



(Photo G.G.)

Premier conseil étudiant au CEGEP

LE NOUVEAU CONSEIL ETUDIANT choisi par les élèves du CEGEP de Victoriaville se compose, dans l'ordre habituel, de Luc Gendron au parascolaire, Pierre Mailhot à la trésorerie, Raymond Tardif, responsable des relations

extérieures, Robert Désaulniers, le président des élections, Gabriel Michaud, le président, Christiane Trotter, chef du secrétariat et Pierre Trotter, aux affaires syndicales.

Franc... Parler

- VICTORIANVILLE (R.L.) — C'est le député provincial Roch Gardiner qui sera, dimanche matin, le conférencier devant les membres Domrémy de Victoriaville.
- La jeune Chambre de Victoriaville est en pleine période de recrutement et à cette occasion elle organise une grande soirée, ce soir, à la Caisse populaire Ste-Victoire. L'organiste Uldéric Poitras fera danser le groupe.
- Les équipes qui aimeraient évoluer dans une ligue de dards organisée peuvent se rendre à la salle de la Légion canadienne, vendredi le 10 octobre prochain et rencontrer M. Valmore Vigneux. La salle de la Légion est située au 34 Ste-Marie.
- Relativement aux propos tenus ici et là quant à l'appartenance possible du député fédéral André Fortin au PQ, ce dernier donne une conférence de presse à son bureau de la rue St-François en fin d'après-midi hier.
- Une veillée de prières est organisée au sanctuaire du Cap-de-la-Modeleine, samedi le 11 octobre prochain. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mmes A. Dayon et P. Laurendeau, de la paroisse St-Gabriel et Mme Maurice Houle, pour la paroisse Ste-Famille.
- M. Jean-Paul Gagnon de Québec, vice-président de Bell Canada, sera le conférencier du club Lions de Victoriaville, mardi soir le 28 octobre prochain.
- Parmi les prochaines activités du club Optimiste de Victoriaville notons le 12 octobre le Rallye automobile du lieutenant-gouverneur Robert Laine, le 14 octobre, souper père-fils et filles; le 26 octobre fête de l'ex-président et du 9 au 15 novembre, semaine de l'appréciation de la jeunesse.
- Les membres Optimistes suivants ont mérité une mention pour leur présence assidue en 1968-69, aux activités du club Optimiste de Victoriaville: Yves Babin, Claude Boissonneault, Jean-Marie Balduc, Gilles Boucher, Réal Campagna, Raymond Charbonneau, Denis Couture, Roland E. Desrochers, Valmore Dubois, Marcel Lafleur, Robert Laine, Bertrand Lord, Denis Paris, Gérard Pelletier, Jean Roux, Renaud Roux et Michel Cloutier.
- Une nouvelle enquête du commissariat des incendies débutera au palais de justice d'Arthabaska le 9 octobre prochain à 10h., relativement à un incendie qui s'est déclaré chez Mme Julia Roux, sur la rue Lavigne à Victoriaville.
- M. l'abbé André Genest, actuellement aumônier d'école à Victoriaville, vient d'être nommé aumônier diocésain des guides catholiques. Il remplace à ce poste M. l'abbé Jacques Ferland qui a occupé le poste pendant plus de 10 ans.
- Ce soir, à la salle Aramis, un souper aux fêtes au lord sera servi gratuitement à tous les gens de Warwick qui se rendront à cette salle, entre 18h et 21h., pour participer à une grande soirée dansante. Cette partie populaire est organisée par la Société St-Jean-Baptiste, en collaboration avec le club Aramis.
- Il est à noter qu'une partie d'huitres est prévue pour samedi le 11 octobre: cette partie sera organisée par les Lions en collaboration avec les Aramis et les Chevaliers de Colomb et se déroulera au club Aramis de Warwick.
- Dimanche le 12 octobre sera une journée bien remplie pour le club Lions de Warwick, car une réunion de la zone 29 sud se tiendra à Warwick à partir de 14h. et un souper mixte clôturera le tout à 17h.30. Cette journée se tiendra sous la présidence du lion Georges O. Dionne, de St-Georges-de-Beauce, président de la zone. Il a été aussi prévu qu'à l'occasion du prochain souper, il y aura la formation du comité pour la vente des gâteaux de Noël.

Six autres commissions scolaires intéressées

Warwick propose le regroupement scolaire

par Guy GODIN

WARWICK — Les commissaires de la commission scolaire locale de Warwick, par l'entremise du commissaire Jean-Marie Smith, viennent de produire une résolution proposant le regroupement des commissions scolaires du secteur de Warwick.

La résolution propose la fusion des municipalités scolaires de Ste-Séraphine, Ste-Clothilde-de-Horton, St-Albert de Warwick, Ste-Elizabeth de Warwick, Chénier et St-Rémi de Tingwick, avec celle de Warwick.

La nouvelle municipalité scolaire serait connue sous le nom de "La municipalité scolaire, secteur Warwick, dans le comté d'Arthabaska". Cette nouvelle municipalité scolaire commanderait une représentation de commissaires différente. La nouvelle assemblée se ferait de neuf commissaires: un commissaire représentant chacune des municipalités du secteur environnant de Warwick et trois commissaires représentant Warwick.

La résolution semblable. Il va sans dire qu'elles devraient suivre bientôt, car les commissaires de ces municipalités scolaires ont déjà donné leur accord à ce regroupement. Cette fusion amènerait deux effets principaux: elle permettrait d'abord à cette nouvelle commission scolaire de fournir un meilleur service aux enfants, car par exemple, si l'on ne trouvait pas assez de jeunes de cinq ans pour remplir les cadres d'une maternelle, ce qui est le cas dans la plupart de ces localités, une centralisation permettrait à ces enfants de profiter de la

classe maternelle. De plus, ce regroupement éliminerait une perte d'énergie, car on éviterait le problème des classes à division multiple, ainsi que le trop grand nombre de commissaires et de secrétaires travaillant pour de si petites municipalités scolaires.

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Ghislain Goupil

ARTHABASKA (R.L.) — Le coroner du district d'Arthabaska, le docteur J. Arthur Thi-

bault a rendu un verdict de mort accidentelle lors d'une enquête du coroner tenue au palais de justice d'Arthabaska en rapport avec la mort d'un mortard survenue à Daveluyville le 12 juillet dernier.

Ghislain Goupil, un jeune homme dans la vingtaine, était en effet décédé des suites d'une collision de son engin et d'une automobile. Au cours des différents témoignages qui ont été entendus à l'enquête du coroner, on peut établir les circonstances de la tragédie de la façon suivante.

L'automobile impliquée était conduite par M. Rosaire Bergeron de Montréal.

C'est Me Pierre Baudet qui représentait la couronne lors de cette enquête.

Plusieurs ministres sont attendus

Des invités de marque à l'ouverture de la semaine de la sobriété

VICTORIANVILLE (R.L.) — Victoriaville accueillera en ses murs samedi le 8 novembre prochain des invités de haut prestige qui assisteront à ce moment à l'ouverture de la semaine na-

d'abord précisé que le premier ministre canadien avait été invité à assister personnellement à cette ouverture et à prononcer une conférence au banquet qui aura lieu au centre civique de Victoriaville. Des invitations particulières ont aussi été lancées au ministres fédéraux Jean Marchand, Jean-Luc Pépin, John Turner, aux ministres de la Justice des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, au ministre provincial Clément Vincent, aux députés provinciaux et fédéraux des régions couvrant les diocèses de Nicolet, St-Hyacinthe, Québec et Trois-Rivières, aux autorités civiles et religieuses des principaux centres de ces comtés.

M. Leclerc a précisé que les organisateurs avaient dû limiter le nombre maximum des convives pour le banquet à 500.

Plan régional

Sur le plan régional, des réunions ont été tenues afin de planifier toutes les activités qui seront organisées dans la région dans la période de la semaine nationale de sobriété, soit du 9 au 15 novembre.

Le président de la semaine est pour notre région, M. Pierre Laurendeau et le vice-président M. Maurice Houle.

Dimanche le 9 novembre, Arthabaska présentera un ciné-club. Mardi le 11 les cercles Assomption et Ste-Victoire sont chargés d'organiser une activité spéciale, mercredi le 12, Domrémy jeudi le 13, Warwick et St-Albert, vendredi le 14, à jeunesses régionale Lacordiaire,

Plainte au conseil d'Arthabaska

Des locataires d'un sous-sol devront quitter les lieux

ARTHABASKA (G.G.) — Par suite de la plainte d'un voisin qui n'aimait pas le bruit, des locataires, qui demeurent dans le sous-sol de la maison de leur logeur, se verraient forcés de quitter les lieux dans un avenir rapproché.

En effet, les membres du conseil ont tenu mordicus à l'application intégrale de l'article 34 du règlement de la ville d'Arthabaska. Cet article interdit aux propriétaires de louer des appartements dans leurs sous-sols, car il stipule que seuls les membres de la famille habitant la maison peuvent vivre dans le sous-sol de cette même maison. La plupart des villes possèdent un article semblable dans leur loi, mais ce règlement est plus ou moins observé et les municipalités tolèrent cet état de fait.

Ainsi, en réponse à M. le maire J. Robert Noël qui lui demandait si ce règlement était appliqué dans la ville-reine des Bois-Francs, M. Denis St-Pierre, conseiller municipal de Vic-

torianville, qui assistait à la séance du conseil d'Arthabaska afin de fournir certains éclaircissements sur des projets d'urbanisme, répondit en souriant: "Victoriaville n'est pas un exemple à suivre dans ce cas-là". Il serait donc fréquent de trouver à Victoriaville des appartements loués dans les sous-sols des maisons et ce, même dans les nouveaux secteurs résidentiels. Par contre, à Princetown, ce règlement serait appliqué dans sa presque totalité.

Les deux inconvénients majeurs qui découleraient de l'ha-

bitation dans les sous-sols seraient, d'après M. St-Pierre, d'abord l'insalubrité qui provient de l'humidité constante et ensuite le roulement des eaux dans les sous-sols, par suite d'une trop grande utilisation de l'eau à un si bas niveau. On sait que les villes sont souvent tenues responsables, par les propriétaires, de ces remontées d'eau dans les sous-sols. Evidemment cet article est difficile à appliquer et seule, comme ce fut le cas à Arthabaska, l'intervention d'un voisin mécontent peut pousser la municipalité à imposer cette loi.



M. Benoit Leclerc

tionale de la sobriété qui a eu lieu en 1969 pour la quatrième année.

Au cours d'une conférence de presse, le président d'organisation de cette ouverture de la semaine de sobriété sur le plan national a fait part du programme de la journée de samedi le 8 novembre. M. Benoit Leclerc a

Parmi les autres invités présents à Victoriaville pour cette activité, signalons les membres

Au centre Jean-Béliveau

Pratique pour les joueurs de ballon sur glace

VICTORIANVILLE (R.L.) — La plus importante ligue de ballon sur glace des Bois-Francs tiendra une pratique générale dimanche soir le 5 octobre de 19 heures au centre sportif Jean Béliveau. Rappelons que la ligue de ballon sur glace O'Keefe compte 12 équipes et qu'elle disputera toutes ses activités le dimanche soir. L'ouverture officielle aura lieu le 19 octobre.

Invitation

Entre temps, la direction de ce circuit invite tous les sportifs et sportives qui désireraient évoluer dans le circuit à se présenter au centre sportif dimanche soir. Tous ces adeptes du ballon sur glace auront l'opportunité de se faire valoir durant une heure, soit 30 minutes pour les hommes et autant pour les femmes. Il faut noter que tous les intéressés doivent apporter leur équipement.

Séance de repêchage

Lundi aura lieu une séance de repêchage de ces recrues désirant jouer au ballon sur glace. Les équipes auront le choix et ainsi tous auront eu la chance de participer aux activités de la

ligue, du président Normand Arbour.

À 20 heures, demain soir, ce sera au tour des équipes de se rencontrer dans des parties d'exhibition. Les nombreux amateurs de ballon sur glace voudront certainement assister à ces rencontres et juger de l'intérêt de ce sport.

Le programme de la soirée de demain soir, dimanche le 5 octobre est le suivant:

19 heures — pratique générale des recrues masculines

19h.30 — Pratique générale des recrues féminines

20 heures — Continental vs Syndicat du Vêtement

20h.30 — Pavillon vs Nid Blanc

21 heures — A. Gentes vs Mercerie Raoul Saucier

21h.30 — Electriciens vs Satellites de St-Paul

22 heures — Roger Houle vs Zéphalées du Lion d'Or

22h.30 — Reds de St-Paul vs Princetown

La ligue de ballon sur glace lançait récemment une grande vente de chocolats afin d'aider financièrement son organisation qui prévoit un budget de \$7.000 pour la saison.

Le vendredi soir

Un camion à incendie placé sur la rue Laurier

VICTORIANVILLE (R.L.) — Une demande que le chef du département des incendies de la ville de Victoriaville avait formulée aux autorités municipales a été approuvée.

En effet, à partir de cette semaine, un camion à incendie sera placé sur la rue Laurier, hier soir, entre 19 heures et 22 heures. Ce service sera mis sur pied afin de donner une plus grande protection à la population.

Un homme accompagne le camion, de sorte que si un incendie se déclare dans la partie est de la ville, le camion pourra arriver sur les lieux, quelque temps plus vite.

Ce n'est un secret pour personne que la circulation dans le centre-ville est vraiment un désastre le vendredi soir. Au cours des dernières semaines, à deux reprises, les pompiers ont été demandés sur des lieux d'in-

cidie. Comme dans chaque cas il leur a fallu passer par le rond-point du centre-ville, et la circulation très dense a causé de légers retards, c'est quasi des miracles que des configurations majeures ne se soient point produites à la suite de ces deux incendies. Un premier feu s'était déclaré dans les édifices Gagnon, sur la rue du Grand-Troc, et le second vendredi dernier, au super-marché G. Grenier, sur la rue St-Jean-Baptiste.

Même à ces deux endroits, il aurait peut-être été plus vite de se rendre sur les lieux en partant de la rue Laurier qu'en partant de la station de police.

Le vendredi soir, comme on sait que les pompiers sont pour la plupart des policiers, il est très difficile pour les autopartoutiers de se frayer un chemin libre pour arriver sur les lieux des incendies.



(Photo LeRo)

Vente des gâteaux aux fruits

LES MEMBRES DU COMITÉ féminin du club Lions de Victoriaville ont commencé la vente de gâteaux aux fruits. La responsable de la vente pour cette année, Mme Jacqueline Fréchette, a mentionné que l'objectif fixé était de 700 gâteaux. Celles qui désirent se procurer ce gâteau tout en aidant la cause de protection de la vue peuvent appeler Mme Fréchette, au 10 St-Jean-Baptiste. Nous apercevons ici la présidente du comité féminin, Mme Denise Côté de même que Mme Fréchette.

Elle se fait voler son sac à main

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Une jeune fille s'est fait arracher son sac à main par deux adolescents alors qu'elle descendait l'escalier public donnant sur le boulevard St-Louis.

Mlle Madeleine Robert, 1522, rue Denoue, s'est retrouvée les mains vides après avoir croisé

deux jeunes hommes âgés de 17 ou 18 ans dans cet escalier.

Le sac à main contenait une somme de \$10, un livret de chèques et des documents personnels.

Il va sans dire que les deux jeunes individus ont pris la poudre d'escampette après l'être emparé du sac à main courant en direction du terrain de stationnement de la compagnie Kingsway Transport, rue Denoue.

Les policiers Claude Gauvin et Raoul Laprise du poste numéro deux, ont fait les recherches durant quelques minutes dans les environs espérant capturer les deux malfaiteurs, mais sans succès.

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Antonio Guay, de Trois-Rivières-Ouest n'a pas fait feu sur David Leblanc dans l'intention de le blesser. C'est ce qu'a décrété en Cour des Sessions de la Paix le juge Léon Girard. En fait, il a été prouvé que Guay avait plutôt déchargé sa carabine de calibre .303 en direction du sol, mais que le projectile avait ricoché sur de la roche et qu'un fragment seulement avait atteint Leblanc à la jambe. Sans doute, la plainte a été renvoyée et Antonio Guay, l'accu-

sé, s'est vu acquitter de cette offense.

Six juillet... La nuit

Le six juillet dernier, André Guay, le propriétaire d'un garage de Trois-Rivières-Ouest, décidait de faire le guet pendant la nuit en compagnie de son frère Antonio. Le garagiste en avait décidé ainsi parce qu'il avait trouvé, douze jours auparavant, à l'intérieur de son commerce, une bombe incendiaire. De plus, la veille de cette nuit de guet, ce même garagiste s'était vu intercepté par au moins deux automobiles dont les occupants, semble-t-il, voulaient le forcer à faire de fausses déclarations. Il appert, qu'on voulait lui soutirer la confirmation qu'un certain individu était à son emploi, ce dernier ayant besoin de cette garantie pour pouvoir effectuer un emprunt à une compagnie de finance.

Quoi qu'il en soit, la nuit du 6 juillet fut employée à surveiller

les lieux environnants le garage de M. André Guay. Il était trois heures du matin, une voiture s'amène. A bord de cette voiture: trois passagers. Les phares sont éteints. L'un d'eux descend et, plié en deux, se met à courir en direction du bureau où se trouvent les frères Guay. André lance à son frère, l'accusé Antonio: "Tire en l'air ou par terre... Mais tire!"

Ce qu'effectivement l'autre fait, tandis que de l'autre côté de la porte David Leblanc est atteint à la jambe. Cependant, en Cour, un orthopédiste confirme, qu'il n'a pas extrait une balle du membre atteint, mais plutôt, un fragment de projectile. Antonio a tiré en direction du sol et seule une parcelle de la balle qui a ricoché devait atteindre le visiteur nocturne. Incidemment, ce dernier était à l'emploi des frères Guay depuis trois mois lors de cet incident.

"Antonio Guay n'a pas fait feu sur David Leblanc dans l'intention de le blesser", conclut le jugel Girard

Faits et méfaits

Accusé de possession de stupéfiants

Un Trifluvien, Derek Fleet, devait subir son procès aux Assises, mais il est revenu devant le tribunal, hier, pour réclamer la tenue d'un procès devant un juge seul. A la demande de Me Gilles Guèvremont, son avocat, le prévenu comparaitra le 14 novembre. Fleet est accusé de possession de stupéfiants.

\$70 d'amende pour fausses déclarations

Roger Thibeault, du Cap-de-la-Madeleine, a écoupé de diverses amendes totalisant \$70 à la suite de fausses déclarations à la Commission d'assurance-chômage. Sept plaintes avaient été portées contre lui.

Prompte intervention des sapeurs

Les pompiers du poste numéro un ont éteint en deux minutes un incendie qui s'était déclaré dans une automobile en stationnement, à l'intersection des rues Notre-Dame et St-Georges. Le feu, peut-être causé par un mégot de cigarette échappé par mégarde, était en train de consumer la banquette avant lorsque les pompiers sont arrivés. Ils ont travaillé admirablement au moyen d'extincteurs à l'eau sous le regard ahuri du propriétaire du véhicule, M. Robert Lapolice, de St-Boniface.

Incendie dans le sous-sol d'un magasin

Les pompiers du poste numéro deux ont éteint en quarante minutes un incendie qui s'était déclaré dans le sous-sol du magasin Lord Amusement, 1118, rue Bédard, vers 10h. 50 jeudi soir. Les pompiers ont agi avec beaucoup d'habileté de sorte que le feu n'a pas eu le temps de se propager suffisamment pour causer des dégâts irréparables. Les dommages se sont limités au sous-sol. On ne connaissait pas exactement la cause de cet incendie, hier soir, mais une enquête était ouverte. L'immeuble dans lequel se trouve le magasin Lord Amusement est la propriété de M. Conrad Bacon, 2560, rue Lajoie.

Automobiliste blessé légèrement

Un automobiliste a été légèrement blessé lorsque sa voiture est entrée en collision avec une autre, vers 3 heures, hier après-midi, à l'intersection des rues Thibeau et Turmel, au Cap-de-la-Madeleine. Il s'agit de M. Marcel Toupin, 47 ans, 275 rue Desbiens qui était au volant d'une Falcon 1963. L'autre automobiliste impliqué est M. Jacques Papillon, 22 ans, 47, St-Jean-Baptiste, Cap-de-la-Madeleine.

Un coup de feu vaut à Lefebvre trois années additionnelles de prison

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — André Lefebvre, un récidiviste montréalais en est maintenant rendu à un total de quinze années de pénitencier. La semaine dernière, ce même Lefebvre était condamné à douze ans de détention pour le vol à main armée commis à la Caisse populaire de St-Justin, le 28 juillet 1969. Ce vol lui avait rapporté la somme de \$1,932. Toutefois, il n'y avait pas que le vol, Lefebvre avait aussi tiré un coup de feu et blessé le fils du gérant,

un jeune homme de 18 ans, Jean-Guy Deshaies. C'est précisément pour cette deuxième accusation en rapport avec le même vol, qu'on a ramené le récidiviste de la Métropole en Cour des Sessions de la Paix de Trois-Rivières.

Couché par terre

Le procureur de la Couronne, Me Roland Paquin, a raconté au juge Girard comment s'était déroulé les événements précédant le coup de feu. "La victime avait obéi bien sagement aux voleurs, a commenté l'avocat. Jean-Guy Deshaies s'était couché par terre et ne nuisait aucunement au "travail des coupables".

Malgré tout, Lefebvre fit feu sur l'adolescent en quittant les lieux, l'atteignant à la tête. Conduit à l'hôpital, les spécialistes mirent tout en oeuvre pour lui sauver la vie et heureusement, il en réchappa. Malheureusement, bien que hors de danger maintenant, la victime est restée avec une incapacité partielle permanente: un bras est paralysé.

"Trois années de pénitencier, mais consécutives à celles qui sont purgées actuellement a conclu le juge Léon Girard.



M. JACQUES FALARDEAU a été élu président du Comité exécutif de la Corporation des Maîtres électriciens de la province de Québec, section de Trois-Rivières et Mauricie, lors des élections annuelles. M. Falardeau occupe ce poste pour une période de deux ans. Les autres membres élus sont MM. W. Gervais et Edgar Lemire, premier et deuxième vice-présidents, MM. Yvan Ducharme, trésorier, Maurice Baril, secrétaire et C.E. Lamothe, U. Ferron, B. Baril, G. Roy et M. Mailhot, directeurs.

L'HYPNOSE

A VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarette, anxiété, complexes, mémorisation, etc...

Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-8056

HÔTEL BÉCANCOUR

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOSAIQUES" du jeudi au dimanche soir
Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENAULT à 10 heures P.M.
294-2582



AVIS AUX CHASSEURS
Chasseurs, faites de vos prises les plus beaux souvenirs de votre vie. Confiez-les aux "Realiste" pour tous genres d'emballages. Ouvrage garanti. Modèle à votre disposition, tête de chevreuil à compter de \$35.00.
RAYMOND LANGEVIN
Tél.: 375-0878

Dr Bernard Poliquin, o. d.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
LENTILLES CORNEENNES
TELEPHONE: 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

Très vaste choix de
GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS
Aussi PORTES et FENÊTRES
Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCOTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

MAINTENANT
OUVERT
TOUS LES DIMANCHES
de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Fermé le lundi toute la journée
Spécialité:
• PÂTISSERIE FRANÇAISE
• PAIN FRANÇAIS
• GÂTEAUX DE TOUTES SORTES
TOUTE LA PÂTISSERIE BELGE ET FRANÇAISE
Fines Pâtisseries
286, St-Georges Trois-Rivières 375-0882

Pour des Bâtiments de Qualité en acier, exigez "ARCHIDROME"
Système de toit bâtisse 40' x 40'
\$1445 seulement offre valide pour une période limitée.
Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix.
Maillez sans tarder le coupon ci-dessous à:
JEAN-L. BÉLIVEAU
ST-GRÉGOIRE, Cté NICOLET - TÉL.: 819-223-2314
Le détail plus d'information sur votre bâtisse tout acier Archidrome patentes — pl. long — pl. large.
NOM _____
ADRESSE _____ Cté _____ Tél.: _____

Donnez à votre terrain les soins requis à l'automne...
• NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE LA PELOUSE
• PLANTATION DE CONIFÈRES, ÉRABLES ET GROS ARBRES
• ÉMONDAGE DES ARBRES
• TAILLE DES ARBUSTES
La Pépinière des Laurentides
INC.
Tél.: Pépinière: 375-9011 — Bureau: 376-2567

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-Poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrine \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR

1024, Champllor Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-4424

GRATIS NETTOYEUR A PINCEAUX

SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC \$5.88 le gallon
Rég. \$8.95

MARTIN BERGERON ET FILS ENR.
221, DES CHENAUX CAP Tél.: 376-6152
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT

EM. Griffin Inc.
NEGOCIANT EN GROS
TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, Q.U.C.
Tél.: 375-9613

CENTRE PHARMACEUTIQUE
PRESCRIPTIONS
378-2833
OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m.
DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.
436, LAVIOLETTE T.-R.

Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à
LA SALLE A MANGER de la PLACE ROYALE, 15e étage
ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95
Vous en mangez autant que vous en voulez.
Pour réservation: **375-7775**

TROIS-RIVIÈRES VEUT UN HOMME DU PEUPLE

ROGER SIMARD
connaît les besoins du peuple
Votons créditiste
Votons Simard
Notre comité est situé à 294, St-Georges - Trois-Rivières Tél.: 379-3266
Bienvenue à tous
Cette annonce est rédigée et payée par Irénée Tanguay 276, Des Chenaux, Cap-de-la-Madeleine, Agent Officiel de Roger Simard

Ensoleillé et quelques périodes nuageuses. Un peu plus frais. Vents légers du nord-ouest. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 45 et 60. À La Tuque, 40 et 55. Aperçu pour dimanche: peu de changement. Bulletin plus complet en page 25.

Le meilleur hôtel 374-6221 - Le meilleur service

49e année, No 284

Edition Joliette, samedi 4 octobre 1969

Quinze cents

Robes Vanité

310 DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374 5814



(Photo Léon Savard)

LA TRANSMISSION des pouvoirs se fait toujours avec beaucoup de plaisir, mais surtout avec dynamisme de la part du nouveau président. La photo nous fait voir M. Jacques Martin, un des ex-présidents du club Optimiste de Joliette, remettant le mallet symbolique au nouveau président, M. Gaby Mélançon. Le président sortant de charge, M. Jacques Cyr, n'a pu assister au dernier dîner du club.

Plus de 650 employés en journée d'étude

Arrêt de travail inattendu à l'hôpital Saint-Charles

par Jean-Marc BEAUDOIN

JOLIETTE — Les employés de l'hôpital Saint-Charles ont pris les dirigeants de cet hôpital par surprise, vers 10h30, hier matin, lorsqu'ils ont presque tout quitté leur poste pour se réunir à la cafétéria. Cet arrêt de travail, qu'on a qualifié de journée d'étude et qui réunissait au-delà de 650 employés de tous les départements, a été commandé par le comité de stratégie.

Ce comité de stratégie est assez spécial, puisqu'aucun de ses membres n'est connu. Le comité opère sous silence et a

carte blanche. C'est ainsi, qu'hier matin, M. Claude Mailhot, vice-président du syndicat des employés de l'hôpital, qui remplace le président, M. Raymond Venne, présentement absent, a reçu un appel du comité de stratégie qui demandait à tous les employés de quitter leur poste. M. Mailhot s'est donc mis à l'oeuvre aussitôt en avertissant tous les chefs de département, qui à leur tour ont transmis le message à leurs employés. De telle sorte, qu'à 10h30, presque tous les employés de l'hôpital psychiatrique n'étaient plus au travail.

Toutefois, le syndicat a décidé de maintenir quelques infirmières au travail pour les cas d'urgence et les travaux essentiels. Cette "journée d'étude" s'est terminée vers 13h45, après que M. Gilles Groulx, directeur du personnel, leur ait parlé et fait part de sa recommandation pour que les employés ne perdent pas de salaire pour cette journée.

Dans son allocution, M. Groulx, a félicité le syndicat et les employés du bon ordre qui a été observé durant l'arrêt de travail et a dit qu'il considérait ce geste comme en étant un de solidarité envers tous les employés d'hôpitaux du Québec.

Après avoir promis aux employés qu'ils ne seraient pas pénalisés par une perte de salaire, M. Groulx leur a demandé de reprendre leurs postes et de terminer la journée comme à l'habitude. Ce qui a été accepté de tous les employés.

Lenteur des négociations

Ce "sit-in" manifestait le mécontentement des employés de l'hôpital contre les lenteurs dans les négociations provinciales. Le contrat de travail est expiré depuis le 30 juin 1968, et les négociateurs n'en sont pas encore venus à une entente.

Les points majeurs encore en suspens au niveau des clauses normatives, sont les suivants: Sécurité d'emploi, reconnaissance de l'expérience, contrat d'entreprise, congé de fin de semaine, régime congé-maladie et prix des repas.

Dans la sécurité d'emploi, la partie syndicale réclame l'interdiction de mise à pied pour tous les salariés ayant plus de deux années d'ancienneté. Elle allie que dans la fonction publique, à la Régie des Alcools et au gouvernement, c'est la sécurité d'emploi pour un salaire avant plus d'un an d'ancienneté. Pour ce qui regarde la recon-

naissance de l'expérience, depuis 1966, les employés des soins infirmiers bénéficient de la reconnaissance totale de leur expérience dans le milieu hospitalier. Actuellement, les salariés des secteurs autres que les soins infirmiers demandent qu'on leur accorde le même avantage.

La partie syndicale demande aussi l'abolition des contrats d'entreprise dans le secteur hospitalier. Par contre, la partie patronale demande d'introduire dans la convention collective des stipulations lui permettant de confier à l'entreprise privée n'importe quel service y compris les soins infirmiers.

Un autre point en litige serait, selon le syndicat, l'explosif, il s'agit du congé de fin de semaine. Les hôpitaux offrent un minimum de une fin de semaine aux quatre semaines, tandis que la partie syndicale demande

avec cette offre, dit-on, les hôpitaux récupèrent neuf jours de congé-maladie laissant à chaque employé six jours de congé-maladie par année. Ces clauses normatives ne sont pas les seules pierres d'achoppement, puisque la question des salaires n'est toujours pas réglée.

C'est pourquoi l'arrêt de travail hier, ne manifestait pas contre l'administration de l'hôpital Saint-Charles, mais bien contre la lenteur des négociations qui se font à l'échelle provinciale.

Un immense terrain de jeux à Saint-Charles

Un projet de \$535,000 est étudié par le conseil de ville de Joliette

par Jean-Marc BEAUDOIN

JOLIETTE — Le conseil de ville de Joliette a pris connaissance cette semaine de ce qui pourrait coûter, approximativement, l'aménagement des terrains de jeux Saint-Jean-Bosco et Maria-Goretti, dans la municipalité Saint-Charles. La ville de Joliette projette de créer un immense parc dans ce secteur puisqu'elle possède déjà les ter-

rains qui ont été achetés, il y a quelques années de la Corporation épiscopale.

Selon les estimés présentés par le service technique de la ville de Joliette, la réalisation complète de ce projet s'établirait dans les \$535,000 pour une superficie de terrain de 1,848,000 pieds carrés, donnant un coût moyen par pied carré de \$0.25. L'élément prédominant est

aussi le plus coûteux de ce projet d'envergure sera la construction d'une piscine olympique, qu'on estime à \$135,000. On y installera aussi à proximité, une barbotteuse de \$10,000, un parc de stationnement de \$23,000 et un kiosque-restauration de \$23,000.

Le projet permettra, par sa complexité, de valoriser au maximum ces terrains. Ainsi, un secteur en bordure de la rivière sera aménagé de façon à permettre la baignade. L'aménagement de ce lot de 140,000 pieds carrés, nécessite le nettoyage du secteur, l'érection d'une tour de surveillance et la mise en place d'une ligne de bouées de sécurité, qui coûtera, pour l'ensemble, environ \$5,600. Dans les conditions favorables, on pourra admettre près de 2,000 personnes à la fois.

Un secteur, adjacent à ce dernier et d'une superficie de 150,000 pieds carrés, sera destiné à un "Emplacement pour les jeunes". Ce terrain se prêtait bien à un groupement d'accès pour jeux d'été, disposés sur le terrain aplani, nettoyé et agencé pour les sports d'hiver.

L'estimation provisoire chiffre le coût, pour ce secteur, à \$7,500. On pourrait y accueillir 1,000 jeunes simultanément.

Un autre secteur serait utilisé pour les compétitions de pistes et pelouse. L'aménagement du terrain qui nécessiterait des estrades, un parc de stationnement asphalté pour une centaine de voitures, le gazonnement, les sauts, etc., en porteraient le coût à \$65,000.

Le secteur situé à l'est du chemin de passage serait destiné à cinq jeux de tennis, trois de badminton, deux de ballon volant et à la construction du chalet ce qui coûterait environ \$16,000. Il faut dire que ce terrain serait utilisé l'hiver par une patinoire.

Quant au secteur destiné au terrain de Pique-nique, contigu au secteur des pistes et pelouse, il nécessite quelques modifications. On devra l'égayeur d'une fontaine, planter des arbres pour créer de l'ombre, aménager 56 stalles de stationnement et des voies d'accès, poser des tables et des banquettes, ce qui porte le coût approximatif de ce secteur à \$42,000.

Poursuivant l'utilisation maximale de cet immense parc, un lot d'une étendue de 122,500 pieds carrés offre d'intéressantes perspectives avec deux estrades, pour un terrain de balle-au-champ, et une patinoire pour le hockey, l'hiver. Il faudrait aussi y construire un vestiaire, ce qui porte le coût approximatif de ce secteur à \$42,000.

Une autre vaste étendue se prêtait bien, avec son établissement, à un grand terrain de camping. Une route pavée de 1,800 pieds, l'alimentation en eau, le nettoyage du territoire et le gazonnement portent le coût à \$40,000.

L'étendue longeant la rivière à l'est du terrain de camping, donne accès à une plage de 30,000 pieds carrés. La construction d'un radeau flottant pour les canoës, la ligne de bouées de sécurité, la tour de surveillance, et les aménagements généraux pour une plage, sont estimés à \$5,900.

La résidence du gardien, un chalet d'accueil, un centre de regroupement des moniteurs, une bibliothèque, la guérite du gardien-percepteur, les voies d'accès, les services sanitaires, et l'alimentation en eau, porte le coût total du projet à environ \$335,000 pour une capacité quotidienne de 7,000 personnes.

Donc, l'utilisation maximale de ce terrain de 1,848,500 pieds carrés, reviendrait en moyenne à \$0.29 le pied carré.

A la régionale Lanaudière

\$200 en rétroactivité seront payés aux enseignants

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Le président de l'Association des enseignants de Lanaudière, M. Jacques Lavallée a souligné qu'une assemblée entre les commissaires de la régionale et les représentants de l'Association avait eu lieu lundi soir dernier. M. Lavallée a dit qu'à cette assemblée, le président le juge Claude-Edouard Héto a déclaré que \$200 seraient versés en rétroactivité aux enseignants de la régionale. Il a de plus affirmé que le président de la commission scolaire régionale avait dit qu'il y aurait un réajustement des salaires des professeurs.

Le président de la commission scolaire régionale le juge Claude-Edouard Héto aurait déclaré pendant cette assemblée, des plus importantes, qu'il voulait tout simplement que ça marche au niveau de la régionale.

En plus à cette assemblée tenue à huis clos, le président de l'Association des enseignants a souligné que la régionale avait souligné qu'il y aurait la formation d'un comité pour discuter des clauses acceptées dans le contrat de travail des professeurs. Le juge Héto aurait dit que ce comité discuterait de l'application régionale des clauses acceptées au niveau provincial.

Il comparait en effet en Cour des Sessions de la Paix, hier matin, sous une accusation d'avoir été pris dans une maison de jeu.

Le juge Maurice Breton a condamné le "Chinois" à huit jours d'emprisonnement.

Huit jours de prison au "Chinois"

JOLIETTE (J.M.B.) — Si Real Martin "Chinois" attend "impatiemment" la sentence qui sera rendue par le juge Claude Bisson après avoir été reconnu par les douze jurés coupable d'homicide involontaire aux Assises de Joliette, huit de ses jours d'attente seront pour purger une peine.

Le comparait en effet en Cour des Sessions de la Paix, hier matin, sous une accusation d'avoir été pris dans une maison de jeu.

Boulangier pourra réfléchir aux oeuvres de Sade en prison

JOLIETTE (J.M.B.) — Un individu qui, sans doute après avoir lu avec passion les "120 jours de Sodome" du marquis de Sade, a eu l'idée de mettre en pratique cet enrichissement de la lecture, s'en rappellera pour un bout de temps.

Le juge Maurice Breton a été conciliant envers le goût de lecture de cet individu, puisqu'il lui a procuré un mois d'emprisonnement durant lequel André Bélanger aura tout le loisir de lire la collection complète des oeuvres du marquis de Sade.

André Bélanger a en effet reçu une sentence d'un mois de prison pour chacun des quatre chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Il s'agissait de deux accusations de grossière indécence, une de sodomie et une quatrième de recelle d'un téléviseur. Ces peines seront purgées concurremment. De plus, le juge Breton a recommandé à l'individu de quitter son domicile actuel, lorsqu'il aura purgé sa peine. Sinon André Bélanger comparaitra à nouveau devant la cour pour une accusation de violation à une ordonnance de la Cour.

A sa première comparution, Bélanger a plaidé non coupable aux accusations portées contre lui. A sa seconde comparution, il change d'option pour plaider cette fois coupable. Le juge Breton lui avait alors demandé s'il était conscient des accusations portées contre lui, lorsque le procureur de la défense, M. Gilles Ratelle, a demandé que son client subisse un examen psychiatrique. Le juge avait donc refusé le plaidoyer de culpabilité pour attendre le verdict de l'examen médical. Le médecin, M. Robert Quenneville a certifié que Bélanger était apte à subir son procès.

Bélanger qui a comparu devant la cour vendredi matin a de nouveau plaidé coupable. La

Les loisirs à Joliette

Bibliothèque enfants
9 à 12 heures et 1h30 à 4h30 p.m.
La bibliothèque des adultes est fermée toute la journée le samedi.

Centre civique de Joliette
Dimanche 10 heures a.m. Pratique de la Chorale de "Vive les Gens", 10 heures a.m. pratique des Sénateurs de Joliette, 8 heures, cours de danse. Professeur Gisèle et Yves.

Piscine du CEGEP de Joliette
Samedi 10 heures a.m. cours de natation. Enfants \$1.00.

Parc St-Jean-Baptiste
Samedi 1h15, Football Pee Wee Carillon vs Bombardiers.

Parc Iberville Repentigny
Dimanche 1h15 Football Pee Wee Jets vs Repentigny, 3 heures Football Eperviers vs Repentigny.

Centre des loisirs du CEGEP
Samedi 10 heures — Début de la journée des enfants au centre de loisirs. Apporter son dîner, Bain, jeux d'équipes, arts plastiques, Maternelle etc. Admission \$0.25.

Football Inter-collegial CEGEP
Dimanche 2h p.m. pistolets de Joliette vs Titans de St-Hyacinthe.

Cette journée aura lieu à l'arrière du CEGEP de Joliette sur le terrain des Pistolets et l'admission est gratuite.

En furetant dans Joliette

Mercredi soir dernier, c'était le souper d'inauguration des membres du nouveau bureau de direction du club Kiwanis Joliette. Le nouveau président du club de service est M. Robert Thibault, le 1er vice-président Luc Tessier, le 2ème vice-président M. Conan Lévesque, le secrétaire M. Champlain Lépine, le trésorier M. Raymond Saint-Ant et les directeurs MM. Joseph Adam, Guy Bertrand, Jean Farmer, René Giroux, Grégoire Perrault, Frank Jones et Marcel Côté. M. Robert Thibault remplace le président M. Robert Arsenault. A ce souper c'est M. Léo Tremblay le lieutenant gouverneur d la division qui a nommé officiellement les nouveaux membres de ce bureau de direction du club de service le Kiwanis.

Les optimistes de Joliette semblent très confiants envers leur nouveau président, M. Gabriel Mélançon, qui a pris officiellement la direction du club Optimiste Joliette, mercredi soir, en remplacement du président sortant de charge, Jacques Cyr. Le programme du nouveau président est très chargé. Il souhaite porter de \$15,000 à \$20,000, le budget du club. De plus, il intensifiera au cours de l'année, le travail des membres du club dans les comités de recrutement, voies et moyens, aide aux p'tits gars, semaine de l'appréciation de la jeunesse, respect de la loi, sécurité à bicyclette, art oratoire, dépistage visuel, et autres.



par Michel ROCHON

Marius Savoie, directeur général de la fédération des Loisirs-région de Lanaudière est présentement en vacances. Ce dernier fait un travail formidable au sein de cette fédération. D'ailleurs, la prochaine clinique organisée sera celle pour les arbitres de hockey qui aura lieu à l'aréna de Joliette les 11 et 12 octobre prochain.

Julien Rainville gérant de l'équipe de la Librairie René Martin rachassera les patins après 9 ans d'inactivité. En effet, à compter de lundi, débutera au Pavillon Félix Gadoury, l'entraînement préparatoire et mardi les hockeyeurs de la Librairie René Martin seront sur la glace pour la première séance de patinage de la saison. Tous les joueurs âgés au plus de 19 ans sont invités à ce temps.

Claude Jobin poursuit toujours ses activités dans la vente des billets pour le bingo au profit des loisirs de la Cathédrale. Si vous ne vous êtes pas procuré vos billets, il est encore temps de le faire.

Selon des sources non officielles, la ligue Laurentide junior de hockey aurait voté pour l'engagement d'arbitres de Montréal. Les arbitres de Montréal auraient soumis un prix pareil aux arbitres de Joliette. Espérons que les dirigeants des différentes équipes ne se repentiront pas d'avoir pris cette décision.

Marcel Bonin se rend régulièrement au club de golf de paroisse St-Jean-Baptiste, se serait vu confier un poste de directeur disciplinaire par l'association des arbitres de Lanaudière. Mais Marcel a eu beaucoup de difficulté à nous expliquer en quoi consistait au juste sa fonction.

Marcel Bonin se rend régulièrement au club de golf de Joliette après son ouvrage. Marcel de ce temps-ci excelle autant au golf qu'il excellait au hockey. Son partenaire le plus régulier et qui joue aussi bien que Marcel est le notaire Jean Fontaine, qui est maintenant un doyen au club de golf de Joliette.

Avons vu sur le terre du trou No 5, 4 personnalités joliettaises, Gilles Varin président de la Chambre de Commerce, de Joliette, Jacques Martin bien connu sous le nom des marchands Unis, Raymond Gaudreau président des Autobus Gaudreau Inc, et M. St-Amant directeur de banque à Joliette. Inutile de vous dire qu'il a été tout à fait impossible de savoir les pointages de ces messieurs. Mais un sujet était à l'ordre du jour au terre du trou No 5, "la politique".

N'oubliez pas dimanche les pistolets de l'instructeur Jacques Cyr recevront la visite du Collège de Trois-Rivières

M. Roch Malo

Le fait d'être une zone non désignée nuit à Joliette

JOLIETTE (J.M.B.) — Le fait d'être une zone non désignée par les gouvernements provincial et fédéral contribue lourdement à chasser les industriels désireux de s'installer à Joliette. Presque toute les régions de la province de Québec, à l'exception de Montréal et Joliette, sont reconnues par le gouvernement fédéral comme des zones désignées. C'est-à-dire que si une industrie s'établit dans ces régions, elle bénéficie de subventions gouvernementales.

Depuis un an et demi, les industriels investissent dans les régions désignées, délaissant les autres zones. Ce qui fait que, par exemple, on est plus attiré

par la région de Saint-Jérôme que par la ville de Joliette.

Cette observation a été faite par le commissaire industriel de la cité, M. Roch Malo, au déjeuner de la Chambre de Commerce, faisant remarquer cependant qu'un arrêté ministériel pourrait changer cette situation en considérant Joliette comme zone désignée.

"Plusieurs industries, a-t-il dit, sont venues s'installer à Joliette depuis une dizaine d'années. Mais depuis un an et demi, depuis le régime des zones désignées, Joliette est défavorisée. Elle ne peut plus concurrencer les autres régions qui reçoivent l'appui des gouvernements par des subventions.

M. Claude-Edouard Héto démissionnerait de son poste

JOLIETTE (P.A.C.) — De source généralement bien informée, nous avons appris que le président actuel de la commission scolaire régionale Lanaudière le juge Claude-Edouard Héto démissionnerait de son poste aussitôt que la question et surtout les problèmes avec les enseignants seront réglés. C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole de l'Association des enseignants du Lanaudière après une assemblée qui s'est tenue à huis clos, lundi soir dernier.

Le juge Héto n'attendrait pas la fin de son terme comme commissaire à la régionale pour donner sa démission. Le même porte parole a souligné qu'il ne voyait pas pour l'instant qui pourrait remplacer le juge Héto

qui qu'il a souligné qu'il pensait bien que M. Leblanc commissaire dans le moment pourrait peut-être occuper ce poste. Il a également souligné que le commissaire de Berthier et président de la commission scolaire de Berthier d'Autray M. J.A. Lusignat pourrait également bien occuper le poste de président de la régionale à la place du juge Héto advenant le cas où ce dernier présente sa démission.

Le porte-parole a également fait allusion concernant la démission du juge Héto, au notaire Luc Forest comme remplaçant. Le notaire Forest a déjà occupé un poste à la commission scolaire.

M. Riopel à l'Éducation à la SSJB

La SSJB du diocèse de Joliette est heureuse d'annoncer à la population l'engagement de M. Gétan Riopel au poste de responsable des services à l'Éducation.

De par sa formation et ses activités parascolaires, il connaît très bien le milieu régional "Lanaudière" et il possède une bonne expérience des activités socio-économiques.

Les principales fonctions de Riopel seront d'assurer la permanence et le fonctionnement des divers comités; de promouvoir l'éducation nationale dans le milieu de la jeunesse, d'organiser et d'animer des colloques et réunions et de réaliser le pro-

gramme d'action déterminé par la Société.



M. Gaëtan Riopel

Dans les deux paroisses de Lanoraie

La construction d'un réseau d'eau coûtera \$800,000

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

par Pierre-A. CHAMPOUX
LANORAIE — Les municipalités de Lanoraie et Saint-Joseph-de-Lanoraie doivent cons-

truire un réseau d'eau pour desservir les contribuables de ces deux municipalités. Le réseau en question devrait coûter \$800,000 et avec les surplus ajoutés le tout devrait aller jusqu'à \$1 million. Toutefois la corporation municipale de Lanoraie d'Autraie trouvait que c'est passablement trop dispendieux pour les quelques contribuables des deux localités. Mais à la suite d'une ordonnance de la Régie des eaux elles doivent absolument construire un réseau d'eau en commun pour desservir les gens de Lanoraie d'Autraie et de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie.

nunicipale de Lanoraie d'Autraie a trouvé le moyen d'économiser un montant de \$200,000 dans la construction du réseau en question. Effectivement, une entreprise de Trois-Rivières est venue à Lanoraie pour faire la construction de deux puits artésiens. La Régie des eaux a souligné qu'elle accepterait cette idée d'avoir de l'eau de deux puits artésiens à la condition d'avoir au moins une quantité de 400,000 gallons d'eau par jour. Les deux puits ont été construits par R.J. Levesque et Fils Limitée de Trois-Rivières et des essais de pompage pendant 72 heures ont par la suite été faits dans le but de connaître la valeur de ces deux puits.

Hier matin, les essais se sont terminés et des résultats apparemment satisfaisants en sont sortis. Il fallait que le niveau des puits, malgré un pompage de 72 heures, se maintienne suffisamment à une bonne hauteur de façon à ne jamais manquer. L'expérience en question ne coûterait rien à la municipalité. Elle n'avait donc rien à perdre et la Régie des eaux a accepté de laisser faire les essais en question. Si tout fonctionne bien et normalement de façon à satisfaire les normes de la Régie des eaux, l'entreprise trifluvienne vendra les puits pour un montant de \$25,000. C'est donc dire que la municipalité économisera au moins \$175,000 dans la construction d'un réseau d'aqueduc qui desservira les deux municipalités de Lanoraie d'Autraie et de Saint-Joseph-de-Lanoraie. L'ingénieur qui s'occupe du projet est M. Romuald Lemay de Louiseville.



Travaux au quai de l'île St-Ignace

LES TRAVAUX SUR LE QUAI de l'île St-Ignace vont bon train. Présentement plusieurs employés y travaillent et dans quelque temps le quai de St-Ignace de

Loyola où les bacs de la traverse du St-Laurent arrivent, sera refait à neuf et très beau pour les visiteurs de la région de Berthierville.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-Poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrine	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q", LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR



1024, Champfleury Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-4424

Dr Bernard Poliquin, o. d.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
LENTILLES CORNEENNES
TELEPHONE: 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

Très vaste choix de
GARAGES ET CHALETs PRÉFABRIQUES
Aussi PORTES et FENÊTRES



Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCOTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

Jeune homme tué dans un accident

SAINT-THOMAS — Un jeune homme de 26 ans, M. Henri Rochelleau, fils de M. et Mme Léo Rochelleau, du 241 De Bienville à Berthierville, a perdu la vie dans un accident d'automobile survenu à Saint-Thomas de Joliette. L'accident s'est produit vers 17h. jeudi, en face du 210 route 41-42 à Saint-Thomas. Le jeune homme en question demeurait à Joliette, au 174 de la rue Hélène-Boulée. L'agent Jean-Charles Saint-Laurent, de la Sûreté du Québec du détachement de Joliette, s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage. Le jeune qui était en direction de Berthierville a manqué une courbe et son véhicule a dérapé sur la chaussée. Son automobile est allée s'écraser dans le fossé et est une perte totale.

Chez les élèves Plusieurs journées perdues

Pierre-A. CHAMPOUX
BERTHER — Dans un quotidien de la métropole on affirme qu'un million de jours-élèves ont été perdus pour différentes raisons. On disait que c'était pour des causes de retard dans les travaux de construction de certaines écoles et pour toutes autres raisons. A Berthierville, au niveau secondaire également, tout comme dans la métropole plusieurs journées-élèves ont été perdues. D'abord rappelons que les élèves des cours du niveau secondaire devaient faire leur inscription pour la rentrée des classes mercredi le 3 septembre dernier. Tous les élèves, environ 1,300 comme il avait été prévu, devaient se rendre le mercredi matin à la nouvelle école polyvalente Pierre-de-Lestage pour faire leur inscription au cours secondaire et de métiers.

Les raisons
Les quelques raisons qui ont nécessité une rentrée des classes plutôt tardive sont que l'aménagement de la nouvelle école Pierre-de-Lestage n'était pas terminé. Aussi, comme deuxième raison, et la plus importante, les horaires des élèves n'étaient pas terminés parce que les machines ne fournissaient pas à en produire pour la province en entier. En plus, la route qui mène à l'école n'était pas terminée et le tout posait certaines difficultés presque incontrôlables pour les dirigeants scolaires.

Nombre de jours
Il s'est perdu près de 20,000 jours-élèves à l'école Pierre de Lestage. Si on compte 1,200 élèves qui ont perdu 16 jours d'école à partir du mercredi le 3 septembre au jeudi le 25 du même mois, on arrive à 19,200 jours-élèves.
Il est à noter, également, que ces quelque 20,000 jours-élèves de perdus sont également à 10 p.c. du temps perdu à cause des arrêts de travail des enseignants à travers le Québec tout entier et aussi des manifestations quelconques de la part des étudiants dans certaines institutions, surtout dans celles de la métropole.

Retrouvé après une nuit dans les bois

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS — M. Robert Boucher, âgé d'environ 40 ans, demeurant à Saint-Gabriel, s'était perdu dans les bois de Saint-Michel-des-Saints. Les policiers de la Sûreté du Québec, du détachement de Saint-Michel ont effectué des recherches, à compter de jeudi dans la journée, pour retrouver M. Boucher hier matin vers 11h. Ce dernier se portait quand même bien malgré la nuit qu'il avait dû passer dans les bois. M. Boucher a été recherché par plusieurs personnes, dont les garde-chasse Rondeau et Savard, les agents Sylvestre, Lacombe et Fréchette ainsi que par des volontaires.

CENTRE PHARMACEUTIQUE
PRESCRIPTIONS
378-2833
OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m.
DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.
436, LAVIOLETTE T.-R.

GRATIS NETTOYEUR A PINCEAUX
CIL
le gallon
SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC \$5.88
Rég. \$8.95
MARTIN BERGERON ET FILS ENR.
221, DES CHENAUX CAP Tél.: 376-6152
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

MAINTENANT
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Fermé le lundi toute la journée
Spécialité:
• PÂTISSERIE FRANÇAISE
• PAIN FRANÇAIS
• GÂTEAUX DE TOUTES SORTES
TOUTE LA PÂTISSERIE BELGE ET FRANÇAISE
Fines Pâtisseries
286, St-Georges Trois-Rivières 375-0882

Pour des Bâtiments de Qualité en acier, exigez "ARCHIDROME"
Système de toit bâtit 40' x 40' \$1445 seulement offre valide pour une période limitée.
Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix.
Mailing sans tarder le coupon ci-dessous à:
JEAN-L. BÉLIVEAU
ST-GRÉGOIRE, CÔTÉ NICOLET - TÉL.: 819-223-2314

L'HYPNOSE
A VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...
Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-6056

Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI
expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à
LA SALLE A MANGER de la PLACE ROYALE, 15e étage
ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95
Vous en mangez autant que vous en voulez. Pour réservation: **375-7775**

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT



EM. Griffin Inc.
NEGOCIANT EN GROS
TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1275, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
Tél.: 375-9613



Donnez à votre terrain les soins requis à l'automne...
• NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE LA PELOUSE
• PLANTATION DE CONIFÈRES, ÉRABLES ET GROS ARBRES
• ÉMONDAGE DES ARBRES
• TAILLE DES ARBUSTES
La Pépinière des Laurentides INC.
Tél.: Pépinière: 375-9011 — Bureau: 376-2567

HÔTEL BÉCANCOUR
vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre
"LES MOSAIQUES" du jeudi au dimanche soir
Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENEAULT à 10 heures P.M.
294-2582

AVIS AUX CHASSEURS
Chasseurs, faites de vos prises les plus beaux souvenirs de votre vie. Confiez-les aux "Realiste" pour tous genres d'emballages. Ouvrage garanti. Modèle à votre disposition, tête de chevreuil à compter de \$35.00.
RAYMOND LANGEVIN
Tél.: 375-0878

TROIS-RIVIÈRES VEUT UN HOMME DU PEUPLE
ROGER SIMARD
connaît les besoins du peuple
Votons créditiste
Votons Simard
Notre comité est situé à 294, St-Georges - Trois-Rivières Tél.: 379-3266
Bienvenue à tous
Cette annonce est rédigée et payée par Irène Tanguay 276, Des Chenaux, Cap-de-la-Madeleine, Agent Officiel de Roger Simard

La Canadian ASEA Electric fournira de l'emploi à 50 personnes

Construction d'une usine de \$700,000 à Trois-Rivières

MONTREAL — La Canadian ASEA Electric Limited a annoncé qu'elle construira une nouvelle usine de service dans le centre de la ville de Trois-Rivières. Le coût de la nouvelle installation sera d'environ \$700,000.

L'usine de 20,000 pieds carrés renfermera un atelier de service se spécialisant dans la remise à neuf et la réparation des moteurs et des générateurs de tous genres. On y fabriquera également des bobines de générateurs à haute tension de toutes les dimensions et de toutes les charges.

M. A. C. De Lery, président de la compagnie, a déclaré

qu'on avait opté pour la ville de Trois-Rivières en raison de son importance comme centre des pâtes et papiers, des produits chimiques, de l'acier et d'autres grandes industries. L'emplacement stratégique de la ville, située à mi-chemin entre Montréal et Québec sur la rive nord du St-Laurent à proximité du pont donnant accès à toute la rive sud fut un autre facteur prédominant dans ce choix.

La nouvelle installation vient s'ajouter au programme d'expansion entrepris récemment au Canada par la Canadian ASEA et la société mère ASEA qui dirige plusieurs compa-

gnies à l'échelle internationale de son siège social en Suède.

L'installation de Trois-Rivières fournira de l'emploi à environ 50 personnes au début sur une base d'un seul tour d'équipe. Il s'agira en majeure partie d'ouvriers affectés à la production, ainsi que de personnel de direction et de bureau. La compagnie fera appel à des ouvriers de la région qui recevront la formation nécessaire pour devenir des manoeuvres spécialisés.

Un second tour d'équipe, nécessitant environ 25 employés additionnels, sera mis sur pied dès que le travail le justifiera.

L'usine sera érigée sur le boulevard Des Récollets dans le centre industriel No 1 de la ville, près du pont reliant les deux rives du Saint-Laurent. Il s'agira d'un atrayant édifice de plain-pied de 200 pieds de longueur et de 100 pieds de largeur. La construction débutera dès cet automne et l'usine entrera en exploitation d'ici six mois.

L'atelier de service sera grandement automatisé et doté de grues à grand rendement pour le déplacement des gros moteurs miniers et industriels et de l'outillage lourd qui y seront acheminés pour remise à neuf et réparations.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Ensoleilée et quelques périodes nuageuses. Un peu plus frais. Vents légers du nord-ouest. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 45 et 60, à La Tuque, 49 et 55. Aperçu pour dimanche, peu de changement. Bulletin plus complet en page 25.

Le meilleur hôtel — 374-6221 — Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 284

Edition Shawinigan—Grand'Mère, samedi 4 octobre 1969

Quinze cents

Nouveau Différent

ROBES Vanité

312 DES FORGES TROIS RIVIERES 374-5914



(Téléphoto PA)

WILLY BRANDT, AU CENTRE, DEVIENDRA vraisemblablement le nouveau chancelier de l'Allemagne de l'Ouest à la suite de la formation d'un gouvernement de coalition entre les représentants de Brandt et ceux de Walter Scheel. Les nouveaux groupes parlementaires SPD et

FDP ont entériné hier le contrat pour un gouvernement de gauche à direction socialiste participation libérale. Les représentants du nouveau gouvernement de coalition, Scheel, Brandt et le ministre de l'Economie Karl Schiller portent un toast à la nouvelle coalition.

Le groupe SPD approuve le mariage de raison Brandt-Scheel

Brandt deviendrait le nouveau chancelier de l'Allemagne

BONN (AFP) — Le contrat pour un gouvernement de gauche à direction socialiste et participation libérale, signé jeudi par les présidents des deux partis, MM. Willy Brandt et Walter Scheel, a été entériné dans la journée de vendredi par les nouveaux groupes parlementaires SPD et FDP issu des élections du 28 septembre.

Ce geste rend vraisemblable la confirmation de M. Brandt au poste de chancelier de l'Allemagne.

C'est sans aucune difficulté que le groupe SPD de 224 membres a approuvé le mariage de raison proposé par MM. Brandt et Scheel entre la sociale-démocratie et l'opposition libérale pour les quatre prochaines années. Il l'a fait malgré les concessions consenties par M. Willy Brandt dans les domaines social et fiscal au parti libéral. L'unanimité a été totale, aussi, pour consommer le divorce avec le

partenaire gouvernemental chrétien - démocrate du chancelier Kiesinger, avec lequel le SPD avait co-gouverné ces trois dernières années.

Cette coalition a été qualifiée "de falsification de la volonté de l'électorat" par M. Kurt-Georg Kiesinger, chancelier sortant, dont le parti chrétien-démocrate se voit relégué dans l'opposition par la nouvelle alliance.

Les délibérations ont été beaucoup plus ardues et plus longues chez les libéraux, qui comptent 30 membres, mais le groupe a fini par donner son accord à M. Walter Scheel. L'aile conservatrice, dirigée par M. Erich Mende, l'ancien vice-chancelier des cabinets Adenauer et Erhard, n'a pas réussi à obtenir que les propositions de négociations faites en dernière heure par le chancelier chrétien - démocrate M. Kiesinger, soient prises en considération.

Tout n'est pas réglé

Les deux partis ont finalement régularisé, ainsi, une situation pour le moins curieuse. Elle durait depuis que le socialiste Gustave Heinemann avait été élu le 5 mars dernier, à Berlin-Ouest, à la présidence de la République avec les voix de l'opposition libérale contre le candidat chrétien - démocrate, M. Gerhard Schroeder.

L'accord des groupes parlementaires SPD-FDP de vendredi n'a cependant pas encore éliminé toutes les difficultés dressées devant le gouvernement Brandt-Scheel. Il lui faudra d'abord obtenir l'investiture du Nouveau Bundestag, le 22 octobre prochain.

Il ne fait pas de doute que pendant les deux prochaines semaines, l'aile conservatrice du parti libéral fera l'objet de tentatives de débauchage pour empêcher que la coalition de gau-

che n'obtienne l'investiture. Il suffit que six voix libérales cèdent aux appels de la CDU-CSU pour que M. Brandt n'ait pas la majorité absolue (249 sur 496 sièges) requise aux deux premiers tours de scrutin.

Le cabinet Brandt-Scheel devra affronter en tout cas, une opposition chrétienne-démocrate qui promet d'être à bien des égards redoutable.

• **Bouillire de \$1,500,000**
page 3 T.-R.

• **La mission Apollo-12**
page 7

• **Prélude à la série mondiale**
page 17

• **Nouvelle saison pour le junior A**
page 19

Rémi Paul fustige le président de la CSN

Pepin ne m'empêchera pas de faire régner l'ordre et la paix!

QUEBEC (CP) — "Ni M. Marcel Pepin, ni d'autre, n'empêcheront le ministre de la Justice de voir avec fermeté au respect des lois et au maintien de l'ordre", a déclaré vendredi M. Rémi Paul, quelques heures après les propos tenus à Montréal par le président de la Confédération des Syndicats nationaux.

"Je ne suis pas du tout surpris de la panique qui semble s'être emparée de M. Pepin et de quelques autres", a ajouté M. Paul.

"Devant les propos de M. Pepin, je n'ai d'autre choix que d'adopter une attitude sereine et je n'ai pas à me convaincre que je remplis mon devoir envers la population, afin de faire régner l'ordre et la paix.

"Je demande au peuple québécois, a ajouté le ministre, de garder toute sa lucidité devant certains

événements malheureux qui sont survenus au Québec depuis quelque temps".

M. Paul a ensuite fait appel aux honnêtes gens du Québec pour qu'ils ne se laissent pas impressionner ou bousculer par des déclarations intempestives qui émanent de partout.

Selon M. Paul, le Québec ne sera jamais un Etat policier, "tant que j'occuperai le poste de ministre de la Justice.

"Il y a distinction à faire, distinction que bien des "vierges offensées" ont de la difficulté à comprendre, entre l'application ferme des lois et l'Etat policier", a ajouté le ministre.

M. Paul a enfin invité "ceux qui veulent contester nos institutions à le faire selon les règles de la démocratie, si on ne veut pas acculer le Québec à l'anarchie".

Marcel Pepin porte des accusations contre Me Rémi Paul

La CSN demande au premier ministre de congédier le ministre de la Justice

MONTREAL (PC) — La Confédération des Syndicats nationaux, affirmant que M. Rémi Paul ne connaît pas la différence entre le terrorisme et les moyens de protestation légitimes, a demandé vendredi le congédiement du ministre de la Justice.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré qu'une requête à cet égard avait été présentée au premier ministre

Jean - Jacques Bertrand, après plusieurs assemblées du bureau confédéral. Dans un communiqué rendu public par M. Pepin, la CSN a accusé le ministre de la Justice de ne pas "reconnaître les lignes de démarcation entre le pouvoir politique, la magistrature, la Couronne et la police".

"Pour Me Paul, a affirmé la CSN, être juste, c'est de décider d'avance quels gestes sont compatibles, lesquels ne le sont pas, et de porter ensuite des accusations pour les gestes dont le ministre a décidé de la culpabilité.

"Le fait qu'il n'est ni procureur de la Couronne, ni juge, ne semble point gêner le ministre", ajoutait le document.

La CSN n'a pas spécifié les déclarations de M. Paul qui lui semblaient contestables.

Trudeau et Pelletier cités comme témoins au procès de Pierre Vallières

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a reçu vendredi une assignation de comparaître à titre de témoin devant un tribunal montréalais saisi de l'affaire LaGrenade, au cours de laquelle, en 1965, Mlle Thérèse Morin, avait perdu la vie dans l'explosion d'une bombe.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a également été cité à comparaître en rapport avec la même affaire.

Un porte-parole du cabinet du premier ministre a confirmé que la citation avait été reçue. Il a ajouté qu'en autant qu'il sache, il s'agit d'une audience sur une enquête de cautionnement.

Outre l'admission de réception des ordres du tribunal, les porte-parole de MM. Trudeau et Pelletier n'ont formulé aucun autre commentaire.

Les assignations sollicitent la présence des deux ministres devant le tribunal pour mardi prochain.

On se souviendra que Pierre Vallières avait été accusé de meurtre simple après l'attentat à la manufacture de chaussures LaGrenade.

A l'époque, M. Trudeau collaborait à la revue Cité libre et M. Pelletier était rédacteur en chef du quotidien montréalais La Presse.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITE

Le sismographe de l'aval enregistre les ondes sismiques de l'explosion nucléaire

• QUEBEC (PC) — Le sismographe de l'Université Laval a enregistré jeudi soir les ondes sismiques provenant de l'explosion nucléaire que les Etats-Unis ont effectuée aux Iles Aleoutiennes, à une profondeur de 4,000 pieds sous terre. La première onde sismique de la déflagration, qui s'est produite à 6h,06 dans l'île d'Amchitka, a été enregistrée sur un sismographe de l'Université Laval, à une distance de quelque 4,500 milles, environ 10 minutes plus tard.

La Mafia aurait réussi à s'emparer des titres d'une valeur de \$50,000,000

• Montréal (PC) — Misant sur la faiblesse des dispositifs de sécurité, la Mafia a infiltré les maisons de courtage de la métropole pour parvenir à voler annuellement des titres d'une valeur de près de \$50,000,000. C'est ce qu'a révélé jeudi le lieutenant-détective Henry Nawak de l'escouade des fraudes de la police de Montréal, qui prenait la parole au cours d'une conférence réunissant des policiers de la Nouvelle-Angleterre et du Canada.

Après six ans de gestion l'or-papier nait le chiffre record de \$1,477,000,000

• Washington (AFP) — "L'Or-papier" est né vendredi matin à 11h,25 locale dans le grand auditorium de l'hôtel Sheraton Park de Washington. Sa naissance, après six ans de gestation, a été applaudie par les 500 financiers représentant les 113 pays-membres du Fonds monétaire international qui assistaient à la séance de clôture de leur assemblée générale annuelle. C'est au cours de cette séance de clôture qu'a été annoncé par le ministre argentin de l'Economie, M. Jose Maria Dagnino Pastore, président de la session, le résultat positif du vote sur la mise en oeuvre du système des droits de tirage spéciaux.

SOMMAIRE AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 25
- Bourses 21
- Classées 22-23-24-25
- Convocations 22
- Mots croisés 25
- Radio-T.V. Cinéma 9-10-11
- Sports 17-18-19-20
- Voyages 14
- Pages féminines 12-13

LE SOURIRE DU PETIT DIBOUXIER

Un mari soupire: "Tous les matins, c'est pareil. Ma femme et le café se mettent à bouillir en même temps".

CREMERIE — TROIS-RIVIERES

Le service on fait pas attendre.

Des améliorations à la route conduisant à La Croche

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

LA TUQUE (M.A.) — La commission scolaire du Haut Saint-Maurice a passé une résolution dernièrement, sur la pro-

position du commissaire, Mme Noël Cadorette, dans le but d'appuyer la requête faite par les citoyens de la municipalité de La Croche et dans le but d'appuyer également la décision prise à cet effet par le maire et les échevins de la même municipalité. Les autorités municipales et les citoyens de La Croche demandent que des améliorations sensibles soient apportées à la route située entre leur municipalité et celle de La Tuque.

à la circulation. Elle considère aussi que la plupart des courbes de cette route sont dépourvues de gardes pouvant procurer une certaine sécurité aux automobilistes et que sur la plus grande partie de cette route, il n'y a pas d'endroits où stationner en cas de panne. Elle justifie enfin son appui par le fait que des autobus scolaires transportent, matin et soir, aux écoles de La Tuque, un nombre assez important d'écoliers.

La CSMSM a décidé d'appuyer ces revendications parce qu'elle considère elle-même que cette sinieuse route, d'environ 12 milles de longueur, est considérée comme très dangereuse

La CSMSM fera parvenir une copie de sa résolution au ministre de la Voirie, à Québec, à M. André Leduc, député du comté Laviolette, et à la municipalité de La Croche.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-Poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrine	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuissons	\$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q", LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR.



1074, Champfleury Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-4424

Dr. Bernard Poliquin, o. d.

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT LENTILLES CORNEENNES

TELEPHONE: 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

Très vaste choix de GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS



Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCORTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

GRATIS NETTOYEUR A PINCEAUX



SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC \$5.88 le gallon
Rég. \$8.95

MARTIN BERGERON ET FILS ENR.
221, DES CHENAUX CAP Tél.: 376-6152
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

MAINTENANT OUVERT TOUS LES DIMANCHES de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Fermé le lundi toute la journée

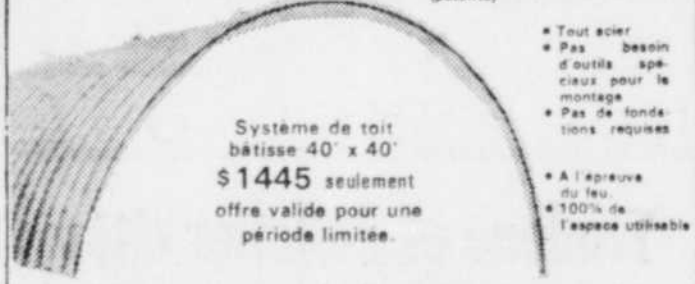
Spécialité:
• PÂTISSERIE FRANÇAISE
• PAIN FRANÇAIS
• GÂTEAUX DE TOUTES SORTES

TOUTE LA PÂTISSERIE BELGE ET FRANÇAISE

Fines Pâtisseries

286, St-Georges Trois-Rivières 375-0882

Pour des Bâtiments de Qualité en acier, exigez "ARCHIDROME" (patente)



Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix.

JEAN-L. BÉLIVEAU

ST-GREGOIRE, Cte NICOLET - TEL.: 819-223-2314

Je désire plus d'information sur votre bâtiment tout acier Archidrome patente...
NOM _____ Cte _____ Tél.: _____
ADRESSE _____ Cte _____ Tél.: _____



Donnez à votre terrain les soins requis à l'automne...

- NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE LA PELOUSE
- PLANTATION DE CONIFÈRES, ÉRABLES ET GROS ARBRES
- ÉMONDAGE DES ARBRES
- TAILLE DES ARBUSTES



La Pépinière des Laurentides INC.

Tél.: Pépinière: 375-9011 — Bureau: 376-2567



(Photo Gilles Berthiaume)

PLUSIEURS PERSONNALITÉS ont assisté, hier avant-midi, à l'ouverture de l'école de l'action syndicale qui se tient à la salle des Chevaliers de Colomb de La Tuque jusqu'à dimanche. Dans l'ordre habituel, nous reconnaissons le président du conseil central des syndicats nationaux, M. André Lebordais, le président du syndicat des services

hospitaliers, M. Roger Audy, le vice-président du conseil central et responsable de l'éducation, M. André Lamy, le maire de la ville de La Tuque, M. Lucien Filion et le vice-président du conseil central et responsable de la coordination, M. Robert Veilleux.

Plus de 25 syndicats représentés à l'école d'action syndicale

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — C'est hier avant-midi, sur le coup de 10 heures, qu'a débuté, en présence de nombreuses personnalités des syndicats nationaux et du maire Lucien Filion, l'école d'action syndicale qui se tiendra à La Tuque jusqu'à dimanche après-midi, en la salle des Chevaliers de Colomb.

C'est devant une assemblée d'environ 75 personnes, représentant 25 syndicats différents, que le maire Lucien Filion a souhaité la bienvenue aux participants et à leurs dirigeants. Parlant de l'importance de connaître les rouages de la loi et de l'action syndicale, le premier magistrat a déclaré que l'action de la CSN avait pris tellement d'envergure depuis un certain temps, que si elle décidait de déclencher un conflit, c'était toute la société qui s'en ressentait de façon tangible.

Le maire Filion a tenu à féliciter la CSN dans son action de convoquer ses membres à une école d'action syndicale. "Ceci prouve, a-t-il dit, de votre intérêt à la chose démocratique, de votre loyauté envers la société, et de votre désir de bien informer vos membres".

Faisant allusion par la suite au conflit en cours entre la municipalité de La Tuque et l'union des policiers, le premier magistrat a mentionné que la loi ne permettait pas à ces derniers de recourir à la grève mais qu'il pouvaient cependant s'assurer les services de la CSN. "Ce que nous admettons comme une chose tout à fait normale, a-t-il dit". Il a conclu en se disant confiant que le conflit entre les deux parties puisse se régler au cours des prochaines semaines.

M. Lebordais

Prenant la parole par la suite, le président du conseil central des syndicats nationaux, M.

André Lebordais, s'est dit d'avis qu'il était vrai et même normal que la CSN, tout comme la plupart des autres organismes d'ailleurs, subisse la contestation. M. Lebordais a vivement déploré l'absence totale des chefs de services intermédiaires de La Tuque qui avaient été invités à l'ouverture de cette école d'action syndicale.

Expliquant que le conseil central était, en quelque sorte, un agent de liaison entre les différents syndicats le président de cet organisme a indiqué qu'il pouvait jouer le rôle de conciliateur dans des conflits internes entre syndicats.

M. Lebordais a mentionné aussi les deux fronts sur lesquels se portait l'action de la CSN. Le premier qui est aujourd'hui dépassé, consistait pour les syndicats à se faire reconnaître d'abord. Le deuxième sur lequel porte l'action syndicale actuellement, c'est de travailler en collaboration avec le gouvernement et les corps intermédiaires pour essayer d'améliorer les lois et le système global dans lequel vit la société. Cette orientation devient de plus en plus réaliste puisque le conseil central a maintenant un délégué à l'A.C.E.F., un autre au conseil du bien-être de la Mauricie, un au commissariat industriel de Shawinigan, un au comité de consultation à la formation, un au centre culturel de Shawinigan.

Le responsable de l'éducation au conseil central, M. André Lamy, a aussi pris la parole pour parler de l'importance de l'éducation et de la motivation des membres qui sont affiliés à la CSN. Il a particulièrement insisté sur la participation des membres. "Il faut des gens, a-t-il dit, pour appuyer les officiers du conseil central et il faut aussi découvrir des militants et les intéresser à l'action syndicale. Dans chacun des syndicats, vous devez de vous saigner pour faire l'éducation de vos membres. C'est beau de faire des griefs, mais il faut savoir aussi les justifier, a-t-il conclu".

M. Robert Veilleux, responsable de la coordination, s'est finalement adressé aux membres des syndicats et il a mentionné

que le comité de coordination représentait une sorte de supervision des comités et des différentes représentations du conseil central. Ce dernier, dont le siège social est à Shawinigan, groupe 35 syndicats, ce qui représente un peu plus de 7,000 membres.

Ces syndicats sont dispersés à Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque.

Les cours se poursuivront aujourd'hui, à la salle des Chevaliers de Colomb et demain, deux intéressantes conférences seront présentées, l'une par M. Paul Cléche, secrétaire du comité central d'action politique à la CSN et l'autre par M. Raymond Parent, lors du banquet de clôture. M. Parent est secrétaire général à la CSN.

CENTRE PHARMACEUTIQUE

PRESCRIPTIONS 378-2833
OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m. DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.
436, LAVIOLETTE T.-R.



Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à

LA SALLE A MANGER de la PLACE ROYALE, 15e étage

ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95
Vous en mangez autant que vous en voulez. Pour réservation: 375-7775

L'HYPNOSE

A VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER

Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...

Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-8056

HÔTEL BÉCANCOUR

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOSAIQUES" du jeudi au dimanche soir
Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENAULT à 10 heures P.M. 294-2882



AVIS AUX CHASSEURS

Chasseurs, faites de vos prises les plus beaux souvenirs de votre vie. Confiez-les aux "Realiste" pour tous genres d'emballages. Ouvrage garanti. Modèle à votre disposition, tête de chevreuil à compter de \$35.00.
RAYMOND LANGEVIN
Tél.: 375-0878

TROIS-RIVIÈRES VEUT UN HOMME DU PEUPLE



ROGER SIMARD

connait les besoins du peuple
Votons créditiste
Votons Simard

Notre comité est situé à 294, St-Georges - Trois-Rivières Tél.: 379-3266

Bienvenue à tous

Cette annonce est rédigée et payée par Irène Tanguay
276, Des Chenaux, Cap-de-la-Madeleine, Agent Officiel de Roger Simard

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT



EM. Griffin Inc.

NEGOCIANT EN GROS
TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
Tél.: 375-9613

Les travaux complétés dès février

Immense bouilloire de \$1,500,000 installée à l'usine de la Domtar

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — L'immense bouilloire que la compagnie DOMTAR est à faire installer à son usine à papier de Trois-Rivières sera en opération au début de 1970. M. Marc Boucher, surintendant du département concerné ("Steam Plant"), prévoit en effet, que le gigantesque appareil sera actionné pour la première fois, au cours de février 1970. Ce projet, en passe de devenir une réalité, aura coûté la somme impressionnante de \$1,500,000 et né-

cessité des travaux de construction d'au moins huit mois. Cette addition au département des bouilloires ("Boiler Room") est devenue nécessaire pour hausser à la fois le rendement de l'usine et la qualité du produit fini: le PAPIER! De plus en plus, causée à la fois par la demande accrue de ce produit et les méthodes modernes de fabrication, la production de la vapeur doit être améliorée.

Dans une usine à papier, il en faut partout de cette vapeur: pour la cuisson des copeaux avant d'en arriver aux pâtes chimiques, pour toutes les autres opérations relatives au traitement de la pâte dite mécanique; celle obtenue par le broyage du bois... Et surtout aux machines où la mince couche de papier encore humide est séchée à point. Environ 60 pour cent de toute la vapeur générée aux bouilloires est incidemment aspirée par ces impressionnantes machines. Il en faut aussi pour assurer un chauffage normal de l'usine elle-même.

Ainsi la vapeur devient un atout d'une extrême importance dans la fabrication du papier. A un tel point que la nouvelle bouilloire peut être considérée comme le cœur de l'usine.

La greffe est longue

Cette greffe du moteur principal de l'usine, la bouilloire à demandé le concours de plusieurs spécialistes et manoeuvres. Il a d'abord fallu planter des pilotis d'une trentaine de pieds pour solidifier le terrain. Il fallait en somme s'assurer que la bâtisse abritant la gigantesque cuve

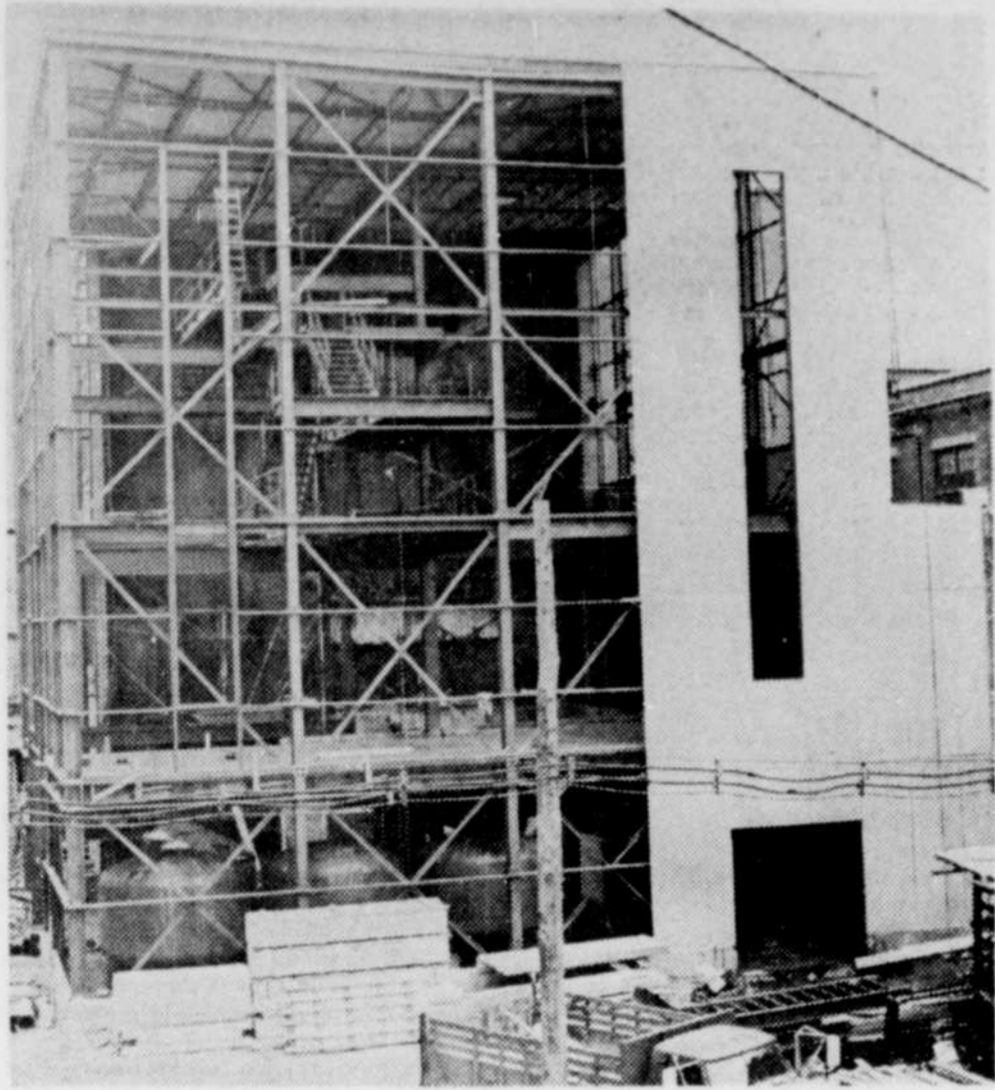
soit bien amarrée: les dimensions du projet l'exigeaient. A ce moment, le siège ou reposera le "boiler" comme l'appelle les gens du métier, est presque prêt. Les différents appareils comme les filtres et adoucisseurs d'eau sont déjà en place et on continue d'installer le reste de l'équipement composant le projet.

En opération, la bouilloire crachera dans tout le système de tuyaux conducteurs de l'usine, une poussée de 250,000 livres de vapeur à l'heure. L'envelop-

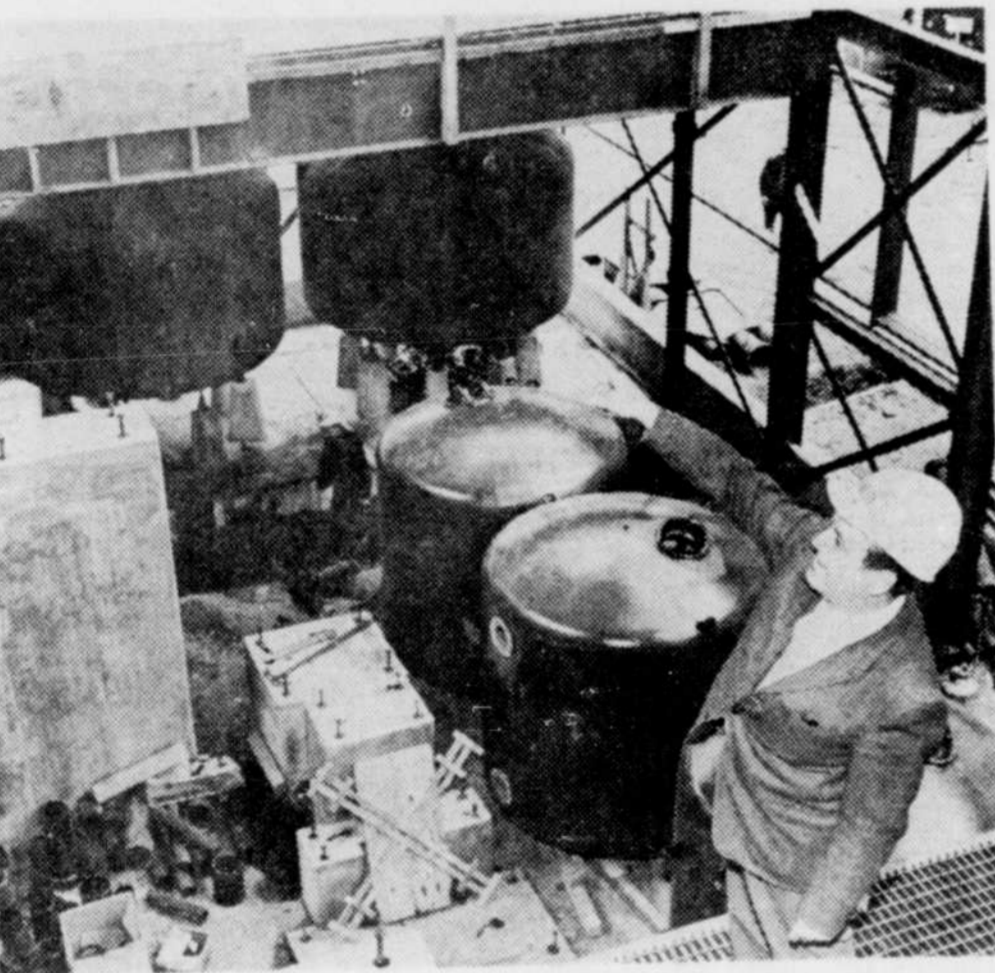
pe de sa carapace sera isolée par des parois renforcées de l'eau et la cheminée sera dotée d'un système de récupération, pouvant utiliser à bon escient la chaleur qui s'y dirigera. L'économie d'opération est donc un atout qui a été étudié de près dans sa construction.

Une hauteur de 125 pieds a été décidée pour la cheminée qui aura un diamètre de neuf pieds. Le tout sera en acier inoxydable. Quant à la bouilloire elle-même, elle exposera une surface de chauffage de 21,760 pieds carrés avec ses 36 pieds

de profondeur 65 pieds de hauteur et 20 pieds de largeur. Un contrôle électronique assurera l'automatisme du projet de l'alimentation en eau au début en vapeur. Advenant le cas où la bouilloire s'éteindrait tout le système d'allumage et d'alimentation seraient automatiquement coupés. L'eau deviendra directement du fletive à raison de 26,000 gallons à l'heure, pour être d'abord filtrée puis adouci avant utilisation. Pour transformer toute cette eau en vapeur, il faudra brûler 2,335 gallons d'huile dans le même temps, soit à l'heure aussi.



A L'INTERIEUR DE CETTE immense structure sera installés sous peu la nouvelle bouilloire de l'usine Domtar de Trois-Rivières.



M. MARC BOUCHER, SURINTENDANT du département des bouilloires (steam plant), indique l'endroit exact où reposera la base de la bouilloire entre le complexe échafaudage d'acier.

La gent étudiante bénéficiera d'un grand congé mercredi, jour des élections

Bureau de scrutin ouvert aujourd'hui et lundi

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — La gent étudiante du comté de Trois-Rivières bénéficiera d'un grand congé, mercredi le 8 octobre, cédant leur place aux électeurs et électrices des deux villes-sœurs qui se rendront dans les écoles pour élire un député à l'Assemblée nationale du Québec en remplacement de l'hon. Yves Gabias.

En effet, la grande majorité des 201 bureaux de scrutin occu-

pera des locaux scolaires dans les villes de Trois-Rivières et de Trois-Rivières Ouest. D'autres bureaux seront ouverts à divers endroits comme au pavillon Mgr St-Arnaud, à la Salle Medrano (ancienne salle Notre-Dame de la rue Ste-Julie) et au pavillon Boulet, sur la rue Bart. Le congé scolaire sera aussi accordé aux étudiants de l'Université du Québec, à Trois-Rivières, pour permettre à ceux qui ont l'âge requis d'exercer leur droit de vote.

38,294 électeurs

Le nombre des électeurs s'établit maintenant de façon officielle à 38,294, ce qui représente une diminution de 255 noms, à la suite de la révision de la liste électorale.

Le Dr Florent Grouseau, président d'élection pour la circons-

cription de Trois-Rivières, a rappelé que le scrutin de mercredi, le 8 octobre, aura lieu de 9h. du matin à 7h. du soir.

Bureau spécial

Un bureau spécial de scrutin sera ouvert au pavillon Boulet, 865 rue Hart, samedi et lundi, entre 2h. et 10h. p.m. pour per-

mettre à ceux qui seront absents le jour du scrutin, conformément aux exigences de la loi électorale, de déposer leur bulletin de vote à l'avance.

Quatre candidats

Quatre candidats affronteront l'électorat trifluvien mercredi prochain. Ce sont Me Gilles Gauthier, candidat officiel de l'Union nationale, le conseiller municipal Aimé Lefrançois, municipal Aimé Lefrançois, qui se présente comme candidat U.N. indépendant, M. Roger Simard, un candidat du Ralliement des Créditistes officieusement, mais qui a reçu l'appui catégorique de M. Réal Cossette, M. Jacques Vachon, un libéral indépendant.

Le régime sec

La Régie des Alcools du Québec rappelle dans un communiqué, qu'en vertu de la loi, les débits de boisson devront être fermés le jour du scrutin. Le jour du scrutin commence à minuit dans la nuit du 7 au 8 octobre et les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 7h. du soir le 8 octobre. Il est (Voir: Bureau page 25)

Commissaire d'écoles durant 12 ans

M. René Tremblay candidat au siège numéro 2, au Cap

TROIS-RIVIÈRES (C.H.) — René Tremblay, ex-commissaire d'écoles pendant douze ans, vient d'annoncer qu'il fera un retour dans l'arène politique en se présentant comme candidat à l'échevinage dans le quartier No 2 au Cap-de-la-Madeleine, lors des élections municipales du deux novembre.

La candidature de M. Tremblay était pressentie depuis quelques semaines déjà, mais ce n'est qu'hier qu'il a annoncé officiellement sa décision.

Dans la déclaration remise aux journalistes M. Tremblay a dit que de fortes pressions s'exerçaient sur lui depuis quelques années déjà et qu'elles s'étaient faites si pressantes au

de l'administration publique puisqu'il était à l'âge de 25 ans élu commissaire d'écoles pour une durée de douze ans avec trois stages comme président de la Commission scolaire du Cap. Il avait pris sa retraite sans subir la défaite.

M. Tremblay est marié à une institutrice Mlle Jacqueline Boisvert et est père de 7 enfants. Il appartient à plusieurs mouvements sociaux, civiques et religieux ce qui lui a permis de connaître ses concitoyens. M. Tremblay est conseiller en assurance avec la compagnie Métropolitaine.

Créditiste à Ottawa depuis 10 ans

M. Arthur Milette invite les créditistes à se rallier autour de M. Lefrançois

TROIS-RIVIÈRES (FG) — Créditiste à Ottawa depuis dix ans, mais fidèle à l'Union nationale à Québec depuis la fondation de ce parti par feu l'hon. Maurice-L. Duplessis, M. Arthur Milette, homme d'affaires bien connu de notre ville, a déclaré, hier, qu'il appuyait à cent pour cent la candidature de M. Aimé Lefrançois dans l'élection partielle du 8 octobre.

Et il a expliqué pourquoi:

"Le ministre de la Voirie Fernand Lafontaine a laissé un message aux Trifliviens, l'autre jour, lorsqu'il a suggéré de donner le nom de Maurice Bellemare au nouveau pont sur la rivière St-Maurice. Je crois qu'il a voulu signifier par là qu'il fallait reconnaître le dévouement et récompenser le mérite d'un bon serviteur du peuple.

"Dans le même ordre d'idée, je crois", a dit M. Milette que la population de Trois-Rivières devrait offrir le comté à M. Aimé Lefrançois, en reconnaissance de ses quinze années de bons services comme échevin. Il possède toutes les qualifications que l'on exige d'un bon député".

M. Milette a ajouté: "Pour ma part, je demande aux créditistes du comté de Trois-Rivières de se rallier autour de la candidature du conseiller Aimé Lefrançois, qui sera fort probablement le porte-étendard des créditistes aux prochaines élections générales".

L'homme d'affaire du boulevard des Récollets a prédit que la lutte se ferait principalement entre M. Aimé Lefrançois et Me Gilles Gauthier, et il a concédé au candidat Lefrançois d'excellentes chances de remporter la victoire.

A son point de vue, le candidat libéral indépendant Jacques Vachon connaîtra la défaite, parce qu'il ne reçoit aucun ap-

pui du parti libéral, ce qui incite les libéraux trifliviens "à le considérer comme battu d'avance".

M. Milette s'en est pris surtout au candidat créditiste M. Roger Simard, qu'il a qualifié de "candidat-suicide", projeté dans la présente élection par le parti ministériel dans le but de "mélanger les cartes".

"Que vient faire M. Roger Simard dans cette campagne électorale?", s'est demandé M. Milette. "Il ne demeure même pas à Trois-Rivières, mais au Cap-de-la-Madeleine tout comme son organisateur en chef, M. Irénée Tanguay et son publiciste Phil Cossette. Tous trois sont donc du comté de Champlain.

Je considère d'ailleurs que dans cette élection partielle, il ne devrait pas y avoir de candidat créditiste dans aucun des quatre comtés.

"Aux prochaines élections générales, le mouvement créditiste aura des candidats dans tous les comtés et si par hasard, M. Lefrançois se présentait alors sous une autre étiquette, je serai le premier à le combattre", a dit encore M. Milette.

Il a tenu aussi à préciser: "Je n'ai aucune animosité personnelle contre Me Gilles Gauthier. C'est un excellent jeune homme, mais il vient juste d'arriver chez nous. Ce n'est pas lui qui a bâti Trois-Rivières.

"Cela fait quinze ans que M. Aimé Lefrançois se dévoue corps et âme pour le bien public. Il connaît les besoins du peuple. Beaucoup de Trifliviens, comme moi-même, ont contracté à son endroit une dette de reconnaissance. L'occasion nous est offerte, le 8 octobre, de lui prouver notre gratitude. Une fois élu député, il sera accueilli à bras ouverts par des ministres. C'est moi qui vous le dis".



M. René Tremblay

cours des derniers mois qu'il n'avait pu après mûre réflexion, se dérober à son devoir.

Dans son optique, M. Tremblay prétend que le quartier No 2 a besoin d'un conseiller énergique et jeune pour travailler à l'épanouissement économique commercial, social, culturel et sportif de la ville du Cap en général et du quartier No 2 en particulier.

M. Tremblay s'est présenté aux journalistes comme un Madelinois de vieille souche. Il a vu le jour dans la cité madelinnoise en 1926 puis il a fait ses études primaires au collège du Sacré-Coeur à l'école secondaire Pierre-Boucher, à l'école commerciale Martel et à l'école de Arts et Métiers.

Le quadragénaire s'est dit préparé à la fonction d'échevin à cause de sa vaste expérience

Le 8 octobre 1969
VOTONS



Aimé Lefrançois

L'homme le mieux qualifié pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Le seul qui reçoit toutes les classes de la Société.

Comité: 840, Niverville
Tel.: 379-0033

Comité: 1725, Notre-Dame
Tel.: 379-0868

Cette annonce est publiée et payée par Jos Chandonnet, agent officiel de Aimé Lefrançois, 853, Radisson, Trois-Rivières.

CE SOIR à 11h.30 p.m. à C.K.T.M.-TV ne manquez pas



JACQUES VACHON

Candidat libéral indépendant
Cité de Trois-Rivières

Pour un homme d'action, le 8 votons Jacques Vachon.

Cette annonce a été rédigée et payée par Damien Veilleux, agent officiel.
1740, Lajoie, T.R.

Je n'ai même pas payé ma réparation pour notre église"

Brave cultivateur de Yamachiche condamné à \$300 d'amende pour possession d'alambic

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — partition pour notre église, a "Je n'ai même pas payé ma ré-

de Rivière Sud, à Yamachiche, au juge Léon Girard, avant que le magistrat ne prononce la sentence pour possession d'un alambic. "Trois cents dollars d'amende, a rétorqué le président du tribunal, avec cependant un mois de délai à cause de la pauvreté de moyens financiers invoquée par le prévenu Camille Milot.

- La commission du Centre culturel devra désigner trois nouveaux commissaires lors de prochaines délibérations car, outre M. Henri Audet et Sylvio St-Amant, elle devra trouver un successeur à M. Jean Rivard. Ce représentant du milieu étudiant avait démissionné, il y a quelques mois et ne pouvait donc pas obtenir un nouveau mandat au sein de la commission.
- Le Dr Marcel Chaput, bien connu pour sa lettre en faveur d'un Québec indépendant, donnera une conférence ce soir à 8h.30 à l'école Fleur-de-Lys, au Cap. Il sera cependant question de la santé par les aliments naturels. Le Dr. Chaput en tant que naturopathe, rencontre en effet les membres de l'Association des consommateurs d'aliments naturels (ACAN).
- Le conseiller Fernand Gouneau a fait savoir au conseil de ville que plusieurs tuiles céramiques "décollaient" au poste de police No 1 et il a demandé que des réparations soient effectuées le plus tôt possible. Son collègue, M. Léo Pidgeon a tenté d'expliquer ce phénomène: "Si les tuiles décollent, il faut croire que la pression est trop forte".
- Plus de 300 enfants se sont déjà inscrits aux samedis-Jeunes des Lions, au Pavillon Mgr St-Arnaud. Il reste cependant encore quelques places de libres pour les jeunes qui désirent participer aux nombreuses activités du Pavillon.

c'est un secret polichinelle

larmoyé un cultivateur de Grand-Pré. "Je suis bien pauvre votre Seigneurie, a imploré l'inculpé. Je n'ai que quelques vaches à lait (nous n'en connaissons pas d'autres modèles)... et je touche aussi du Bien-Être. Somme toute, le cultivateur a invoqué qu'il opérât l'alambic pour payer ses comptes. Certains de ceux-ci à des institutions bancaires et un dernier... pour le paiement de son église paroissiale: la répartition du coût de l'immeuble en question tel qu'expliqué par l'accusé.

Bon prince, le juge Girard lui a imposé une amende de \$300, en prenant note que le code pénal lui permettait de sévir entre les montants de \$100 et \$2,000.

L'homme de la rue se plaint qu'il paie déjà assez de taxes comme ça!

par Andrée CHAMBERLAND

TROIS-RIVIERES — La déclaration du docteur Guy Boisclair relativement à la hausse prochaine de la taxe scolaire ne semble pas avoir tellement surpris les gens, bien que certains trouvent qu'ils "paient déjà assez de taxes sans qu'on leur en impose d'autres par-dessus". C'est ce que nous a révélé une petite enquête.

Par contre, les gens ne s'opposent pas catégoriquement à inadmissibles, on dit qu'il faut les couper, qu'est-ce qu'on at-

M. Jean Veillette (Cap)

Selon M. Veillette, "rien ne marche au ministère de l'Éducation". C'est en effet l'opinion de ce contribuable qui trouve qu'il "y a des abus et des dépenses inadmissibles dans ce ministère!" "On parle de dépenses



M. Jean Veillette

tend pour le faire dans ce secteur qui est le plus concerné. Un meilleur contrôle s'impose".

Mme Lapointe (Cap)



"On en paie déjà assez. Ils pensent et disent qu'on a qu'à remonter le prix de nos loyers pour payer les nouvelles taxes. Qu'ils viennent donc essayer. C'est faux, on ne peut les augmenter, et il faut payer les nouvelles taxes.

La solution serait d'avoir moins de professeurs qui enseigneraient, comme autrefois, plusieurs matières et coûteraient moins cher. Il y a aussi beaucoup trop de gaspillage".

LES DANNY'S

Dans leur formidable spectacle L'HOMME et la FEMME

Yves Richard, m.c.
À venir: Gisèle Mars

Spectacles:
Samedi: 9h.30
11h.45 et 12h.45
Dimanche: 5h.
9h.30 et 11h.

ENTRÉE LIBRE

cette nouvelle taxe affirmant qu'il y a tellement de gaspillages au Ministère de l'Éducation, que les crédits sont mal administrés et qu'on devrait chercher la vraie solution au problème plutôt que de se contenter d'imposer facilement une taxe, mais que malgré tout en attendant, il ne faut pas reculer dans le domaine de l'éducation. Pour cela, il faut accepter de payer. L'éducation, ça coûte cher, mais on n'a pas le choix.

y aurait peut-être d'autres solutions que les taxes pour solutionner les déficits actuels, mais il faudrait étudier la question et y penser un peu".

Mlle Denise Grenier (Cap)

"Je comprends l'état pitoyable des Commissions scolaires et la situation déplorable dans laquelle elles se trouvent. Mais ce n'est pas une raison pour



Mlle Denise Grenier

toujours faire payer le pauvre contribuable. Le ministère de l'Éducation doit être capable de solutionner autrement le problème que par des taxes et devrait restructurer sa façon d'administrer".

Mlle Jeannine Trotter (Shaw)

"Avant de critiquer les taxes, il faudrait savoir quels sont les problèmes et pourquoi il y en a. Si l'augmentation de taxes est fondée, alors c'est bien. Le tout est là, savoir si c'est fondé ou pas. Une chose est certaine, le niveau scolaire monte au Québec et c'est une très bonne chose, et il faut y mettre le prix".

M. Lucien Douville (TRO)

Selon M. Douville, on paie déjà assez de taxes. Les meilleures solutions seraient de trouver du monde compétent pour solutionner ce problème sans imposer des taxes, sans toujours défoncer les budgets et mettre cela sur le dos des contribuables. "Ils devraient tâcher de nous jailler assez de taxes. Les meilleurs laisser vivre un peu et éliminer eux-mêmes leurs gaspillages".



(Photo: Roland Lemire)

Un rat d'une livre et demie!

EST-CE LE TEMPS DES RATS? Ce spécimen de douze pouces de long sans la queue, et pesant plus d'une livre et demie, a été assommé par un passant, vers minuit, hier soir, alors qu'après avoir traversé la rue Notre-Dame, il s'était réfugié devant la porte du magasin Banville. Il faut dire que le passant n'a pas eu la chose facile, car ce rat était fort agressif. Lorsque le jeune homme s'approchait, le rat chargeait et tentait de le mordre aux jambes. Brave comme tous les Trifluviens, l'homme s'est armé d'une barre de fer trouvée dans le coffre-arrière de sa voiture et a assommé le rongeur. D'après le manuel de zoologie, il s'agit d'un rat d'eau.

"Rat d'eau", est le nom vulgaire de cette espèce de rat. Le véritable nom est campagnol amphibie, car il vit le long des cours d'eau, ou surmulot. Sa livrée était de couleur brune. Lorsqu'il a été aperçu par le passant, le rat venait du port. Deux policiers, dont le flair les avait attirés sur les lieux, ont dit qu'au printemps et à l'automne, beaucoup de rats de cette espèce s'aventurent dans la ville, venant du port, probablement à la recherche de nourriture. Si vous en apercevez un et si vous désirez l'assommer, soyez prudents, car ces rats sont agressifs et leur morsure peut être très dangereuse, ces rongeurs étant les véhicules de graves maladies.

Essor de la construction au Cap-de-la-Madeleine

Plus de \$5 millions investis

CAP DE LA MADELEINE (RN) — La construction a repris sa progression normale au Cap-de-la-Madeleine durant le mois de septembre. Le nombre de permis émis durant ce mois a été de l'ordre de 54 pour une somme totale de \$640.800. Durant le même mois, en 1968, 24 permis de construire avaient été émis pour une valeur de \$349.025.

La compilation des neuf premiers mois de l'année 69 donne un total de 317 permis de construire, tandis que durant la même période de 1968, un total de 282 permis avaient été émis pour une somme de \$3.430.525.

alors que la compilation des permis de cette année donne le chiffre record de \$5.227.572, soit une augmentation de \$797.047 sur l'an dernier.

Le quartier numéro six a atteint un de ses meilleurs mois avec un montant de \$434.500, pour un total de 24 permis pour la construction de 16 bungalows, un permis pour la construction d'une église (Sainte-Bernadette) et sept permis pour l'entretien et la réparation.

Le quartier numéro deux a pris l'avance sur les autres quartiers avec un total de 12 permis pour une somme de \$97.150. Ces permis autorisent la construction de quatre bungalows, une maison multifamiliale de trois logements, et permettent la construction de quatre logements additionnels, quatre

permis ont aussi été émis pour l'entretien et la réparation.

Le quartier numéro cinq, arrive bon troisième avec un total de neuf permis pour un montant de \$81.400 autorisant la construction de deux bungalows, une maison multifamiliale de six logements, un permis pour la

construction de deux logements additionnels, deux permis pour le commerce et trois permis pour l'entretien et la réparation. Des permis ont été émis pour un montant de \$4.300 dans le quartier numéro un, pour une somme de \$300 dans le quartier numéro trois et de \$3.050 dans le quartier numéro quatre.

DÉMÉNAGEMENT

DERRY EXPRESS
INC.

539-3103

• LOCAL LONGUE DISTANCE
• HOMMES QUALIFIES
• EQUIPEMENT MODERNE
• ASSURANCES

Jean Gauthier, rés. — 539-4026
Gilles Gauthier, rés. — 536-4536

SATISFACTION GARANTIE

2443, RUE COUTU SHAWINIGAN

Vincent

Route Shawinigan — Grand'Mère

Tous les modèles
1970
sont arrivés

CHRYSLER — VALIANT
FURY — DUSTER
BARRACUDA —

LIVRAISON IMMÉDIATE

Fleuriste Normandin Enr.
ROUTE SHAWINIGAN - GRAND'MÈRE

vous rappelle, que le mois d'octobre est le temps de planter les bulbes de tulipe, conifères et plantes vivaces.

Nous avons toujours un vaste choix de plantes vertes et fleuries.

Fleurs pour toutes occasions, Tél.: 539-2551

OUVERT: lundi, mardi, mercredi, samedi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
jeudi et vendredi de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

STUDIO D'ESTHÉTIQUE

TRAITEMENT DE LA PEAU

ÉPILATION — MAQUILLAGE

Pharmacie Trépanier

668, 5 e Rue Shawinigan

Tél.: 536-2595

Samedi et Dimanche

danse avec orchestre

Les Dynamiques

Samedi: De 9h.00 à 11h.30
Dimanche: De 8h.30 à 12h.00

HÔTEL **Kapi-Bouska** INC.

Tél.: 365-5111

Sylvio Allaire
Claude Dampousse

263, Du Moulin, St-Tite

Voyez la publicité de **SKI-DOO** dans la page 13 de PERSPECTIVES d'aujourd'hui.

Nous avons

L'HABIT de SKI DOO et l'équipement au complet pour chaque membre de votre FAMILLE. VENEZ NOUS VOIR!

Sea Doo Bombardier
Bicyclettes
Scies Mécaniques

705, 7e Ave. 538-4242
Grand'Mère

MONTCALM NEAULT
et FILS INC.

Coup de filet des policiers madelinois

(R.N.) — Le service de police du Cap-de-la-Madeleine a réussi plusieurs beaux coups de filet depuis quelques mois. Après avoir démembré au moins quatre réseaux de jeunes voleurs et de vandales, les policiers ont eu la main heureuse en prenant à quelques reprises des voleurs sur le fait.

Cette semaine, soit mardi soir, vers minuit, les policiers en faisant leur patrouille, ont aperçu quelque chose d'anormal à la pharmacie Lanouette. Les policiers ont vite fait de constater que des individus avaient pénétré par effraction dans l'établissement. Sans attendre, ils se dirigèrent à l'intérieur pour mettre la main sur deux complices qui s'apprêtaient à commettre un vol.

La sûreté a commencé immédiatement son enquête après que les deux individus furent mis sous arrêt. Ces deux voleurs, Pierre Savard et Réjean Auger ont comparu en Cour des Sessions de la Paix où ils ont été condamnés à un an et à deux ans de prison.

Les deux individus ont causé pour environ \$600 de dommages à la propriété. Apparemment, ils se préparaient à pénétrer dans les bureaux situés au second plancher de l'édifice.

Cette fois, le travail des détectives a été facilité par l'intervention rapide des policiers. Une telle coordination des effectifs est ordinairement difficile à réaliser, car les policiers malgré la vigilance avec laquelle ils effectuent la surveillance ont à lutter contre la ruse des malfaiteurs qui opèrent dans l'ombre.

Auberge du Lac-aux-Sables

SAMEDI ET DIMANCHE

Danse avec le formidable orchestre

"LES MARTIENS"

Samedi soir, en spectacle

GILLES BROWN

Vedette du disque et de la télévision.

BIENVENUE À TOUS

Tél.: 46

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ST-GÉRARD-DES-LAURENTIDES

Règlement No 39

Pour modifier le règlement numéro 39 relatif à la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides.

CONSIDÉRANT qu'en vertu des pouvoirs dévolus par l'article 57 de la loi de la Régie des Alcools, S.R.Q. 1964, chapitre 44, le Conseil de la Corporation Municipale a adopté un règlement précisant la nature des permis pouvant être émis par la Régie dans les limites de la Municipalité soumise à sa juridiction.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ses pouvoirs généraux, le Conseil de la Corporation Municipale a le pouvoir de modifier ses propres règlements.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Corporation Municipale de St-Gérard-des-Laurentides ordonne et statue par le présent règlement, ce qui suit, savoir:

- 1- L'article 1 du règlement numéro 39 est modifié ainsi qu'il suit: "Nonobstant tout règlement en ce contraire qui a pu exister dans la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides, l'émission de tout genre de permis est autorisée dans la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides dans tous les établissements rencontrant les exigences prévues par la loi de la Régie des Alcools du Québec, S.R.Q. 1964, chapitre 44".
- 2- L'article 2 du même règlement est abrogé.
- 3- Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs, propriétaires et locataires, le 8 octobre 1969, conformément aux dispositions de la loi de Tempérance, S.R.Q. 1964, chapitre 45, et entrera en vigueur conformément à la loi, après expiration des délais légaux prévus à cet effet. La votation par scrutin secret sera tenue en la salle du Couvent de St-Gérard-des-Laurentides, de 10h.00 du matin, jusqu'à 8h.00 du soir.

Robert Beaupré, Maire,
Emilien Bergeron, Sec.-Trés.

Donné à St-Gérard-des-Laurentides ce 2ième jour de septembre 1969.
Emilien Bergeron,
Secrétaire-Trésorier.

La Canadian ASEA Electric fournira de l'emploi à 50 personnes

Construction d'une usine de \$700,000 à Trois-Rivières

MONTREAL — La Canadian ASEA Electric Limited a annoncé qu'elle construira une nouvelle usine de service dans le centre de la ville de Trois-Rivières. Le coût de la nouvelle installation sera d'environ \$700,000.

L'usine de 20,000 pieds carrés renfermera un atelier de service se spécialisant dans la remise à neuf et la réparation des moteurs et des générateurs de tous genres. On y fabriquera également des bobines de générateurs à haute tension de toutes les dimensions et de toutes les charges.

M. A. C. De Lery, président de la compagnie, a déclaré

qu'on avait opté pour la ville de Trois-Rivières en raison de son importance comme centre des pâtes et papiers, des produits chimiques, de l'acier et d'autres grandes industries. L'emplacement stratégique de la ville, située à mi-chemin entre Montréal et Québec sur la rive nord du St-Laurent à proximité du pont donnant accès à toute la rive sud fut un autre facteur prédominant dans ce choix.

La nouvelle installation vient s'ajouter au programme d'expansion entrepris récemment au Canada par la Canadian ASEA et la société mère ASEA qui dirige plusieurs compa-

gnies à l'échelle internationale de son siège social en Suède.

L'installation de Trois-Rivières fournira de l'emploi à environ 50 personnes au début sur une base d'un seul tour d'équipe. Il s'agira en majeure partie d'ouvriers affectés à la production, ainsi que de personnel de direction et de bureau. La compagnie fera appel à des ouvriers de la région qui recevront la formation nécessaire pour devenir des manoeuvres spécialisés.

Un second tour d'équipe, nécessitant environ 35 employés additionnels, sera mis sur pied dès que le travail le justifiera.

L'usine sera érigée sur le boulevard Des Récollets dans le centre industriel No 1 de la ville, près du pont reliant les deux rives du Saint-Laurent. Il s'agira d'un atrayant édifice de plain-pied de 200 pieds de longueur et de 100 piérs de largeur. La construction débutera dès cet automne et l'usine entrera en exploitation d'ici six mois.

L'atelier de service sera grandement automatisé et doté de grues à grand rendement pour le déplacement des gros moteurs miniers et industriels et de l'outillage lourd qui y seront acheminés pour remise à neuf et réparations.



WILLY BRANDT, AU CENTRE, DEVIENDRA vraisemblablement le nouveau chancelier de l'Allemagne de l'Ouest à la suite de la formation d'un gouvernement de coalition entre les représentants de Brandt et ceux de Walter Scheel. Les nouveaux groupes parlementaires SPD et

FDP ont entériné hier le contrat pour un gouvernement de gauche à direction socialiste participation libérale. Les représentants du nouveau gouvernement de coalition, Scheel, Brandt et le ministre de l'Économie Karl Schiller portent un toast à la nouvelle coalition.

(Téléphoto PA)

Rémi Paul fustige le président de la CSN

Pepin ne m'empêchera pas de faire régner l'ordre et la paix!

QUEBEC (CP) — "Ni M. Marcel Pepin, ni d'autre, n'empêcheront le ministre de la Justice de voir avec fermeté au respect des lois et au maintien de l'ordre", a déclaré vendredi M. Rémi Paul, quelques heures après les propos tenus à Montréal par le président de la Confédération des Syndicats nationaux.

"Je ne suis pas du tout surpris de la panique qui semble s'être emparée de M. Pepin et de quelques autres", a ajouté M. Paul.

"Devant les propos de M. Pepin, je n'ai d'autre choix que d'adopter une attitude sereine et je n'ai pas à me convaincre que je remplis mon devoir envers la population, afin de faire régner l'ordre et la paix.

"Je demande au peuple québécois, a ajouté le ministre, de garder toute sa lucidité devant certains

événements malheureux qui sont survenus au Québec depuis quelque temps".

M. Paul a ensuite fait appel aux honnêtes gens du Québec pour qu'ils ne se laissent pas impressionner ou bousculer par des déclarations intempestives qui émanent de partout.

Selon M. Paul, le Québec ne sera jamais un Etat policier, "tant que j'occuperai le poste de ministre de la Justice.

"Il y a distinction à faire, distinction que bien des "vierges offensées" ont de la difficulté à comprendre, entre l'application ferme des lois et l'Etat policier", a ajouté le ministre.

M. Paul a enfin invité "ceux qui veulent contester nos institutions à le faire selon les règles de la démocratie, si on ne veut pas acculer le Québec à l'anarchie".

Marcel Pepin porte des accusations contre Me Rémi Paul

La CSN demande au premier ministre de congédier le ministre de la Justice

MONTREAL (PC) — La Confédération des Syndicats nationaux, affirmant que M. Rémi Paul ne connaît pas la différence entre le terrorisme et les moyens de protestation légitimes, a demandé vendredi le congédiement du ministre de la Justice.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré qu'une requête à cet égard avait été présentée au premier ministre

Jean-Jacques Bertrand, après plusieurs assemblées du bureau confédéral. Dans un communiqué rendu public par M. Pepin, la CSN a accusé le ministre de la Justice de ne pas "reconnaître les lignes de démarcation entre le pouvoir politique, la magistrature, la Couronne et la police".

En particulier, ajoute le communiqué, la CSN blâme l'attitude de M. Paul sur la récente arrestation de M. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'Intégration scolaire.

"Pour Me Paul, a affirmé la CSN, être juste, c'est de décider d'avance quels gestes sont coupables, lesquels ne le sont pas, et de porter ensuite des accusations pour les gestes dont le ministre a décidé de la culpabilité.

"Le fait qu'il n'est ni procureur de la Couronne, ni juge, ne semble point gêner le ministre", ajoutait le document.

La CSN n'a pas spécifié les déclarations de M. Paul qui lui semblaient contestables.

Le groupe SPD approuve le mariage de raison Brandt-Scheel

Brandt deviendrait le nouveau chancelier de l'Allemagne

BONN (AFP) — Le contrat pour un gouvernement de gauche à direction socialiste et participation libérale, signé jeudi par les présidents des deux partis, MM. Willy Brandt et Walter Scheel, a été entériné dans la journée de vendredi par les nouveaux groupes parlementaires SPD et FDP issu des élections du 28 septembre.

Ce geste rend vraisemblable la confirmation de M. Brandt au poste de chancelier de l'Allemagne.

C'est sans aucune difficulté que le groupe SPD de 224 membres a approuvé le mariage de raison proposé par MM. Brandt et Scheel entre la sociale-démocratie et l'opposition libérale pour les quatre prochaines années. Il l'a fait malgré les concessions consenties par M. Willy Brandt dans les domaines social et fiscal au parti libéral. L'unanimité a été totale, aussi, pour consommer le divorce avec le

partenaire gouvernemental chrétien-démocrate du chancelier Kiesinger, avec lequel le SPD avait co-gouverné ces trois dernières années.

Cette coalition a été qualifiée "de falsification de la volonté de l'électorat" par M. Kurt-Georg Kiesinger, chancelier sortant, dont le parti chrétien-démocrate se voit relégué dans l'opposition par la nouvelle alliance.

Les délibérations ont été beaucoup plus ardues et plus longues chez les libéraux, qui comptent 30 membres, mais le groupe a fini par donner son accord à M. Walter Scheel. L'aile conservatrice, dirigée par M. Erich Mende, l'ancien vice-chancelier des cabinets Adenauer et Erhard, n'a pas réussi à obtenir que les propositions de négociations faites en dernière heure par le chancelier chrétien-démocrate M. Kiesinger, soient prises en considération.

Tout n'est pas réglé

Les deux partis ont finalement régularisé, ainsi, une situation pour le moins curieuse. Elle d'aurait depuis que le socialiste Gustave Heinemann avait été élu le 5 mars dernier, à Berlin-Ouest, à la présidence de la République avec les voix de l'opposition libérale contre le candidat chrétien-démocrate, M. Gerhard Schroeder.

L'accord des groupes parlementaires SPD-FDP de vendredi n'a cependant pas encore éliminé toutes les difficultés dressées devant le gouvernement Brandt-Scheel. Il lui faudra d'abord obtenir l'investiture du Nouveau Bundestag, le 22 octobre prochain.

Il ne fait pas de doute que pendant les deux prochaines semaines, l'aile conservatrice du parti libéral fera l'objet de tentatives de débauchage pour empêcher que la coalition de gau-

che n'obtienne l'investiture. Il suffit que six voix libérales cèdent aux appels de la CDU-CSU pour que M. Brandt n'ait pas la majorité absolue (249 sur 496 sièges) requise aux deux premiers tours de scrutin.

Le cabinet Brandt-Scheel devra affronter en tout cas, une opposition chrétienne-démocrate qui promet d'être à bien des égards redoutable.

• Bouilloire de \$1,500,000

page 3 T.-R.

• La mission Apollo-12

page 7

• Prélude à la série mondiale

page 17

• Nouvelle saison pour le junior A

page 19

Trudeau et Pelletier cités comme témoins au procès de Pierre Vallières

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a reçu vendredi une assignation de comparaître à titre de témoin devant un tribunal montréalais saisi de l'affaire LaGrenade, au cours de laquelle, en 1965, Mlle Thérèse Morin, avait perdu la vie dans l'explosion d'une bombe.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a également été cité à comparaître en rapport avec la même affaire.

Un porte-parole du cabinet du premier ministre a confirmé que la citation avait été reçue. Il a ajouté qu'en attendant qu'il sache, il s'agissait d'une audience sur une enquête de cautionnement.

Outre l'admission de réception des ordres du tribunal, les porte-parole de MM. Trudeau et Pelletier n'ont formulé aucun autre commentaire.

Les assignations sollicitent la présence des deux ministres devant le tribunal pour mardi prochain.

On se souviendra que Pierre Vallières avait été accusé de meurtre simple après l'attentat à la manufacture de chaussures LaGrenade.

A l'époque, M. Trudeau collaborait à la revue Cité libre et M. Pelletier était rédacteur en chef du quotidien montréalais La Presse.

Deux personnes retrouvées sans vie près de La Tuque

par MARCEL AUBRY

LA TUQUE — M. Alphonse Glazer, âgé de 65 ans, qui avait été porté disparu jeudi dernier a été retrouvé sans vie, hier, vers 12 heures à environ deux milles au sud du lac Édouard dans l'eau de la rivière Batis-

can. La victime était hospitalisée au Sanatorium du Lac Édouard depuis déjà quelques temps.

Il semble que la victime se serait vraisemblablement enlevé la vie dans un moment d'accès de psychose. Le coroner du district, le docteur Gaston Tremblay, après une étude du dossier, a classé l'affaire comme un simple cas de recherche.

Dans un chalet

Un citoyen de la rue Marc-Sauveur à Montréal M. J.-Donat Couture a été retrouvé sans vie, jeudi soir dans son camp de chasse situé à environ 30 milles au nord de Parent. La victime a été découverte par un de ses compagnons, M. Claude Potvin, le cadavre a été conduit à La Tuque par la voie du Canadien National où le coroner du district, le docteur Gaston Tremblay, a conclu qu'il s'agissait d'une mort par infarctus.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Le sismographe de Laval enregistre les ondes sismiques de l'explosion nucléaire

• QUEBEC (PC) — Le sismographe de l'Université Laval a enregistré jeudi soir les ondes sismiques provenant de l'explosion nucléaire que les États-Unis ont effectuée aux îles Aléoutiennes, à une profondeur de 4,000 pieds sous terre. La première onde sismique de la déflagration, qui s'est produite à 6h.06 dans l'île d'Amchirka, a été enregistrée sur un sismographe de l'Université Laval, à une distance de quelque 4,500 milles, environ 10 minutes plus tard.

La Mafia aurait réussi à s'emparer des titres d'une valeur de \$50,000,000

• Montréal (PC) — Misant sur la faiblesse des dispositifs de sécurité, la Mafia a infiltré les maisons de courtage de la métropole pour parvenir à voler annuellement des titres d'une valeur de près de \$50,000,000. C'est ce qu'a révélé jeudi le lieutenant-détective Henry Nawok de l'escouade des fraudes de la police de Montréal, qui prenait la parole au cours d'une conférence réunissant des policiers de la Nouvelle-Angleterre et du Canada.

Après six ans de gestion l'or-papier naît le chiffre record de \$1,477,000,000

• Washington (AFP) — "L'Or-papier" est né vendredi matin à 11h.25 locale dans le grand auditorium de l'hôtel Sheraton Park de Washington. Sa naissance, après six ans de gestation, a été applaudie par les 500 financiers représentant les 113 pays-membres du Fonds monétaire international qui assistaient à la séance de clôture de leur assemblée générale annuelle. C'est au cours de cette séance de clôture qu'a été annoncé par le ministre argentin de l'Économie, M. Jose Maria Dagnino Pastore, président de la session, le résultat positif du vote sur la mise en oeuvre du système des droits de tirage spéciaux.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	25
Bourses	21
Classées	22-23-24-25
Convocations	22
Mots croisés	25
Radio-T.V. Cinéma	9-10-11
Sports	17-18-19-20
Voyages	14
Pages féminines	12-13

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Un mari soupire: "Tous les matins, c'est pareil. Ma femme et le café se mettent à bouillir en même temps".



Sharp insiste auprès de Gromyko

Le Canada et les États-Unis représentés aux conférences sur la sécurité de l'Europe?

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a insisté vendredi, auprès de M. Andreï Gromyko, ministre des Affaires extérieures de l'URSS, pour que le Canada et les États-Unis soient représentés à toute conférence sur la sécurité de l'Europe.

M. Gromyko mettait fin, vendredi, à une visite de deux jours à Ottawa.

Une source canadienne a fait savoir que les requêtes canadiennes en faveur d'une représentation du Canada et des États-Unis à une conférence sur la sécurité de l'Europe, n'ont

pas provoqué une réponse affirmative du visiteur soviétique. Cette source a ajouté, cependant, que le Canada retenait à ce sujet "une impression tant soit peu plus favorable" de la position soviétique qu'avant les entretiens.

M. Gromyko a indiqué qu'une participation nord-américaine à la conférence proposée par l'URSS, devrait être déterminée par les participants européens eux-mêmes.

On croit comprendre de ces propos que l'Union soviétique serait favorable à la suggestion que cette question soit résolue avant la conférence.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



Il y aura des changements au plan de construction de rues

LOUISEVILLE (M.B.) — Il y aura des changements apportés au projet de construction de rues qui rallieront l'école Polyvalente. Telles sont les déclarations faites à la séance régulière du conseil de ville.

Le projet initial comportait l'ouverture d'une rue, de l'est à l'ouest, par Notre-Dame, via la Polyvalente et aussi, une autre de la Polyvalente au pont de Ste-Elisabeth-Ouest.

Ces rues devaient normalement être prêtes pour le début de septembre, ce qui aurait

coïncidé avec l'ouverture des classes et la présence de plus de 1,700 élèves du cours secondaire, dans ce nouveau complexe scolaire.

Pour cet automne, avec la subvention de \$30,000, du gouvernement provincial, le tracé verra la prolongement de l'Avenue du Parc et une bifurcation se produira à la toute fin pour une nouvelle rue, du nord au sud, vers la Polyvalente. De plus, l'Avenue Lupien, dans les parages de l'école, sera aménagée.

nir sur l'Avenue Lupien, s'engager sur la rue Baril, et revenir sur l'Avenue du parc, via St-Anoine.

Les devis devraient arriver au cours de la semaine, du ministère de la Voirie. C'est ce qu'a déclaré le gerant municipal, de Louiseville, M. Ghislain Lessard.

Pour cet automne, et aussi jusqu'au printemps, la rue demeurera en forme, et la sous-structure sera bien aménagée avec de la petite pierre, de huit à neuf pouces d'épaisseur.

\$2,500, et dont les dimensions sont de 85 pieds de profondeur et jusqu'à l'arche de l'ancien lit de la petite rivière-du-Loup, et le conseil municipal a autorisé le maire et le gerant municipal à signer le contrat d'achat, pour et au nom de la ville de Louiseville.

Me Yvon Milot, notaire, de Louiseville, sera assis à la rédaction de ce contrat, pour la ville.

Quant à la pose d'asphalte, elle ne se fera que le printemps prochain.

Une résolution du conseil municipal de la ville sera envoyée au député provincial, Me Remi Paul, le remerciant pour la subvention de \$30,000, affectée à ces dits travaux de rues.

Quant aux élèves de la Polyvalente, on les "insère" aux cours par étape et la semaine aura permis de tous les faire entrer aux études (filles et garçons).



LE CLUB OPTIMISTE JEUNESSE est maintenant une réalité. Nous voyons sur la photo M. Michel Matteau, le lieutenant-gouverneur Girard du district de Québec, le jeune président, M. Normand Richard et M. l'abbé Martel.

(Photo Lapointe)

EN VEDETTE AU Social



LES DANNY'S
Dans leur formidable spectacle
L'HOMME et la FEMME

Yves Richard, m.c.
À venir: Gisèle Mars

Spectacles:
Samedi: 9h.30
11h.45 et 12h.45
Dimanche: 5h.
9h.30 et 11h.

ENTRÉE LIBRE

Présentement, les autobus scolaires se garent à l'intersection de l'Avenue Lupien et ne pourraient revenir de la Polyvalente si on s'y rendait, les stationnements n'étant pas établis.

Les autobus entrèrent, une fois les travaux complétés, par l'Avenue du Parc et tous seront en provenance de la rue St-Anoine, dans l'est, et tourneront vers la Polyvalente pour reve-

Le nouveau plan économisera de l'argent à la ville de Louiseville, mais on ignore, pour le moment, si ce projet sera permanent.

La ville retardera, par ce geste, le passage d'une rue, on y a fait l'achat du terrain, sur l'ancien emplacement du cimetière anglican, à l'extrémité ouest de la rue Ste-Dorothée, au coût de

Yamachiche fêtera le mois du rosaire cette année

YAMACHICHE (DNC) — Yamachiche soulignera cette année le mois du Rosaire d'une façon un peu spéciale. Pour en marquer l'ouverture mercredi le 1er octobre. Une soirée rencontre d'échange et de prières aura lieu à la demeure de M. Gérard Champoux de la rue Ste-Anne.

Aussi du lundi au vendredi un groupe d'élèves se rendra à l'église pour prier d'une façon particulière la Vierge du Rosaire.

Vendredi soir à l'occasion du premier vendredi du mois. Il y aura aussi une rencontre échange une demi-heure avant la messe qui sera chantée à 9h.

CHIROPRACTICIEN

R. Laporte D.C.
Rayon-X — Ultra-Son — G-I-T
HEURES DE BUREAU:
Tous les jours, 2 h. à 5 h. p.m.
Lundi et jeudi soir, 7 h. à 9 h. p.m.

2253, rue St-Marc Shawinigan Tél. : 537-0730



NOUS ASSISTONS ICI à la remise de l'autorité, au nouveau président, M. René Savoie. L'ancien président, M. Paul Beaulieu remet la cloche, symbole de

(Photo A. Lapointe)

Un club Optimiste Jeunesse est fondé à Louiseville

LOUISEVILLE (J.M.) — Le club Optimiste de Louiseville a fondé officiellement cette semaine son club Optimiste Jeunesse. Au cours de cette même rencontre, on a procédé au changement de charges. Ce souper avait pour but de clore la saison 68-69.

Monsieur Paul Beaulieu a remis son titre de président du Club à Monsieur René Savoie. Ce dernier au cours d'une allocution a donné le mot d'ordre de l'année 69-70. La "consolidation" doit être à la base de toutes les actions des membres optimistes.

A cette occasion on a également remis aux jeunes optimistes leur charte. Leur président est Monsieur Normand Richard.

Les autorités ont décidé de fonder cette branche pour occuper les garçons qui, à un certain âge ne savent pas trop quoi faire, où aller.

Il faut encourager les jeunes. En se sentant appuyés, ils peuvent faire énormément. Ils sont pleins d'énergie et de capacités et ils ne demandent qu'à être suivis, qu'à aider. Nul doute que cette initiative prise par le Club Optimiste portera fruit et que d'autres organismes suivront leur exemple.

Le club Optimiste est "L'ami du p'tit gars" comme ils savent si bien le dire et une fois de plus ils nous prouvent qu'ils sont capables de faire quelque chose d'excellent à Louiseville.

DÉMÉNAGEMENT

• LOCAL LONGUE DISTANCE
• HOMMES QUALIFIÉS
• EQUIPEMENT MODERNE
• ASSURANCES

Jean Gauthier, rés. — 539-4026
Gilles Gauthier, rés. — 536-4536

SATISFACTION GARANTIE

2443, RUE COUTU SHAWINIGAN

Tous les modèles 1970 sont arrivés

CHRYSLER — VALIANT
FURY — DUSTER
BARRACUDA —

LIVRAISON IMMÉDIATE

Fleuriste Normandin Enr.

ROUTE SHAWINIGAN - GRAND'MÈRE

vous rappelle, que le mois d'octobre est le temps de planter les bulbes de tulipe, conifères et plantes vivaces.

Nous avons toujours un vaste choix de plantes vertes et fleuries.

Fleurs pour toutes occasions, Tél.: 539-2551

OUVERT: lundi, mardi, mercredi, samedi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. jeudi et vendredi de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

STUDIO D'ESTHÉTIQUE

TRAITEMENT DE LA PEAU
ÉPILATION — MAQUILLAGE

Pharmacie Trépanier

668, 5 e Rue Shawinigan Tél.: 536-2595

Samedi et Dimanche danse avec orchestre

Les Dynamiques

Samedi: De 9h.00 à 16h.30
Dimanche: De 8h.30 à 12h.00

HOTEL Kapi-Bouska INC.

Tél.: 365-5111
Sylvio Allaire
Claude Dampousse

263, Du Moulin, St-Tite

Voyez la publicité de **SKI-DOO** dans la page 13 de **PERSPECTIVES** d'aujourd'hui.

Nous avons **L'HABIT de SKI DOO** et l'équipement au complet pour chaque membre de votre FAMILLE. VENEZ NOUS VOIR!

Sea Doo Bombardier
Bicyclettes
Scies Mécaniques
705, 7e Ave. 538-4242
Grand'Mère

MONTCALM NEAU et FILS INC.

Nettoyage d'un édifice du gouvernement

LOUISEVILLE (M.B.) — Quelques peintres sont à peindre le premier étage de l'immeuble municipal de comté, communément appelé bureau d'enregistrement ou Palais de Justice, rue St-Marc, à Louiseville.

Au cours de 1968, et au printemps de 1969, après les réparations aux fondations de cet édifice, il avait fallu tirer les joints sur les murs, et aussi, aux plafonds.

C'est pourquoi des travaux de peinture, présentement en cours. Les travaux avaient d'ailleurs été autorisés par la Corporation municipale du comté de Maskinongé, lors d'une réunion antérieure.

Appel nominal pour élections à Yamachiche

YAMACHICHE (M.B.) — L'appel nominal pour les élections au village d'Yamachiche aura lieu dimanche, le 26 octobre 1969, et le scrutin suivra le 2 novembre.

Cette année, seulement deux conseillers sont sortant de charge, soit MM. Marcel-G. Milot, au siège No 4 et Marcel Guillemette, au No 5.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité du village est M. J.-Armand Pellerin, qui cumule aussi les fonctions de secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du comté de St-Maurice.

Auberge du Lac-aux-Sables

SAMEDI ET DIMANCHE

Danse avec le formidable orchestre

"LES MARTIENS"

Samedi soir, en spectacle

GILLES BROWN

Vedette du disque et de la télévision.

BIENVENUE À TOUS

Tél.: 46

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ST-GÉRARD-DES-LAURENTIDES

Règlement No 39

Pour modifier le règlement numéro 39 relatif à la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides.

CONSIDÉRANT qu'en vertu des pouvoirs dévolus par l'article 57 de la loi de la Régie des Alcools, S.R.Q. 1964, chapitre 44, le Conseil de la Corporation Municipale a adopté un règlement précisant la nature des permis pouvant être émis par la Régie dans les limites de la Municipalité soumise à sa juridiction.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ses pouvoirs généraux, le Conseil de la Corporation Municipale a la capacité de modifier ses propres règlements.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Corporation Municipale de St-Gérard-des-Laurentides ordonne et statue par le présent règlement, ce qui suit, savoir:

- L'article 1 du règlement numéro 39 est modifié ainsi qu'il suit: "Nonobstant tout règlement à ce contraire qui a pu exister, dans la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides, l'émission de tout genre de permis est autorisée dans la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides dans tous les établissements rencontrant les exigences prévues par la loi de la Régie des Alcools du Québec, S.R.Q. 1964, chapitre 44".
- L'article 2 du même règlement est abrogé.
- Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs, propriétaires et locataires, le 6 octobre 1969, conformément aux dispositions de la loi de Tempérance, S.R.Q. 1964, chapitre 45, et entrera en vigueur conformément à la loi, après expiration des délais légaux prévus à cet effet. La votation par scrutin secret sera tenue en la salle du Couvent de St-Gérard-des-Laurentides, de 10h.00 du matin, jusqu'à 6h.00 du soir.

Robert Beaupré, Maire,
Emilien Bergeron, Sec.-Tras.

Donné à St-Gérard-des-Laurentides ce 21ème jour de septembre 1969.
Emilien Bergeron,
Secrétaire-Trésorier.

La Chambre de Commerce et le règlement 1321

SHAWINIGAN (J.A.D.) — La Chambre de Commerce de Shawinigan a fait connaître clairement son opinion, sur le règlement d'emprunt, No 1321, présenté récemment à la Table du conseil municipal, règlement d'emprunt sur lequel la population devra se prononcer lors d'un référendum qui doit avoir lieu prochainement.

Sans se prononcer entièrement contre le dit règlement, la Chambre de Commerce souève quelques points de vue relativement à l'administration de la ville en rapport avec le règlement en question.

La Chambre de Commerce réalise que certains travaux urgents doivent être exécutés ainsi, elle favorise l'adoption, dans ses grandes lignes de la première tranche du règlement. Par contre, la Chambre de Commerce soutient que dans le domaine municipal, comme dans toute entreprise d'envergure, la planification à long terme est non seulement souhaitable, mais nécessaire. En conséquence, la Chambre de Commerce encourage le conseil municipal à adopter un budget de dépenses d'immobilisations, qui couvrirait préférentiellement une période de cinq ans.

Selon la Chambre de Commerce, ce programme d'immobilisations à long terme devrait nécessairement être balancé avec les revenus anticipés parce que plus élastique que le budget des dépenses d'opération et d'entretien. Pour cette raison, le budget d'immobilisations doit être préparé selon une liste de priorités que le conseil municipal a le devoir de motiver auprès des contribuables.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce soutient que l'étude du budget devrait porter sur les dépenses d'opérations courantes et d'entretien de même que la tranche annuelle des dépenses d'immobilisations prévues dans le programme à long terme, laquelle devrait alors être revue et complétée par l'addition des travaux envisagés pour la cinquième année.

La Chambre de Commerce de Shawinigan s'oppose à l'adoption du règlement 1321 parce qu'il n'apporte aucune raison pouvant motiver l'acceptation immédiate d'engagements pour les trois prochaines années. D'après la Chambre de Commerce, il s'agit là d'une pratique administrative assez peu orthodoxe.

Enfin, la Chambre de Commerce reconnaît que la municipalité se doit d'augmenter les espaces de stationnement dans les zones de commerce et particulièrement dans la basse ville. Le conseil municipal, selon la Chambre, devrait dès cette année, affecter à cette fin les montants nécessaires pour défrayer les coûts d'une étude objective, faite par des personnes compétentes dont le mandat serait assez vaste, pour ne pas les diriger vers une seule issue, mais vers des solutions les plus avantageuses.

La Chambre de Commerce encourage le conseil municipal à diminuer, dans la mesure du possible, le service de sa dette, parce que le taux d'intérêt est présentement très élevé, dans le but d'obtenir la souplesse nécessaire pour défrayer une plus grande partie de ses travaux à même les revenus courants ou par emprunt à court terme.

De façon à avoir l'appui des contribuables

La ville pourrait bien présenter un nouveau règlement d'emprunt

SHAWINIGAN (R.M.) — "Il n'est pas impossible que les membres du conseil de ville de Shawinigan s'ils le jugent opportun, mettent le règlement d'emprunt de \$1,147,000 de côté pour en présenter un autre qui reçoive l'appui de la population". C'est ce qu'a laissé entendre le maire de Shawinigan, M. Maurice Bruneau, au cours d'une entrevue faisant suite à la demande d'un référendum sur le règlement d'emprunt par un groupe important de contribuables.

M. Bruneau s'est tout d'abord dit surpris du grand nombre de citoyens qui se sont rendus à l'Hôtel de ville, mercredi soir dernier, pour exiger la tenue d'un référendum sur le règlement d'emprunt projeté par le conseil.

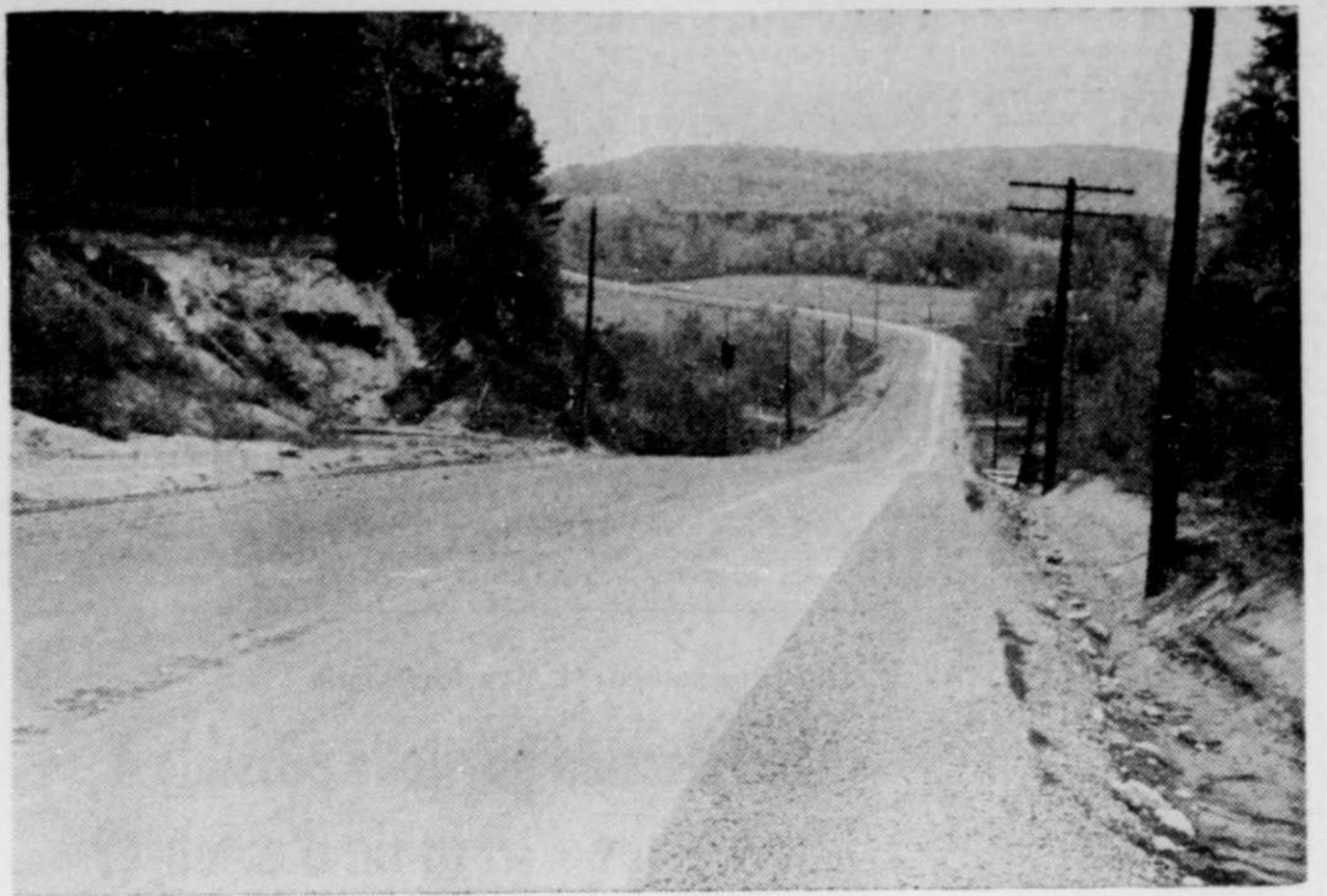
Le maire de Shawinigan a révélé que, quoiqu'il en soit, les membres du conseil devront étudier attentivement la situation pour savoir si l'on doit ou non annuler le référendum exigé, acceptant ainsi de rejeter le règlement ou tout au moins, de le modifier considérablement.

M. Bruneau a ajouté que les conseillers n'avaient pas eu l'occasion de faire beaucoup de commentaires à la suite des derniers événements et qu'il était assez difficile de connaître leur opinion à ce moment-ci.

Dépenses dangereuses

En réponse à certains membres de la Chambre de Commerce locale qui exprimaient l'idée d'un danger de dépenser tout l'argent emprunté au cours de la prochaine année, parce qu'il s'agit d'une année d'élection, le maire Bruneau a répliqué qu'il n'était pas dans l'intention du conseil d'agir ainsi: "Cet emprunt constitue bien un projet qui s'échelonne sur les trois années à venir. D'ailleurs l'argent n'est emprunté (par le processus d'obligations) qu'après l'exécution des travaux."

M. Bruneau a par ailleurs souligné que c'était le vœu même de la Chambre de Commerce, formulé il n'y a pas si longtemps, que la ville fasse un emprunt s'échelonnant sur une période de trois à cinq ans.



(Photo Michel Brière)

Réfection de la route 19 nord

LA ROUTE 19 NORD ENTRE Garneau et St-Jacques des Piles, a été dernièrement rénovée, et elle est rouverte à la circulation depuis quelques jours. Ces travaux effectués par le ministère de la Voirie de la province, ont consisté à en refaire le pavé, qui était dans un état

lamentable, particulièrement dans les périodes de dégel, de creuser les fossés et de poser une nouvelle couche d'asphalte. La photo nous fait voir une partie de la route.

A la suite du congrès de l'Union des Municipalités

Le maire Bruneau fait connaître son point de vue sur l'habitation et la rénovation

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Le maire de la ville de Shawinigan, M. J.-Maurice Bruneau, qui est également président de la Conférence des maires du Cœur du Québec, a tenu à faire connaître ses commentaires personnels, relativement au dernier congrès de l'Union des Municipalités du Québec, dont le thème était "Les communautés urbaines et l'habitation". Le maire Bruneau a particulièrement été impressionné par le nombre de participants à ce congrès, qui venaient de tous les coins de la province.

Les rencontres ont aussi été fort instructives et enrichissantes. Le maire Bruneau a révélé avoir été attiré par trois points particuliers lors de ce congrès. Le discours du président exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a intéressé le maire Bruneau au plus haut point. M. Saulnier a particulièrement parlé de l'habitation, de la fiscalité et de l'enlèvement progressif de la taxe scolaire du champ de taxation des propriétaires fonciers. Il a aussi parlé des conseils municipaux régionaux et de relations des municipalités avec les gouvernements fédéral et provincial en matière fiscale, etc.

Les deux autres points qui ont retenu l'attention du maire de Shawinigan ont été l'habitation et la rénovation urbaine ainsi que la réforme de la loi électorale dans les municipalités.

Habitation et rénovation urbaine

Le maire Bruneau a personnellement apporté une suggestion au congrès en matière d'habitation et de rénovation urbaine. "On veut faire de la rénovation urbaine en démolissant des vieux quartiers dans certaines parties d'une ville, des bâtisses qui ne sont plus ou moins acceptables comme logement ou il y a un minimum de confort; l'intention serait de remplacer ces bâtisses par des constructions modernes aux logements multiples qui pourraient fournir des loyers à prix modiques tout en offrant un confort raisonnable selon les normes de notre époque; a dit le maire. Toutefois, selon lui, cette

façon de procéder manque un peu de logique ou de bon sens. Ces nouvelles bâtisses seront érigées avec une contribution de la municipalité ainsi que des gouvernements et s'élèveront au-dessus des normes, mais comme la contribution de la ville provient directement de la taxe foncière, je trouve que nous faisons payer par les propriétaires actuels une contribution qui a pour but de diminuer davantage la valeur des propriétés existantes tout en procurant à même les deniers publics des logements à prix modiques, dans des gros édifices qui appar-

tiendraient à la ville et que la ville opérerait dans un but non lucratif, par conséquent, la municipalité ferait une concurrence déloyale à un grand nombre de ses propriétaires avec l'argent de ces mêmes propriétaires au moins pour une partie".

Solution proposée

Le maire de Shawinigan a fait la proposition suivante: 1. Que la Commission des Affaires municipales mette sur pied un office municipal d'habitation qui verrait à établir les normes pour venir en aide financièrement en prêtant l'argent néces-

saire aux propriétaires qui veulent rénover leur logement afin de les rendre conformes aux exigences raisonnables d'un logement moderne en tout point de vue, c'est-à-dire prix modique et confort moyen selon les exigences normales de notre époque; 2. Cet argent serait prêté par une municipalité au propriétaire qui serait qualifié d'après l'office municipal d'habitation pour les obtenir; 3. Cet argent servirait exclusivement à faire de la réparation et rénovation de logement déjà existant et qui aurait été accepté

pour de telles dépenses par l'office d'habitation municipale; 4. Le prix des logements rénovés serait fixé par l'office en tenant compte du remboursement sur une période de 10 ans du capital emprunté pour faire la rénovation.

Solution moins dispendieuse

Selon le maire Bruneau, cette façon de procéder serait moins dispendieuse que celle déjà proposée par la Société d'habitation du Québec et ne serait préjudiciable en rien aux intérêts

des propriétaires qui, de bonne foi, ont investi dans nos villes en construisant des maisons à logements multiples. "Ces propriétés, dit-il, avec le temps, sont devenues des bâtisses qui ne rencontrent plus les normes et le minimum de confort que la population exige maintenant. Cette solution, telle que proposée, donnerait l'espoir à un grand nombre de propriétaires qui tournent en rond dans un cercle vicieux. Leur propriété, trop vieille et trop démodée, ne peut pas rapporter le revenu nécessaire à son amélioration.

Faits et méfaits

La police municipale de Saint-Tite a procédé à l'arrestation d'un individu, en rapport avec un délit de fuite, dans le stationnement de l'église. Cet accrochage a causé des dommages de \$50 à l'automobile de M. Martin Massicotte de Saint-Tite.

L'installation de signaux lumineux, au carrefour de Grand-Mère, a eu pour effet d'améliorer grandement la circulation dans ce secteur. Les automobilistes savent maintenant à quel s'en tenir avec la présence des feux de circulation. Par ailleurs, d'autres signaux lumineux seront installés à l'angle de la 5e Avenue et de la 15e Rue.

L'escalier de la Place du Marché donne lieu à de nombreuses anecdotes, certains moins comiques que d'autres. Ainsi, plusieurs jeunes filles, qui empruntent cet escalier pour se rendre à l'école Saint-Pierre, sont souvent incommodes par les propos malveillants que certains garçons portent à leur égard. Ces garçons s'installent sur un palier de la grande escalier et leur vocabulaire n'a rien de "catholique". Nous avons été en mesure de constater cet état de chose, vendredi midi.

La Sûreté municipale de Grand-Mère n'a pas cessé la surveillance de la circulation sur les 6e et 5e avenues de la ville. En effet, l'auto-patrouille a pour mission quotidienne de faire un sondage à différents endroits à des heures variées. Le directeur de police de Grand-Mère, M. Robert Dufour, a révélé qu'il y avait de moins en moins de billets de vitesse à être distribués, à la suite des procédures qui ont été prises il y a déjà plusieurs semaines.

Une collision survenue jeudi dernier sur le chemin du lac à Saint-Basile, a occasionné des blessures à deux personnes. En effet, M. Emile Matteau du 461, 15e Rue, à Grand-Mère, a été légèrement blessé à la tête, tandis que Mlle Hélène Bellemare, du 45, 7e Rang, à Saint-Elie-de-Caxton a été blessée à la cheville. Ils ont été conduits à l'hôpital Sainte-Thérèse. Les conducteurs des deux véhicules impliqués dans l'accident étaient MM. Henri Bellemare, de la même adresse et M. Emile Matteau. Les constatations ont été effectuées par l'agent Daniel Bibeau, du détachement de Shawinigan de la Sûreté du Québec.

Les contribuables doivent \$656,000 à Grand'Mère

GRAND-MÈRE (R.M.) — Le total des comptes recevables à la ville de Grand'Mère s'élevait à quelque \$656,000, total se rattachant uniquement aux retardataires dont a fait récemment allusion le sec-trésorier de la municipalité, M. Guy Matteau. M. Matteau avait lancé une invitation pressante aux ci-

toyens qui accusent un retard dans le paiement des comptes à bien vouloir hâter les procédures d'acquiescement.

Si les contribuables concernés s'acharment à ne pas vouloir payer leurs comptes la ville se verra dépourvue d'un actif de \$656,000 lequel serait bien précieux.

Pour remplacer ce retard, on devra éventuellement adopter un règlement d'emprunt lequel implique des dépenses supplémentaires à la ville à cause du taux d'intérêt fort élevé cette année.

On ignore d'autre part, si les membres du conseil de ville prendront une décision pour ap-

pliquer des normes sévères à l'endroit de ces citoyens qui n'accablent pas leur devoir au détriment de la majorité des contribuables.

Les cas les plus déplorables sont ceux où les propriétaires électeurs sont dans la possibilité financière de régler l'arrérage des comptes et qui négligent sciemment de le faire... Il existe malheureusement plusieurs cas où les citoyens ne peuvent tout régler en peu de temps,

surtout quand il s'agit d'un arrérage de plusieurs années, mais une planification à plus longue échéance permettrait d'établir l'équilibre, permettant ainsi à la ville de surmonter les difficultés d'administration dont a parlé M. Matteau.

M. Matteau avait d'ailleurs souligné que l'administration municipale était directement liée à la réception des différents comptes de taxe locative, foncière et d'électricité.

Les enseignants de l'APEM ne déclencheront pas de grève

GRAND-MÈRE (R.M.) — "L'Association professionnelle des enseignants de la Mauricie n'a pas l'intention de déclencher une grève au cours de l'année, à moins que le problème actuel ne devienne un problème de niveau provincial, un problème qui nous concerne de façon directe, alors, nous aurons une raison valable de nous engager".

M. Jolivet a omis l'opinion que le problème du réengagement des enseignants dont on parle actuellement ne constitue qu'un problème local et ne devrait pas affecter toute la province; "En ce qui concerne la Mauricie, l'entente avec la Commission scolaire régionale est excellente. Je ne verrais pas

pourquoi nous ferions une action pour le simple plaisir de brouiller les cartes. Notre objectif premier est de régler les problèmes locaux avant tout. S'il survient un problème vraiment de niveau provincial, un problème qui nous concerne de façon directe, alors, nous aurons une raison valable de nous engager".

M. Jolivet a souligné que l'Association professionnelle des enseignants de la Mauricie n'avait rien à reprocher à la CSRM et que après avoir consulté quelques enseignants, il ne semble pas être dans l'intention de ces derniers d'intervenir dans un problème qui ne les concerne aucunement.

Un camionneur du Cap-de-la-Madeleine a été blessé à la tête lorsque le lourd véhicule qu'il conduisait a capoté sur la route 19 près de Mont-Carmel. Il s'agit de M. Jacques Grenier, 47 ans de 267 rue Rochefort, au Cap qui a été conduit à l'hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan où il a été traité pour blessures à la tête et à l'oreille. Le camion aurait capoté deux fois avant de s'immobiliser dans le fossé. L'agent Daniel Bibeau de la Sûreté du Québec de Shawinigan, a effectué les constatations.

— 0 —

Aucun permis pour de nouvelles résidences

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Un total de 18 permis, représentant une valeur de \$23,650, ont été demandés au service municipal des permis de construction, durant le mois de septembre, ce qui représente une diminution de 6 permis pour le même mois, l'an dernier, équivalant à une

valoir de \$74,100. A date, cette année, la cité a émis 164 permis, pour une valeur de \$599,380, comparativement à 189 permis pour \$673,975 l'an dernier. Aucun permis n'a été demandé pour la construction de nouvelles résidences ou de nouveaux immeubles.

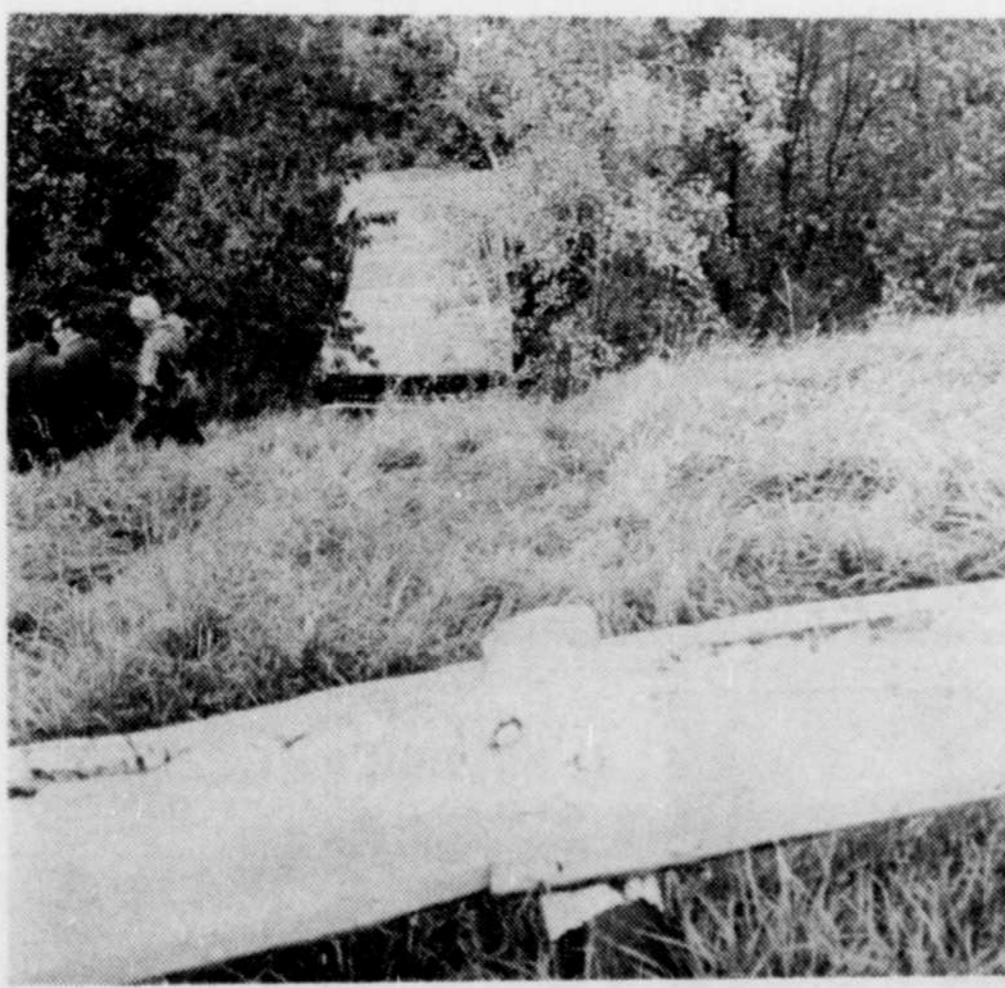
Un camionneur du Cap-de-la-Madeleine a été blessé à la tête lorsque le lourd véhicule qu'il conduisait a capoté sur la route 19 près de Mont-Carmel. Il s'agit de M. Jacques Grenier, 47 ans de 267 rue Rochefort, au Cap qui a été conduit à l'hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan où il a été traité pour blessures à la tête et à l'oreille. Le camion aurait capoté deux fois avant de s'immobiliser dans le fossé. L'agent Daniel Bibeau de la Sûreté du Québec de Shawinigan, a effectué les constatations.

— 0 —

SCOOP

● C'est lundi prochain que l'on procédera à la remise des pouvoirs au sein du club Optimiste de Grand'Mère, à l'occasion du souper hebdomadaire. Le président actuel est M. Marcel Thiffault et les vice-présidents MM. M. Bellemare et Gilles Bordeleau. Rappelons que le président fondateur du club à Grand'Mère en l'année 1962-63, était M. Gilles Hould.

● Un automobiliste de Grand'Mère a semblé apprécier très peu les poteaux de fer installés le long de la 6e avenue, hier. En effet, l'individu s'apprêtait à reculer pour stationner son véhicule dans un espace restreint quand il frappa un de ces poteaux. Son réservoir d'essence se perfora et le monsieur perdit tout son carburant. L'accident était involontaire bien sûr.



(Photo Michel Brière)

Deux dames s'en tirent indemne

PERSONNE N'A ÉTÉ BLESSÉ dans cet accident de la circulation qui aurait pu être tragique. L'embarquée est survenue, hier, au viaduc de la municipalité de Garneau La dame qui était au volant aurait voulu éviter un autre véhicule et dans sa ma-

noeuve, elle aura sauté par dessus le garde-fou pour finalement s'immobiliser une certaine de pieds plus bas. La passagère et elle-même s'en sont tirées indemnes. L'automobile n'a subi que de légers dommages matériels.

Le 15 octobre prochain

Le comité pour un parc national doit rencontrer le ministre Claude Gosselin

SHAWINIGAN (JAD) — L'idée de la création d'un parc national en Mauricie intéresse une foule de gens. Ainsi à la suite d'une campagne de promotion, lancée par le comité pour un parc national en Mauricie, le public s'est immédiatement dit favorable à la création d'un tel parc.

Le poste de radio CKSM, de Shawinigan, a reçu des milliers de lettres de ses auditeurs, demandant l'établissement d'un parc national en Mauricie. Le gérant, M. Alain Chartier, a remis ces lettres au comité pour un parc national, qui a immédiatement vu l'intérêt de la population envers un tel projet.

On retrouve, en plus de milliers de personnes, des centaines de personnes, des centaines de personnes, des centaines de personnes.



L'hon. Claude Gosselin

mes d'organismes et associations de la région, qui ont fait

part de leur assentiment au projet.

Pour en noter quelques uns: Le club Optimiste de Shawinigan-Sud, l'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie; les membres du personnel du CEGEP de Shawinigan, la commission scolaire Régionale de la Mauricie, la Jeune Chambre de Shawinigan Inc., la cité de Shawinigan, la cité de Shawinigan-Sud, la cité de Grand'Mère, la ville de La Tuque, la Chambre de Commerce de Grand'Mère, la Chambre de Commerce de Shawinigan, la ligue des citoyens de Ste-Hélène, Inc., le Club Kinmen de Grand'Mère, etc.

La population de la région de la Mauricie est consciente des besoins d'un parc national dans la région et elle l'a prouvé en donnant son appui, en grand nombre, au comité pour un parc national. Ce comité s'est à date adressé aux autorités concernées entre les mains desquelles repose le projet. Ce comité se montre des plus optimistes quant à la réalisation prochaine de ce projet.

Le comité doit d'ailleurs rencontrer, le 15 octobre prochain, le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, afin de connaître la position de son ministère relativement à l'implantation d'un parc national dans la région. Certaines objections auraient été formulées par les compagnies forestières et le comité entend bien connaître l'opinion du ministre lui-même relativement à cette affaire.



(Photo Michel Brière)

Travaux d'aménagement de rue à Saint-Tite

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE la rue Marchand vont bon train à St-Tite. En effet, au cours des derniers jours, les employés municipaux ont été affectés à la pose

des tuyaux d'aqueduc et d'égoûts. La fin des travaux semble proche. Trois maisons sont déjà construites dans ce nouveau secteur.

EN VEDETTE AU Social



LES DANNY'S

Dans leur formidable spectacle L'HOMME et la FEMME

Yves Richard, m.c. À venir: Gisèle Mars

Spectacles: Samedi: 9h.30 11h.45 et 12h.45 Dimanche: 5h. 9h.30 et 11h.

ENTRÉE LIBRE

Au siège laissé vacant par M. Maurice Pellerin

Une élection partielle possible à Shawinigan d'ici la fin d'octobre?

SHAWINIGAN (JAD) — Le maire de Shawinigan, M. J. Maurice Bruneau, dévoilera officiellement, lundi soir, lors de la séance publique du conseil municipal, la date de mise en nomination des candidats, pour l'occupation du siège électoral No 6 laissé vacant, après la mort du conseiller Maurice Pellerin, cette semaine.

D'après certaines rumeurs entendues ça et là par la ville cette semaine, plusieurs candidats seraient intéressés à briguer les suffrages à ce poste de conseil-

ler municipal. Ces mêmes rumeurs veulent qu'un ancien échevin, qui a déjà posé sa candidature à la mairie, sollicite un mandat au siège occupé, depuis 1966 par M. Maurice Pellerin.

La mise en nomination des candidats pourrait avoir lieu dimanche, le 19 octobre, et si une élection est nécessaire, elle se tiendrait le dimanche suivant, soit le 26 octobre.

Les candidats intéressés à briguer les suffrages doivent nécessairement résider dans le quartier no 6 et les contribu-

bles de toute la ville, pourront se prononcer pour choisir l'élu. Il se trouve environ 8,100 électeurs sur la liste électorale.

Chicane entre mari et femme

SHAWINIGAN (R.G.) — Les chicanes entre époux peuvent mener devant les tribunaux. Un mari l'a appris malgré lui, hier avant-midi, en cour des sessions de la paix, devant le juge Léon Girard alors qu'il comparait sous une accusation de voies de fait sur la personne de sa douce moitié. Me Guy Germain, qui représentait la plaignante, a fait remarquer au président du tribunal que la querelle avait été réglée et que la poursuite serait satisfaite d'un sursis de senten-

La Sûreté municipale de Shawinigan éclaire une série de petits méfaits

SHAWINIGAN (D.B.) — Des membres de la Sûreté municipale de Shawinigan viennent d'éclaircir une série de méfaits commis dans des écoles et des propriétés privées, au cours de la nuit de mardi à mercredi. Il s'agit de deux vandales qui

ont été arrêtés à la suite d'une enquête de la Sûreté concernant des dommages de \$300 causés dans l'école Saint-Sacrement ou des bouteilles d'encre ont été jetées sur les murs.

Les jeunes se seraient également rendus au couvent Sainte-Croix au cours de la même nuit pour y causer des dommages d'environ \$100.

Enfin, ils se seraient rendus sur la propriété de la compagnie Carborundum, sur le bord du Saint-Maurice, où un coffre contenant des outils, d'une valeur d'environ \$40 a été volé. Ce coffre est la propriété d'un M. Thomas Lambert.

Les deux jeunes ont comparu devant la Cour de Bien-Etre et ont été remis à leurs parents en attendant une prochaine comparution.

Deux frères condamnés à la prison pour des vols commis à la filature Elpée Ltée

SHAWINIGAN (R.G.) — Les deux frères Florent et Victor Christin de Montréal, ont été condamnés respectivement à 3

mois et à 6 mois d'emprisonnement pour deux vols par effraction commis à la filature Elpée Ltée, de Shawinigan-Sud le 17

et le 23 juillet dernier. En effet, l'honorable juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix de Shawinigan, après avoir entendu le plaidoyer de culpabilité de Florent Christin à une accusation de vol par effraction à la filature Elpée Ltée, de Shawinigan-Sud où une valeur de \$300 de fil de cuivre a été dérobée, a condamné ce dernier à réfléchir des conséquences de son acte en restant à l'ombre pour une période de trois mois.

Par ailleurs, son jeune frère, Victor Christin, 21 ans, a plaidé coupable à une accusation de vol par effraction, le 17 juillet dernier à la filature Elpée. Il aurait volé du fil de cuivre pour une valeur de \$1,000. Le matériel dérobé appartenait à la firme Marc Cossette Electric de Shawinigan-Sud, l'ancien patron du jeune Christin, qui effectuait des réparations dans l'usine. Il aurait également dérobé la distributrice de cigarettes qui se trouvait là et y aurait pris pour une valeur de \$100 en cigarettes et en petite monnaie. Il a été condamné à six mois de prison pour ces méfaits.

STUDIO D'ESTHÉTIQUE

TRAITEMENT DE LA PEAU
ÉPILATION MAQUILLAGE

Pharmacie Trépanier

668, 5 e Rue Shawinigan Tél.: 536-2595

Samedi et Dimanche danse avec orchestre Les Dynamiques

Samedi: De 9h.00 à 16.30
Dimanche: De 8h.30 à 12h.00

HÔTEL Kapi-Bouska INC.
Tél.: 365-5111
Sylvio Allaire
Claude Dampousse

263, Du Moulin, St-Tite

Auberge du Lac-aux-Sables

SAMEDI ET DIMANCHE
Danse avec le formidable orchestre

"LES MARTIENS"

Samedi soir, en spectacle
GILLES BROWN
Vedette du disque et de la télévision.
BIENVENUE À TOUS
Tél.: 46

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITÉ DE ST-GÉRARD-DES-LAURENTIDES

Règlement No 39

Pour modifier le règlement numéro 39 relatif à la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides.

CONSIDÉRANT qu'en vertu des pouvoirs dévolus par l'article 57 de la loi de la Régie des Alcools, S.R.Q. 1964, chapitre 44, le Conseil de la Corporation Municipale a adopté un règlement précisant la nature des permis pouvant être émis par la Régie dans les limites de la Municipalité soumise à sa juridiction.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ses pouvoirs généraux, le Conseil de la Corporation Municipale a la capacité de modifier ses propres règlements.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Corporation Municipale de St-Gérard-des-Laurentides ordonne et statue par le présent règlement, ce qui suit, savoir:

- 1- L'article 1 du règlement numéro 39 est modifié ainsi qu'il suit: "Nonobstant tout règlement à ce contraire qui a pu exister dans la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides, l'émission de tout genre de permis est autorisée dans la Municipalité de St-Gérard-des-Laurentides dans tous les établissements rencontrant les exigences prévues par la loi de la Régie des Alcools du Québec, S.R.Q. 1964, chapitre 44."
- 2- L'article 2 du même règlement est abrogé.
- 3- Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs, propriétaires et locataires, le 6 octobre 1969, conformément aux dispositions de la loi de Tempérance, S.R.Q. 1964, chapitre 45, et entrera en vigueur conformément à la loi, après expiration des délais légaux prévus à cet effet. La votation par scrutin secret sera tenue en la salle du Couvent de St-Gérard-des-Laurentides, de 10h.00 du matin, jusqu'à 9h.00 du soir.

Robert Beauré, Maire,
Emilien Bergeron, Sec.-Trés.

Donné à St-Gérard-des-Laurentides ce 2ième jour de septembre 1969.
Emilien Bergeron,
Secrétaire-Treasorier.

DERRY EXPRESS INC.

LOCAL LONGUE DISTANCE
HOMMES QUALIFIÉS
ÉQUIPEMENT MODERNE
ASSURANCES

Jean Gauthier, rés. — 539-4026
Gilles Gauthier, rés. — 536-4536

SATISFACTION GARANTIE

2443, RUE COUTU SHAWINIGAN

Tous les modèles 1970 sont arrivés

CHRYSLER — VALIANT
FURY — DUSTER
BARRACUDA

LIVRAISON IMMÉDIATE

Fleuriste Normandin Enr.

ROUTE SHAWINIGAN - GRAND'MÈRE

vous rappelle, que le mois d'octobre est le temps de planter les bulbes de tulipe, conifères et plantes vivaces.

Nous avons toujours un vaste choix de plantes vertes et fleuries.

Fleurs pour toutes occasions, Tél.: 539-2551

OUVERT: lundi, mardi, mercredi, samedi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. jeudi et vendredi de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

Voyez la publicité de SKI-DOO dans la page 13 de PERSPECTIVES d'aujourd'hui.

Nous avons L'HABIT de SKI DOO et l'équipement au complet pour chaque membre de votre FAMILLE. VENEZ NOUS VOIR!

Sea-Doo Bombardier
Bicyclettes
Soies Mécaniques
705, 7e Ave. 538-4242
Grand'Mère

MONTCALM NEAULT et FILS INC.

LE MONDE... en 24 heures

Apollo-12 quittera la terre en direction de la lune le 19 novembre

Les lunateurs sont prêts pour la grande aventure spatiale

CAP KENNEDY (AFP) — "Le premier pas ayant été fait, notre tâche désormais est de commencer à acquérir le maximum d'expérience lunaire et de procéder à une exploration intensive pendant les six ou sept heures que nous aurons à passer sur la Lune", a déclaré jeudi soir l'astronaute Alan Bean, l'un des deux hommes d'équipage du module lunaire d'Apollo-12.

Si le module de cette seconde mission lunaire américaine parvient à se poser à proximité de l'épave de la sonde Surveyor-3, comme on l'espère, Alan Bean et son chef, Pete Conrad, vont tenter de récupérer une partie de la sonde automatique qui a atterri en douceur sur la Lune en avril 1967.

"Si jamais nous prévoyons de bâtir une station spatiale, nous devons connaître les effets de l'environnement lunaire sur des matériels terrestres ayant séjourné deux ans sur la Lune", a ajouté Bean, soulignant de ce fait l'intérêt qu'il y avait pour les savants de pouvoir étudier, à posteriori, les comportements des divers métaux et instruments ayant servi à la fabrication de Surveyor-3.

C'est la raison pour laquelle ils tenteront de découper ou de démontrer des portions de l'épave, telle que la caméra de Surveyor-3. Cette tâche, toutefois, ne sera pas facile en raison des gants épais qui recouvriront leurs mains.

Tâche principale

Cet aspect particulier ne constituera toutefois qu'une infime partie des tâches lunaires des deux hommes qui doivent se poser sur la Lune le 19 novembre.

La collecte de nouveaux échantillons de "morceaux de Lune" reste le but principal de la seconde mission lunaire américaine. Les hommes de sciences, qui ont pu observer la petite

excavatrice automatique de Surveyor-3 creuser une légère tranchée dans le sol lunaire, à son arrivée, désirent en effet étudier de près les cailloux qu'ils avaient pu apercevoir grâce à la caméra dont la sonde était munie. Aussi, Bean et Conrad vont-ils continuer à ramasser des pierres, de Lune et à jouer les "cas-seurs de pierre" lunaires pendant leurs deux promenades, prévues pour durer chacune trois heures et demi peu après leur arrivée et le lendemain, 20 novembre.

Pour éviter la mésaventure survenue lors d'Apollo-11 avec les échantillons lunaires rapportés par Neil Armstrong et Edwin Aldrin, Conrad placera chaque échantillon qu'il ramassera dans un sachet à part. Ainsi, on espère que chaque échantillon ne se recouvrira pas de poussière lunaire qui ne l'aurait peut-être pas atteint auparavant. Les échantillons seront prélevés par Conrad à l'aide d'une sorte de pince à sucre à manche long ou d'une petite pelle qui lui permettra de creuser le sol.

Expériences

Bean le suivra transportant les outils et le sac à échantillons sur un petit chariot qu'il trainera. La présence de ce chariot constituera en elle-même une nouvelle expérience. L'on saura ainsi si le sol lunaire peut effectivement, dans la région où le module d'Apollo-12 se posera, supporter un engin de cette sorte et étudier son comportement pour préparer la fabrication des "mini-jeeps" lunaires de l'avenir. Il servira en outre, une fois la mission terminée, à faire une autre expérience: jeté du haut du module lunaire, le choc produit par sa chute sera enregistré par un sismomètre placé par les deux hommes. Les savants à Terre espèrent ainsi pouvoir étudier la structure profonde du sol lunaire en cet endroit, grâce aux ondes de choc ainsi produites.



(Téléphoto PA)
L'ASTRONAUTE ALAN L. BEAN, qui fera partie de l'équipage de la mission Apollo-12, explique le fonctionnement de différents instruments que les astronautes utiliseront lors de leur séjour sur la lune en novembre. Les astronautes d'Apollo-12 se sont dits prêts à entreprendre cette dangereuse mission.

La grève doit entrer en vigueur ce matin

Le président Nixon interdira une grève des cheminots

WASHINGTON (PAC) — Le secrétariat du Travail a annoncé que le président Nixon interviendra pour interdire une grève des cheminots contre six des principales compagnies ferroviaires américaines qui doit éclater après minuit samedi matin.

Un porte-parole du département du Travail a dit que le président a décidé de former une commission spéciale pour étudier le conflit qui dure depuis un an au sujet des salaires.

La nomination de cette commission reporte automatiquement à 60 jours le débrayage des cheminots.

Le président Nixon passe la fin de semaine à Key Biscayne, Floride, où il possède une maison en bordure de la mer.

Même avant la déclaration du secrétariat au Travail, des rumeurs, circulant dans les milieux ferroviaires voulant que le président interviendrait personnellement.

A la suite d'un congrès tapageur

Le Labour accorde son plein appui au premier ministre Harold Wilson

BRIGHTON (AFP) — L'Europe, le redressement économique et, dans ce double contexte, le prochain remaniement du cabinet Wilson, sont les trois points principaux qui se dégagent des travaux de la 68ème conférence du parti travailliste qui s'est te-

nué à Brighton du 29 septembre au 3 octobre.

En quittant Brighton, les quelque 1.200 délégués du Labour sont partis en apparence plus unis qu'ils ne l'étaient à l'ouverture du congrès. Pourtant les

sujets de divergence n'ont pas manqué. Ils ont porté sur les deux chapitres essentiels de la conférence: l'Europe et l'économie.

Dans les deux cas, l'attaque a été menée par MM. Jack Jones et Hugh Scanlon, chefs des deux syndicats les plus puissants en Grande-Bretagne: celui des transports et celui des métaux.

pas grand-chose à la détermination du premier ministre. Plus fort, il sera aussi plus exigeant. "L'Europe a autant, et selon certains davantage, besoin de la Grande-Bretagne que la Grande-Bretagne de l'Europe", a-t-il déclaré mardi.

LE 8 OCTOBRE
C'EST
GILLES
GAUTHIER
CANDIDAT OFFICIEL
DE L'UNION NATIONALE

Autorisée et payée par Lionel Martin, agent Officiel, 153, Lavolette, Trois-Rivières, pour Gilles Gauthier.



IN MEMORIAM



A St-Gregoire de Nicolet est décédé le 1er octobre 1969, à l'âge de 50 ans, Monsieur Noël Caron, Secrétaire-Trésorier de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la foudre et le vent, du Comté de Nicolet. Monsieur Caron était au service de cette compagnie depuis 32 ans. Le 11 février 1942, il était nommé Secrétaire-Trésorier conjoint tandis que le 15 juillet 1947, il était nommé Secrétaire-Trésorier.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire L. Gaston Gaudet à St-Gregoire. Le Service aura lieu en l'église de St-Gregoire et l'inhumation au cimetière de l'endroit, samedi le 4 octobre à 3 heures p.m.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la foudre et le vent, du Comté de Nicolet. Bureau-chef, Saint-Gregoire-Le-Grand

Votre Chiropraticien vous parle

Par le Dr Pierre J. Gilbert, D.C.

L'arthrite et ses douleurs associées

Le terme arthrite comme celui de rhumatisme d'ailleurs, est souvent employé à tort et à travers par le profane. A la moindre douleur aux jointures, aux genoux, aux épaules, aux mains ou au bas du dos, on dit alors qu'on fait de l'arthrite.

Bien sûr, on est loin d'avoir toujours tort, mais beaucoup de gens s'alarment sans raison, se voyant par anticipation confinés à la chaise roulante ou devenus invalides par une maladie qui, selon eux, ne pardonne jamais. Au lieu de se soumettre, à ce stade, à des examens qui seraient de nature à les rassurer et à prévenir le pire, ils s'attardent, ignorant la nature de leur état, à prendre toutes sortes de calmants et laissent des maladies sérieuses exercer sur eux leur empire.

L'arthrite et ses causes

Les principales causes des désordres qui affectent ces fonctions sont les suivantes :

- 1.— Une mauvaise circulation.
- 2.— Les déficiences alimentaires.
- 3.— L'intoxication par mauvaise alimentation.
- 4.— La mauvaise élimination.
- 5.— Les désordres glandulaires.
- 6.— Autres causes (fatigue physique et mentale) mauvaise respiration, avitaminose, etc.

Pour soigner l'arthrite avec succès, il ne suffit pas de se satisfaire de drogues qui enlèvent la douleur sans tenir compte de l'état général sous-jacent, mais bien reconstruire celui-ci en rétablissant d'abord les fonctions prises en défaut. Ceci doit se faire par des moyens naturels seulement si on veut arriver à des résultats durables.

Le Chiropraticien sait comment procéder

Le système nerveux exerce un rôle de première importance sur tous les organes du corps. Les vaisseaux sanguins (circulation), l'estomac, le foie, les intestins, les reins, la peau, les poumons, etc. (assimilation, élimination) agissent directement selon un rythme d'impulsions nerveuses provenant du cerveau; ces impulsions sont transmises par des nerfs formant des faisceaux qui passent dans la colonne vertébrale et qui peuvent être affectés par les déplacements des vertèbres. Ce sont ces déplacements qui justifient et nécessitent l'intervention du chiropraticien dans les cas d'arthrite. Le chiropraticien connaît aussi les exigences d'une alimentation naturelle bien équilibrée. Il saura donc donner des directives alimentaires précises aux arthritiques. On a vu des cas d'invalidité presque complète regagner sous de tels soins leur agilité et leur souplesse.

Outre les déplacements mécaniques au niveau de l'ossature, les causes de l'arthrite s'étendent jusqu'aux problèmes d'assimilation et d'élimination. Dans les deux cas, le système nerveux devient la victime qu'il faut libérer si on veut se guérir de ce cercle vicieux qu'est l'arthrite, composé de troubles mécaniques à effets viscéraux et "vice-versa". Par ses traitements appliqués à la colonne vertébrale qui ont pour but de libérer les filets du système nerveux, permettant ainsi la réorganisation des organes d'absorption et d'élimination, la chiropratique devient indispensable et d'une efficacité éprouvée dans le traitement et guérison des conditions d'arthrite et de rhumatisme.

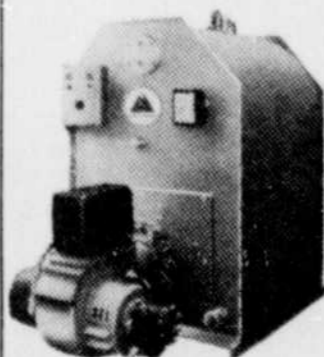
Mesures préventives

- 1.— Soyez optimiste et prenez du repos.
- 2.— Faites de l'exercice.
- 3.— Ne vous exposez pas au froid et à l'humidité.
- 4.— Nourrissez-vous naturellement.
- 5.— Quand des douleurs vous inquiètent, faites-vous examiner par un chiropraticien.

Dr PIERRE J. GILBERT

1350, Place Royale Trois-Rivières Tél.: 375-1322

Besoin de chauffage?



Consultez un spécialiste en système de chauffage à eau chaude et vapeur

- Soudure
- Installation de plomberie

Plomberie VEILLETTE Enr.

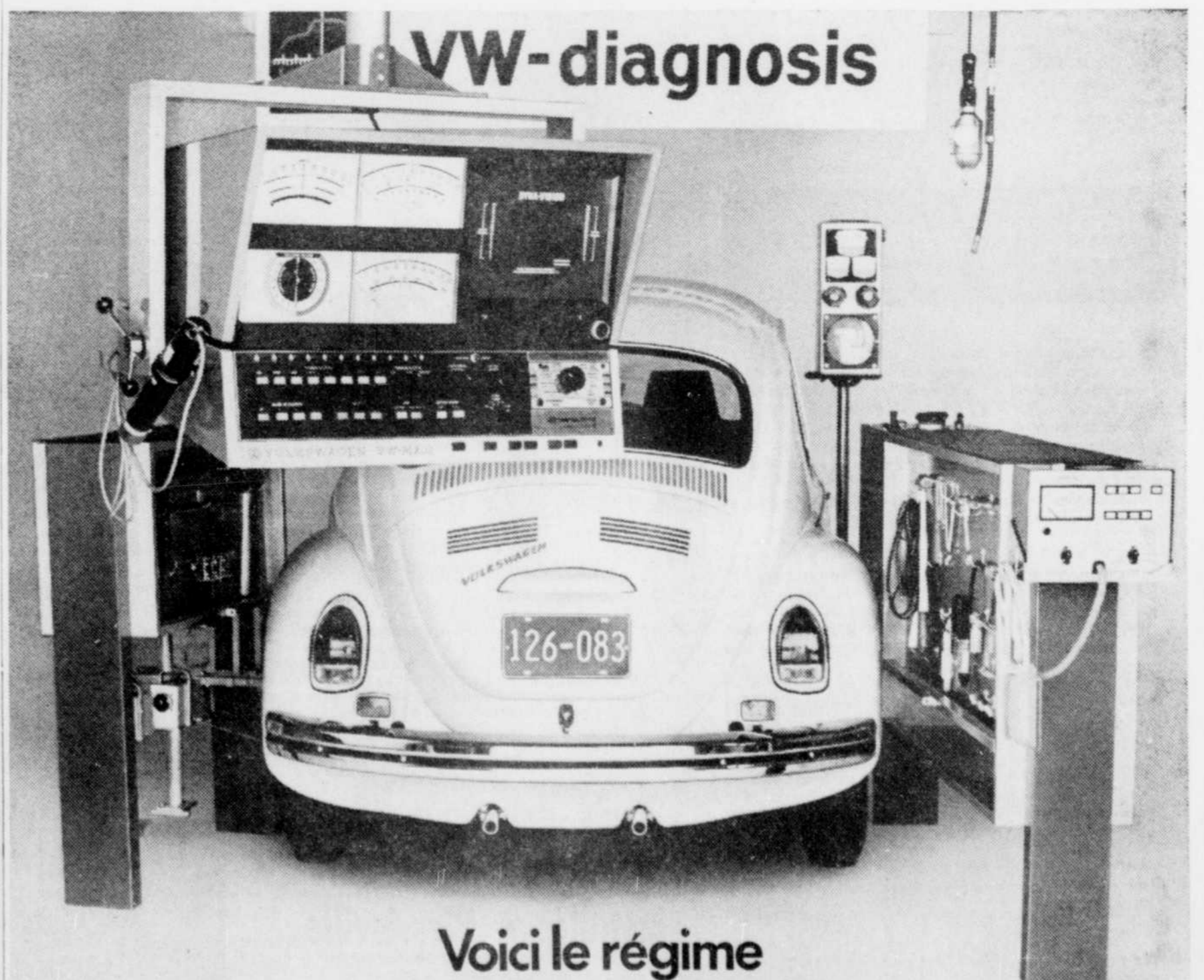
Emmanuel Veillette Membre de la Corporation des Maîtres Plombiers

88a, St-Maurice - Cap

375-0952

Service 24 heures par jour

VW-diagnosis



Voici le régime de diagnostics VW. Le plus grand perfectionnement depuis 17 ans chez Volkswagen.

Aujourd'hui, lorsque vous achetez une nouvelle Volkswagen 1970, vous obtenez, pour une durée de deux ans, une série d'inspections gratuites.

Nos instruments électroniques spéciaux examineront votre Volks dans ses moindres détails, afin de lui assurer une

bonne santé.

Leur diagnostic décèlera les plus petits ennuis avant qu'ils ne nécessitent de réparations majeures.

Le régime de diagnostics VW. Un tout nouveau monde exempt d'inquiétude.



Avec près de 300 concessionnaires VW au Canada, il doit y en avoir un près de chez vous.

Remise des pouvoirs ce soir à l'Optimiste de Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN-SUD (J.A.D.) — C'est ce soir, à l'hôtel des Chutes de Shawinigan, que doit avoir lieu la remise des pouvoirs au nouveau président du club Optimiste de Shawinigan-Sud. Le docteur Paul-Eugène Nollet succédera à M. Roland Lahaye à ce poste.

Par la même occasion, on procédera à la nomination du nouveau gouverneur de district Zone 4. Le docteur Paul-Eugène Nollet de Shawinigan-Sud, qui occupait ce poste, cédera les pouvoirs au docteur Jacques Daigle, de Trois-Rivières. Un coquet sera servi à 6h.30, suivi d'un buffet froid, à 7h.30 et de la remise officielle des pouvoirs à 8h.30.

Les invités pourront assister, par la même occasion, à un spectacle qui sera donné par le maître du Yoga, de l'hypnotisme et de la volonté, Yvon Yva, vedette de la série "Réal Giguère Illimitée".

Le club Optimiste de Shawinigan-Sud, tiendra son premier souper de l'année, mardi soir, le 7 octobre, au club de golf de Shawinigan-Sud, à 6h.30. Il y aura à cette occasion une causerie portant sur le parc national.



LE VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL de la campagne de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Trois-Rivières, M. Jos Buisson, de Shawinigan prend possession d'un chèque de \$2.000 provenant de la succession de M. Omer

Côté. Le chèque lui est remis par Me Denis Beumier, notaire, (à droite) en présence de M. Charles Charet, coordonnateur de la campagne (à gauche).

Legs de \$2,000 à la Fédération

La campagne de la Fédération des Oeuvres du diocèse bat son plein dans la région

SHAWINIGAN (J.A.D.) — La campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres bat son plein dans la région de Shawinigan, comme dans la grandeur du diocèse de Trois-Rivières, d'ailleurs. Cette campagne a connu un élan tout à fait particulier hier, alors que le notaire Denis Beumier, de Shawinigan, responsable régional pour Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère et St-Tite, a remis à M. Jos Buisson, vice-président général de la campagne de la Fédération des Oeuvres, un chèque de \$2.000 provenant de la succession de Omer Côté, décédé le 25 janvier 1969.

Dans son testament, M. Côté a laissé en legs en faveur du Conseil de Bien-Être de la Mauricie, mentionnant toutefois sans aucune obligation, que cette somme de \$2.000 soit distribuée dans la région immédiate de Shawinigan.

M. Beumier a noté qu'il s'agissait là d'un geste honorable de la part d'un citoyen, que de penser à laisser un montant d'argent pour les oeuvres, après sa mort. Il a dit qu'il s'agissait peut-être d'une nouvelle formule de souscription en faveur de la Fédération des Oeuvres.

Par ailleurs, M. Beumier a souligné que la campagne des noms spéciaux était actuellement en marche et que plusieurs hommes d'affaires, commerçants ou industriels avaient été visités. La campagne de souscriptions, au niveau des paroisses de la ville et de la région, aura lieu du 11 au 20 octobre. Une collecte éclair, porte

LES MODÈLES 1970 SONT ARRIVÉS

PRIX TRÈS RÉDUITS sur les modèles **1969**

VASTE CHOIX de voitures usagées prêtes à prendre la route, à **PRIX IMBATTABLES**

GARAGE A. MATTEAU INC.

PONTIAC
BUICK — ACADIAN
VAUXHALL
TEMPEST LE MANS
Camions G.M.C.

891, 6e AVENUE GRAND MÈRE
538-3351

EXAMEN DE LA VUE

Marcel Trépanier

Spécialiste de la vue — Optométriste-Opticien

BUREAU: PHARMACIE TRÉPANIÉRIE
668, 5e RUE SHAWINIGAN TÈL.: 536-2595

INVITATION à combattre pour éliminer **LES CAUSES D'INCENDIES!**

DU PONT CANADA

Ces membres de la brigade de pompiers de l'usine de Shawinigan, et tous leurs confrères de travail vous invitent à observer la Semaine de Prévention des Incendies, du 5 au 11 octobre 1969.

Les incendies ne sont pas le résultat du hasard. Ils sont presque toujours attribuables à la négligence coupable. À l'occasion de la Semaine de Prévention, prenez quelques minutes de votre temps pour instruire les vôtres sur les règles élémentaires de la Prévention et vous en serez récompensés en étant épargnés du...

"Feu Qui Tue et Qui Détruit Tout Sur Son Passage".

H.-P. GIGNAC, Capitaine

A. BÉDARD, Pompier

J.-G. DOYON, Lieutenant

D. GAGNON, Pompier

Assurance-vie

L'actif investi dans la province de Québec est de 5,465 millions de dollars

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Le directeur des relations publiques de l'Association Mauricienne des Assureurs-Vie, M. Jean-Claude Beaulieu, de Shawinigan, a fait part, hier, dans un entretien, que le total des investissements des compagnies d'assurance-vie dans la province de Québec, à la fin de 1968, était l'équivalent de 1,6 fois les obligations de ces compagnies envers leurs titulaires de police.

Les récentes statistiques démontrent que le total de l'actif investi dans la province de Québec est de \$5,465 millions, alors que les engagements des compagnies d'assurance-vie envers leurs assurés de cette province sont de \$3,448 millions.

M. Beaulieu a ensuite fait la répartition des investissements au Québec: hypothèques et immeubles: \$1,689 millions; obligations municipales et provinciales: \$1,688 millions; titres de compagnies canadiennes: \$11,671 millions; autres valeurs: \$207 millions.

Il a ensuite dit que les principaux directeurs de compagnies d'assurance-vie en matière de placements s'inspirent de nombreux facteurs dont celui de distribuer des capitaux de placements par tout le Canada, de sorte que chacune des provinces profite de l'épargne de la population. Les placements sous forme d'hypothèques et de valeurs immobilières contribuent à fournir le logement à la population du Québec, de même les placements en obligations municipales et gouvernementales aident les gouvernements à fournir aux citoyens des services essentiels et enfin, les investissements dans l'entreprise privée sont une participation à son expansion et à la création de nouveaux emplois dans la province.

À l'échelle nationale, M. Beaulieu a révélé que les compagnies d'assurance-vie comptent à la fin de 1968 des investissements au Canada de \$19,658 millions, cependant que leurs engagements envers leurs titulaires de polices s'élevaient à \$12,526 millions. Quant à l'excédent, il est constitué pour une large part de placements faits au nom des titulaires de polices d'autres pays que le Canada.

Il a ensuite dit que les principaux directeurs de compagnies d'assurance-vie en matière de placements s'inspirent de nom-

Le public pourra admirer un tableau de Blin choisi pour l'exposition Osaka

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Le ministère des Affaires culturelles de la province vient d'annoncer que M. Claude Blin de Montréal, dont les oeuvres sont présentement exposés au salon Pic du Centre culturel de Shawinigan a été choisi parmi les artistes québécois qui exposeront certains travaux au Pavillon du Québec à l'exposition universelle d'Osaka, au Japon en 1970.

Le tableau que M. Blin présentera à Osaka figure parmi les pièces présentement en exposition au Centre culturel.

VENTE D'ÉCOULEMENT! D'AUTOS USAGÉES

20% d'escompte sur toutes les autos

N.B.: Si vous n'avez pas d'auto S.V.P. téléphonez et nous irons vous chercher et reconduire sans obligation de votre part.

Voyez notre **NOUVEAU** représentant de la région de SHAWINIGAN, M. André BOISVERT.

Les **DATSUN '70** arrivent bientôt!

GARAGE J. CLAUDE GERVAIS

311, 108e Avenue St-Georges de Grand'Mère 538-2151

A. BOISVERT

L'Assemblée générale du CERM aura lieu à Shawinigan le 22

SHAWINIGAN-SUD (J.A.D.) — L'Assemblée générale annuelle du Conseil Économique Régional de la Mauricie aura lieu à l'hôtel de ville de Shawinigan, mercredi, le 22 octobre. C'est la décision qui a été prise, cette semaine, lors d'une réunion du conseil d'administration du CERM, qui avait lieu à Shawinigan-Sud. Le CERM fera état de son rapport annuel lors d'une conférence d'information, à Trois-Rivières, le 16 octobre.

Au début d'une nouvelle année d'activités, il semble que le CERM ne se soit donné aucun objectif précis, si ce n'est la seule priorité de former une mission économique régionale. Cette mission aura vraisemblablement but de regrouper les fonctionnaires municipaux, gouvernementaux ou autres de même que les spécialistes afin de former un comité interdisciplinaire qui ferait un inventaire global de la région.

Par ailleurs, lors de cette même assemblée, le CERM s'est attaché sur le projet de création d'un parc national en Mauricie. Le conseil d'administration du CERM a adopté une résolution appuyant les efforts louables du comité pour un parc national, mais sans plus. Toutefois, si l'on demande l'intervention du CERM, qui groupe plusieurs villes, associations, organismes, compagnies et entreprises de la région, une étude sera faite de façon à connaître le point de vue de tous les affiliés au CERM et un rapport synthèse sera préparé.

Toutefois, dans certains milieux, on s'attend à ce que la réalisation d'un parc national en Mauricie se concrétise bientôt.

BUREAU 536-4027 RÉSIDENCE 536-4860

Dr Chs-A. BOUTET OPTOMÉTRISTE

— SPÉCIALISTE DE LA VUE —
— VERRES DE CONTACT —

649, 5e RUE SHAWINIGAN

La Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan

ADMINISTRATION AD 77
POSTE OUVERT Le 30 septembre 1969

Responsable des Bibliothèques et de l'Audio-Visuel

Par une résolution adoptée le 16 septembre 1969, la Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan ouvre le poste de responsable des bibliothèques et de l'audio-visuel et donne avis qu'elle recevra jusqu'à 17h.00, mercredi le 15 octobre 1969, les offres de services de toutes les personnes intéressées sans aucune obligation envers celles-ci. Toutes les demandes reçues subseqüemment ne seront pas considérées.

Adresse: La Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan — Case Postale 310, Shawinigan, Qué.

L'offre de service devra comprendre le curriculum vitae ainsi que copies des attestations d'études.

Poste: Sous l'autorité du directeur général des écoles et des études, il organise, planifie, coordonne et contrôle les services ci-haut mentionnés.

Qualifications: Être détenteur d'un diplôme reconnu en bibliothéconomie. Posséder les notions suffisantes sur l'utilisation des techniques audio-visuelles et sur l'équipement requis.

Critères de sélection: Expérience dans l'enseignement préférable. Quelques années d'expérience en bibliothéconomie. Personnalité dynamique. Bonne connaissance des relations humaines. A être déterminé selon les qualifications et l'expérience.

Salaires: Tout renseignement supplémentaire pourra être obtenu du directeur général des écoles et des études. Une entrevue avec chaque postulant sera exigée.

Le secrétaire-trésorier, **ROLAND BOULANGER.**

LE MONDE... en 24 heures

Apollo-12 quittera la terre en direction de la lune le 19 novembre

Les lunautes sont prêts pour la grande aventure spatiale

CAP KENNEDY (AFP) — "Le premier pas ayant été fait, notre tâche désormais est de commencer à acquérir le maximum d'expérience lunaire et de procéder à une exploration intensive pendant les six ou sept heures que nous aurons à passer sur la Lune", a déclaré jeudi soir l'astronaute Alan Bean, l'un des deux hommes d'équipage du module lunaire d'Apollo-12.

Si le module de cette seconde mission lunaire américaine parvient à se poser à proximité de l'épave de la sonde Surveyor-3, comme on l'espère, Alan Bean et son chef, Pete Conrad, vont tenter de récupérer une partie de la sonde automatique qui a atterri en douceur sur la Lune en avril 1967.

"Si jamais nous prévoyons de bâtir une station spatiale, nous devons connaître les effets de l'environnement lunaire sur des matériaux terrestres ayant séjourné deux ans sur la Lune", a ajouté Bean, soulignant de ce fait l'intérêt qu'il y avait pour les savants de pouvoir étudier, à posteriori, les comportements des divers métaux et instruments ayant servi à la fabrication de Surveyor-3.

C'est la raison pour laquelle ils tenteront de découper ou de démontrer des portions de l'épave, telle que la caméra de Surveyor 3. Cette tâche, toutefois, ne sera pas facile en raison des gants épais qui recouvriront leurs mains.

Tâche principale

Cet aspect particulier ne constituera toutefois qu'une infime partie des tâches lunaires des deux hommes qui doivent se poser sur la Lune le 19 novembre.

La collecte de nouveaux échantillons de "morceaux de Lune" reste le but principal de la seconde mission lunaire américaine. Les hommes de sciences, qui ont pu observer la petite

excavatrice automatique de Surveyor-3 creuser une légère tranchée dans le sol lunaire, à son arrivée, désirent en effet étudier de près les cailloux qu'ils avaient pu apercevoir grâce à la caméra dont la sonde était munie. Aussi, Bean et Conrad vont-ils continuer à ramasser des pierres, de Lune et à jouer les "cas-seurs de pierre" lunaires pendant leurs deux promenades, prévues pour durer chacune trois heures et demi peu après leur arrivée et le lendemain, 20 novembre.

Pour éviter la mésaventure survenue lors d'Apollo-11 avec les échantillons lunaires rapportés par Neil Armstrong et Edwin Aldrin, Conrad placera chaque échantillon qu'il ramassera dans un sachet à part. Ainsi, on espère que chaque échantillon ne se recouvrira pas de poussière lunaire qui ne l'aurait peut-être pas atteint auparavant. Les échantillons seront prélevés par Conrad à l'aide d'une sorte de pince à sucre à manche long ou d'une petite pelle qui lui permettra de creuser le sol.

Expériences

Bean le suivra transportant les outils et le sac à échantillons sur un petit chariot qu'il traînera. La présence de ce chariot constituera en elle-même une nouvelle expérience. L'on saura ainsi si le sol lunaire peut effectivement, dans la région où le module d'Apollo-12 se posera, supporter un engin de cette sorte et étudier son comportement pour préparer la fabrication des "mini-jeeps" lunaires de l'avenir. Il servira en outre, une fois la mission terminée, à faire une autre expérience: jeté du haut du module lunaire, le choc produit par sa chute sera enregistré par un sismomètre placé par les deux hommes. Les savants à Terre espèrent ainsi pouvoir étudier la structure profonde du sol lunaire en cet endroit, grâce aux ondes de choc ainsi produites.



(Téléphoto PA)

L'ASTRONAUTE ALAN L. BEAN, qui fera partie de l'équipage de la mission Apollo-12, explique le fonctionnement de différents instruments que les astronautes utiliseront lors de leur séjour sur la lune en novembre. Les astronautes d'Apollo-12 se sont dits prêts à entreprendre cette dangereuse mission.

La grève doit entrer en vigueur ce matin

Le président Nixon interdira une grève des cheminots

WASHINGTON (PAC) — Le secrétariat du Travail a annoncé que le président Nixon interviendra pour interdire une grève des cheminots contre six des principales compagnies ferroviaires américaines qui doit éclater après minuit samedi matin.

Un porte-parole du département du Travail a dit que le président a décidé de former une commission spéciale pour étudier le conflit qui dure depuis un an au sujet des salaires.

La nomination de cette commission reporte automatiquement à 60 jours le débrayage des cheminots.

Le président Nixon passe la fin de semaine à Key Biscayne, Floride, où il possède une maison en bordure de la mer.

Même avant la déclaration du secrétariat au Travail, des rumeurs, circulaient dans les milieux ferroviaires voulant que le président interviendrait personnellement.

IN MEMORIAM



A St-Grégoire de Nicolet est décédé le 1er octobre 1969, à l'âge de 50 ans, Monsieur Noël Caron, Secrétaire-Trésorier de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la foudre et le vent, du Comté de Nicolet. Monsieur Caron était au service de cette compagnie depuis 32 ans. Le 11 février 1942, il était nommé Secrétaire-Trésorier conjoint tandis que le 15 juillet 1947, il était nommé Secrétaire-Trésorier.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire L. Gaston Gaudet à St-Grégoire. Le Service aura lieu en l'église de St-Grégoire et l'inhumation au cimetière de l'endroit, samedi le 4 octobre à 3 heures p.m.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle

contre le feu, la foudre et le vent.
du Comté de Nicolet.
Bureau-chef, Saint-Grégoire-Le-Grand

A la suite d'un congrès tapageur

Le Labour accorde son plein appui au premier ministre Harold Wilson

BRIGHTON (AFP) — L'Europe, le redressement économique et, dans ce double contexte, le prochain remaniement du cabinet Wilson, sont les trois points principaux qui se dégagent des travaux de la 68ème conférence du parti travailliste qui s'est te-

nué à Brighton du 29 septembre au 3 octobre.

En quittant Brighton, les quelque 1.200 délégués du Labour sont partis en apparence plus unis qu'ils ne l'étaient à l'ouverture du congrès. Pourtant les

sujets de divergence n'ont pas manqué. Ils ont porté sur les deux chapitres essentiels de la conférence: l'Europe et l'économie.

Dans les deux cas, l'attaque a été menée par MM. Jack Jones et Hugh Scanlon, chefs des deux syndicats les plus puissants en Grande-Bretagne: celui des transports et celui des métaux.

Du point de vue du gouvernement, c'est sans doute la question européenne qui a dominé les débats. La candidature britannique a été relancée avec force à la fois par l'ancien secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, et par son successeur actuel, M. Michael Stewart.

Cette réaffirmation de la vocation européenne de l'Angleterre suit trois mois d'une féroce campagne anti-marché commun partie autant du sein du Labour que des rangs conservateurs.

Mais M. Wilson sait qu'il se trouve dans une position infiniment plus forte, vis à vis de la CEE, qu'en 1967 et la motion ni chair ni poisson adoptée jeudi par le congrès demandant des garanties formelles quant à l'indépendance économique et politique de la Grande-Bretagne avant toute adhésion ne change

pas grand-chose à la détermination du premier ministre. Plus fort, il sera aussi plus exigeant. "L'Europe a autant, et selon certains davantage, besoin de la Grande-Bretagne que la Grande-Bretagne de l'Europe", a-t-il déclaré mardi.

LE 8 OCTOBRE
C'EST
GILLES

GAUTHIER

CANDIDAT OFFICIEL
DE L'UNION NATIONALE

Autorisée et payée par Lionel Martin, agent Officiel, 153, Lavolette, Trois-Rivières, pour Gilles Gauthier.



Votre Chiropraticien vous parle

Par le Dr Pierre J. Gilbert, D.C.

L'arthrite et ses douleurs associées

Le terme arthrite comme celui de rhumatisme d'ailleurs, est souvent employé à tort et à travers par le profane. A la moindre douleur aux jointures, aux genoux, aux épaules, aux mains ou au bas du dos, on dit alors qu'on fait de l'arthrite.

Bien sûr, on est loin d'avoir toujours tort, mais beaucoup de gens s'alarment sans raison, se voyant par anticipation confinés à la chaise roulante ou devenus invalides par une maladie qui, selon eux, ne pardonne jamais. Au lieu de se soumettre, à ce stade, à des examens qui seraient de nature à les rassurer et à prévenir le pire, ils s'attardent, ignorant la nature de leur état, à prendre toutes sortes de calmants et laissent des maladies sérieuses exercer sur eux leur empire.

L'arthrite et ses causes

Les principales causes des désordres qui affectent ces fonctions sont les suivantes :

- 1.— Une mauvaise circulation.
- 2.— Les déficiences alimentaires.
- 3.— L'intoxication par mauvaise alimentation.
- 4.— La mauvaise élimination.
- 5.— Les désordres glandulaires.
- 6.— Autres causes (fatigue physique et mentale) mauvaise respiration, avitaminose, etc.

Pour soigner l'arthrite avec succès, il ne suffit pas de se satisfaire de drogues qui enlèvent la douleur sans tenir compte de l'état général sous-jacent, mais bien reconditionner celui-ci en rétablissant d'abord les fonctions prises en défaut. Ceci doit se faire par des moyens naturels seulement si on veut arriver à des résultats durables.

Le Chiropraticien sait comment procéder

Le système nerveux exerce un rôle de première importance sur tous les organes du corps. Les vaisseaux sanguins (circulation), l'estomac, le foie, les intestins, les reins, la peau, les poumons, etc. (assimilation, élimination) agissent directement selon un rythme d'impulsions nerveuses provenant du cerveau; ces impulsions sont transmises par des nerfs formant des faisceaux qui passent dans la colonne vertébrale et qui peuvent être affectés par les déplacements des vertèbres. Ce sont ces déplacements qui justifient et nécessitent l'intervention du chiropraticien dans les cas d'arthrite. Le chiropraticien connaît aussi les exigences d'une alimentation naturelle bien équilibrée. Il saura donc donner des directives alimentaires précises aux arthritiques. On a vu des cas d'invalidité presque complète regagner sous de tels soins leur agilité et leur souplesse.

Outre les déplacements mécaniques au niveau de l'ossature, les causes de l'arthrite s'étendent jusqu'aux problèmes d'assimilation et d'élimination. Dans les deux cas, le système nerveux devient la victime qu'il faut libérer si on veut se guérir de ce cercle vicieux qu'est l'arthrite, composé de troubles mécaniques à effets viscéraux et "vice-versa". Par ses traitements appliqués à la colonne vertébrale qui ont pour but de libérer les filets du système nerveux, permettant ainsi la réorganisation des organes d'absorption et d'élimination, la chiropratique devient indispensable et d'une efficacité éprouvée dans le traitement et guérison des conditions d'arthrite et de rhumatisme.

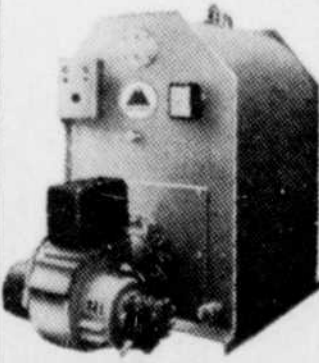
Mesures préventives

- 1.— Soyez optimiste et prenez du repos.
- 2.— Faites de l'exercice.
- 3.— Ne vous exposez pas au froid et à l'humidité.
- 4.— Nourrissez-vous naturellement.
- 5.— Quand des douleurs vous inquiètent, faites-vous examiner par un chiropraticien.

Dr PIERRE J. GILBERT

1350, Place Royale Trois-Rivières Tél.: 375-1322

Besoin de chauffage?



Consultez un spécialiste en système de chauffage à eau chaude et vapeur

- Soudure
- Installation de plomberie

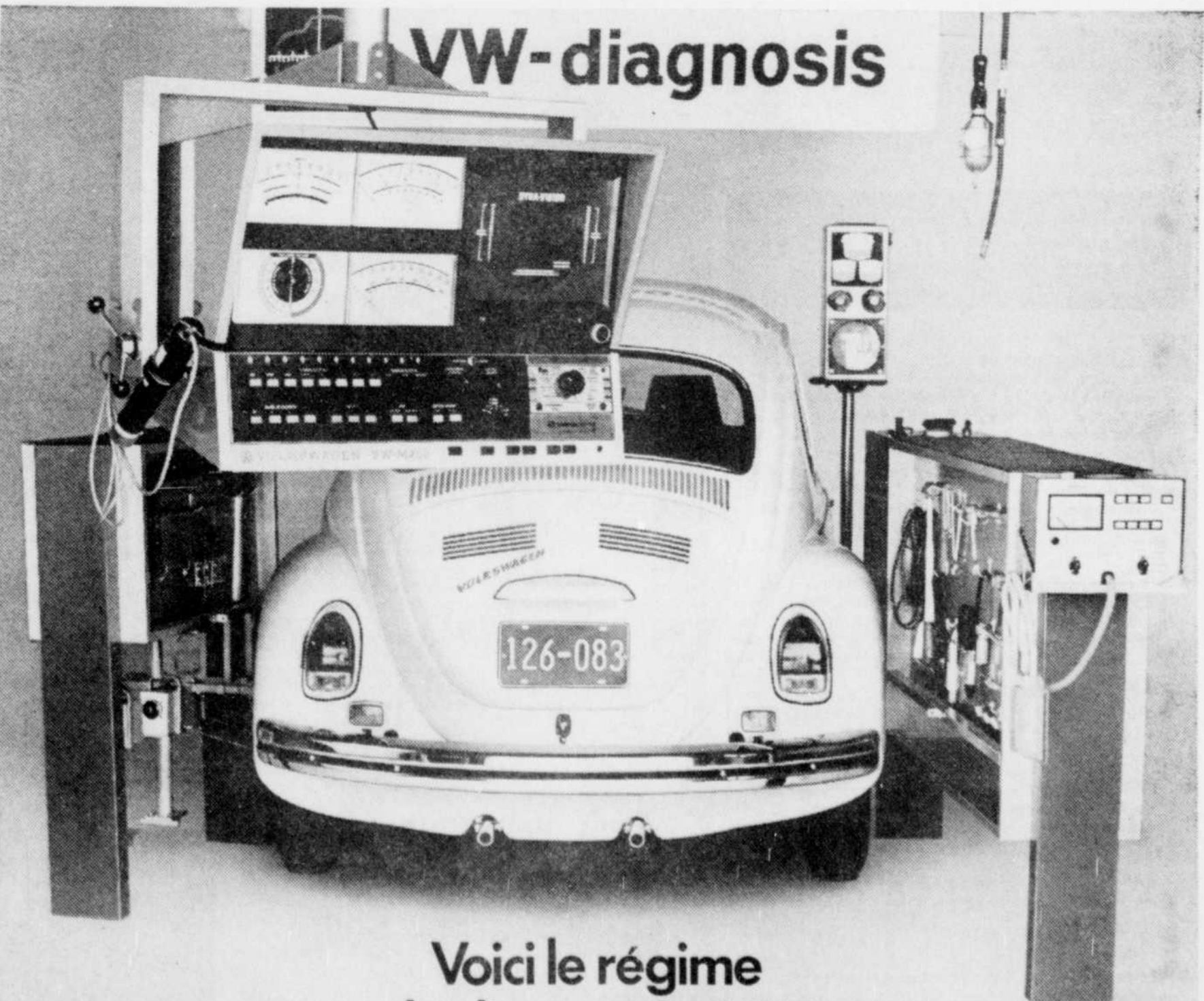
Plomberie VEILLETTE
Enr.

Emmanuel Veillette
Membre de la Corporation des Maîtres Plombiers

88a, St-Maurice - Cap

375-0952

Service 24 heures par jour



Voici le régime de diagnostics VW.

Le plus grand perfectionnement depuis 17 ans chez Volkswagen.

Aujourd'hui, lorsque vous achetez une nouvelle Volkswagen 1970, vous obtenez, pour une durée de deux ans, une série d'inspections gratuites.

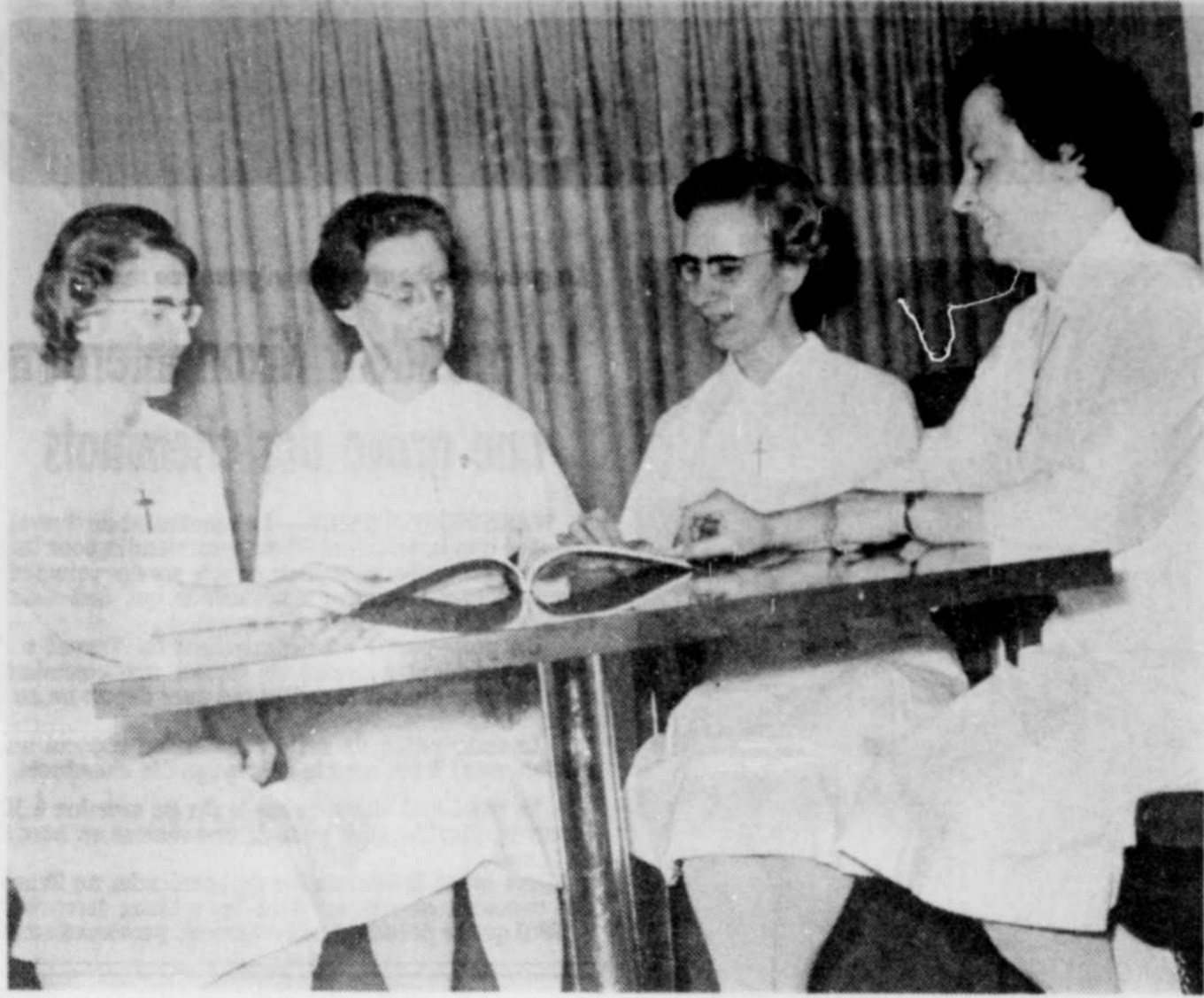
Nos instruments électroniques spéciaux examineront votre Volks dans ses moindres détails, afin de lui assurer une

bonne santé.

Leur diagnostic décèlera les plus petits ennus avant qu'ils ne nécessitent de réparations majeures.

Le régime de diagnostics VW. Un tout nouveau monde exempt d'inquiétude.





(Photo Le Nouvelliste)

Nouvelle directrice au Foyer St-Eusèbe

UNE NOUVELLE DIRECTRICE VIENT d'entrer en fonction au Foyer St-Eusèbe de Princeville. La religieuse est née à St-Norbert d'Arthabaska où elle a passé son enfance et sa jeunesse. Au Foyer St-Eusèbe, elle a pour tâche de voir à tout ce qui contribue au confort des personnes âgées qui demeurent à l'institution. La nouvelle directrice est aussi responsable du personnel religieux et laïque en devoir pour le bien être des pensionnaires. Sur la

photo prise dans la salle communautaire des religieuses, on remarque le groupe complet des Soeurs de la Charité de Nicolet à l'oeuvre au Foyer St-Eusèbe. De gauche à droite: R. Soeur Marguerite Beaumier, auxiliaire, R. Soeur Marielle Ratté, nouvelle directrice, R. Soeur Germaine Desilets, secrétaire et R. Soeur Henriette Fagnon, coordonnatrice.

Lors des élections de novembre

L'équipe de M. Rosaire Côté présentera des candidats à tous les sièges municipaux

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. Rosaire Côté vient d'annoncer officiellement sa candidature à la mairie de Plessisville pour les prochaines élections municipales. Il dirige une équipe qui aligne déjà quatre candidats pour les sièges de conseillers. Ce sont MM. Raymond Hinse, Fernand Fournier, Jean-Marie Fortier et Gérard Goulet.

- M. Goulet fait partie déjà du conseil municipal
- L'équipe dirigée par M. Rosaire Côté présente un programme qui a été approuvé lors d'une assemblée réunissant quelque 75 contribuables. M. Côté et ses collaborateurs ont rédigé un texte dans lequel sont notées les grandes lignes de ce programme. Ce texte se lit comme suit:
 1. Changement complet de l'atmosphère à l'hôtel de ville.
 2. Séances à horaires fixes.
 3. Formation d'une équipe de collaborateurs pour renseigner le public sur ce qui se passe à l'hôtel de ville.
 4. Placer le mot "économie" dans son vrai sens, pas dans celui de "mesquinerie".
 5. Prendre les moyens nécessaires pour que les chefs de services puissent profiter de cours de perfectionnement, principalement le secrétaire et le chef de police.
 6. Promotion industrielle. Changer le climat pessimiste et froid. Etablir des contacts harmonieux avec les dirigeants des entreprises déjà existantes et surtout avec "Crino".
 7. Reprendre les démarches

pour avoir deux agents de la Sûreté provinciale résidant à Plessisville.

3. Faire des représentants pour obtenir l'établissement à Plessisville d'un bureau d'émission de permis pour les conducteurs de véhicules-moteurs.

Trois conseillers se retirent

MM. Roger Marcotte, Paul-Maurice Jutras et Irénée Boivin, qui siègent actuellement au conseil municipal urbain de Plessisville ont confirmé qu'ils ne se

présenteront pas aux prochaines élections. M. Roger Marcotte est conseiller depuis 8 ans, ainsi que M. Jutras. Quant à M. Boivin il est à son premier mandat. Tous trois précisent que leurs autres occupations ne leur laissent plus de temps disponible pour s'occuper efficacement des affaires du conseil municipal.

La présentation officielle des candidats aura lieu le dimanche 26 octobre et les élections sont prévues pour le 2 novembre. Quelque 3.500 noms figurent sur les listes électorales.

A la fin du mois d'octobre

Télébec Ltée assurera le service téléphonique dans quatre localités

VICTORIAVILLE (R.L.) — A compter du 31 octobre prochain Télébec Ltée assurera le service téléphonique des résidents de Ham-Nord, Notre-Dame de Ham, St-Paul de Chester et Ste-Hélène de Chester.

En annonçant la nouvelle, M. Renaud Carrier, directeur commercial de cette compagnie pour la région, a précisé que Télébec Limitée a construit deux nouveaux centraux téléphoniques à cet effet. L'un des centraux est situé à Ham-Nord et desservira les abonnés de

cette municipalité ainsi que ceux de Notre-Dame de Ham, tandis que l'autre se trouve à St-Paul de Chester et desservira les abonnés de St-Paul et ceux de Ste-Hélène de Chester.

M. Carrier a ajouté que le 31 octobre, il y aurait plusieurs changements dans le service téléphonique des abonnés de ces municipalités.

"Le nouvel équipement que nous installons a-t-il dit, nous permettra de leur fournir le service de téléphone à cadran. Il ne sera donc plus nécessaire aux abonnés de ces municipalités de demander l'aide de la téléphoniste pour réclamer leurs appels locaux. Ils pourront le faire eux-mêmes en composant les sept chiffres du numéro de téléphone désiré.

"De plus, a souligné M. Carrier les abonnés de St-Paul de Chester et de Ste-Hélène de Chester pourront communiquer sans frais d'interurbain avec ceux de Ham-nord, Notre-Dame de Ham et Arthabaska. Les trais d'interurbain seront également abolis pour les appels de Arthabaska à St-Paul et à Ste-Hélène de Chester.

Quant aux abonnés de Notre-Dame de Ham et de Ham-nord,

ils pourront appeler sans frais d'interurbain les abonnés de St-Paul et de Ste-Hélène de Chester".

Les nouveaux numéros de téléphone comportant sept chiffres des abonnés de Ham-Nord, Notre-Dame de Ham, St-Paul de Chester et Ste-Hélène de Chester seront inscrits dans un supplément de l'annuaire téléphonique qui sera distribué avant cette date aux personnes concernées. Ces numéros seront également inscrits dans l'annuaire de Victoriaville publié en décembre.

M. Carrier a dit qu'il espère que ces changements au service téléphonique seront à la satisfaction des abonnés des municipalités concernées.

Pour le diocèse de Nicolet

Réunion des comités de liturgie des écoles

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'abbé Gilbert Lemire, responsable de la pastorale dans le diocèse de Nicolet, a réuni cette semaine à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, les comités de liturgie des écoles et paroisses du diocèse.

A cette occasion, le Frère Philippe Champagne, directeur de "La Cle", mouvement liturgique de Montréal, a pris la parole. Relatant les débuts du mouvement, le Frère Champagne a surtout insisté sur l'assise d'avoir un but, un idéal à poursuivre qui est le rassemblement, la marche du peuple de Dieu vers le royaume.

"C'est dans les camps de liturgie, a-t-il dit, que l'on fait vraiment l'expérience de la vie communautaire. Tout y devient expression de l'assemblé, même le sacrement de pénitence. Les jeunes et les adultes se retrouvent au sein d'une même

famille et entreprennent un dialogue d'amour".

Puis, en équipes, les participants ont revu les activités passées et ont planifié l'action pour le futur.

Après la plénière, le Frère Champagne a rappelé que le but premier des équipes de liturgie ne devait pas être la nature des services offerts mais plutôt le pourquoi de ces services, c'est-à-dire le rassemblement dans une même unité de cœur et d'esprit de tous les enfants de Dieu.

La messe, les célébrations de la parole, les repas pascaux, les mariages animés ne sont que des moyens pour établir une communauté vivante de tous les paroissiens.

Enfin, Soeur Cécile Parent a donné la ligne d'action pour l'ensemble de l'année. On a pensé à la préparation de trais ou quatre activités comme repas communautaire, célébration de la pénitence, etc.

Journée de loisirs à St-Samuel

ST-SAMUEL (R.L.) — Une grande journée d'activités spéciales aura lieu à St-Samuel dimanche le 12 octobre prochain. On sait que le curé de St-Samuel est l'abbé Rosaire Lemaire, anciennement vicaire à Ste-Victoire de Victoriaville.

Dimanche prochain ce sera donc la journée des loisirs à St-Samuel. Dans l'après-midi, plusieurs parties de balle molle opposant des jeunes ou encore des jeunes à leurs parents seront disputées. Si la température le permet, le corps des majorettes les Miradores de Ste-Clothilde feront partie du défilé.

Un souper aux feves au lard aura lieu à la salle de l'école et en soirée on procédera au couronnement de la reine des loisirs de St-Samuel. Trois charmantes candidates sont en lice pour ce titre soit Fernande Beauchemin, Lise Tourigny et Gabrielle Bergeron. Le curé Lemaire invite toute la paroisse de St-Samuel et tous ses amis de l'extérieur à participer à cette journée des loisirs St-Samuel.



(Photo G.G.)

Défilé de modes du CCV

LE DEFILE DE MODES organisé par le comité féminin du Conseil central des Syndicats de Victoriaville a connu un immense succès. C'est devant une salle comble, au motel Huron, que l'on présente les dernières créations vestimentaires pour l'automne-hiver 1969-70. Ici, Mme Louise Laliberté parade avec un magnifique manteau blanc en mouton de Mongolie.



(Photo G.G.)

Elections à l'école Ste-Marie

A WARWICK AUSSI IL Y A DES ELECTIONS. Les élèves de l'école secondaire Ste-Marie se sont choisis un président. De gauche à droite, M. Paul Laquerre, instituteur et président d'élection, les jeunes Martin Mailhot, Réjean Beaudet, le candidat élu par ses camarades

et Diane Marcotte. Ces trois jeunes candidats à la présidence du conseil étudiant de leur école deviendront peut-être des tribuns aguerris, futurs détenteurs de sièges au conseil municipal de Warwick.

Trois blessés dans deux accidents et deux vols éclaircis par les agents

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques s'est produit vers 17 heures: jeudi, à Drummondville-Sud, à la hauteur de l'entrée du restaurant Tom Garden, boulevard St-Joseph. L'accident se serait produit alors que la voiture que conduisait M. Jacques Nolin, 18 ans, habitant au 26 de la 119e Avenue à Drummondville-Sud, aurait fait une violente embardée d'une dizaine de pieds, après que M. Nolin ait perdu le contrôle de son véhicule, entraînant la perte totale de ce dernier, une GTX de l'année.

Le message de M. Nolin, M. Gaston Raiche, 35 ans, du 532

Villeneuve, à Drummondville, souffre de nombreuses contusions. Transporté d'urgence à l'hôpital Ste-Croix, on constata par la suite que M. Nolin souffrait de fractures multiples. Son état est considéré comme critique.

Accident inusité

Par ailleurs, un accident inusité est survenu à Grantham-Ouest alors que Mme Armand Vignault, une personne dans la cinquantaine et de corpulence respectable, résidant sur le Chemin du Golfe, était en train d'effectuer des réparations mineures à son véhicule quand ce inculpation de vol qualifié, après

Vol

Trois jeunes gens, ont été appréhendés par la Sûreté de Drummondville-Sud sous une Les deux autres seront inculpés que les agents mandés sur les lieux d'une cour à bois, les prient sur le fait, en train de dérobier du bois de construction, le tout évalué à une quarantaine

Recrutement à Princeville

Nouveaux dirigeants à la Jeune Chambre

PRINCEVILLE (G.A.B.) — M. Ghislain Marchette a accepté la présidence de la Jeune Chambre de Princeville pour 1969-70. Il remplace à ce poste, M. Marc-André Bernier, élu au printemps dernier mai qui a dû donner sa démission pour des raisons personnelles. M. Réal Ouellet agit comme vice-président. Au secrétariat, Mlle Huguette Pelletier s'occupe des archives et Mlle Claudette Morrissette voit aux finances. Pour leur part, Mlles Ghislaine Guimont, Huguette Levasseur, et Micheline Cadoret sont directrices pour la saison qui commence.

Le recrutement est inscrit en tête de liste sur le programme de la première partie de l'année à la Jeune Chambre de Princeville.

Trois nouveaux feux de signalisation sont installés à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le conseil municipal de Plessisville a donné suite à son projet de faire ajouter trois nouveaux feux de signalisation à ceux qui sont déjà en service aux intersections où la circulation est très dense. Ces trois nouveaux feux de signalisation sont installés aux principaux carrefours de la rue St-Jean, soit St-Jean-St-Edouard, St-Jean-St-Louis et St-Jean-St-Laurent.

Le directeur du Service de la Police attire l'attention de ceux qui ont à circuler sur la rue St-Jean afin que tous puissent se conformer aux indications données par ces nouveaux feux et éliminer ainsi des risques d'accidents.

Boissons "Fortes" Valées

Le Service de la police de

Plessisville poursuit son enquête en vue de découvrir les auteurs d'un vol commis dernièrement au magasin local de la Régie des Alcools du Québec. L'enquête est menée en collaboration avec la Sûreté provinciale car il est déterminé que le coup avait été fait par des malfaiteurs venant de l'extérieur.

Les voleurs ont brisé une fenêtre de l'arrière de l'édifice situé sur l'avenue St-Louis, arraché des barreaux de fer pour s'introduire dans le magasin. Ils semblent que leur soit était grande car ils ont fui avec une quinzaine de caisses de "boisson forte". Ces "clients" ont poussé la délicatesse jusqu'à se servir eux-mêmes, en pleine nuit, pour ne pas déranger le personnel en devoir durant le jour au magasin de la Régie des Alcools....

Drummondville contée...

- Une bonne idée fut de réunir, pour le premier souper Optimiste, tenu mercredi au motel Albatros, une représentation étudiante ayant participé à la manifestation du Centre culturel un "certain" dimanche soir. MM. Marc Bellerive et Yvon Lemaire ainsi que Mlle Louise Smith, pour qui le silence semble d'or, ont assez bien explicité leur comportement lors de cette soirée... On a tout de même contesté certains de leurs "droits" parmi l'assistance. Les étudiants se sont bien défendus et tous semblaient satisfaits à la fin du souper.
- Le club Kiwanis accueillait pour sa part deux membres du Centre de consultation externe de Toxicomanie, soit MM. Guy Charpentier et Jacques Labbé. Ce dernier a traité brièvement du problème de la drogue dans nos écoles, qui atteint une ampleur qu'on est loin de soupçonner. En passant, la campagne de la pomme, organisée chaque année par le club Kiwanis, aura lieu les 6 et 7 octobre. L'objectif global est fixé à \$8,500.
- Saviez-vous que le club Richelieu a récolté une somme de \$2,000 pour venir en aide aux enfants retardés mentalement et handicapés physiquement? Sûrement... ce geste mérite cependant qu'on en reparle. C'est l'avis de M. Gaëtan Dionne, président de l'Association de l'enfance Inadaptée, qui en fit mention lors de la réunion d'information, tenue mardi soir à l'école St-Georges.
- La position de la CSN, relative aux récents événements concernant le Centre culturel est très explicite. Selon son porte-parole, M. Gustave Steenland, 5 ou 6 émissions réalisées par Radio-Canada dans le but d'évaluer la rentabilité d'un centre culturel, en l'occurrence celui de Drummondville, auraient démontré que, pour certains spectacles reproduits ici on assistait à un phénomène dans la différence des prix, qui seraient beaucoup plus élevés ici qu'ailleurs... M. Steenland a de plus ajouté que l'administration du Centre devrait se détacher de l'idée que le Centre culturel est uniquement un bâtiment afin d'en mieux voir le côté culturel. Il a de plus précisé sa pensée en ajoutant qu'à plusieurs points de vue, la Caisse populaire St-Frédéric, sans être un centre culturel, s'occupait plus activement de culture.
- M. Paul-Emile Fortier, directeur général depuis deux ans de la Sherbrooke Trust et à l'emploi de cette société de fiducie depuis 1931, était le conférencier au souper Richelieu tenu jeudi au Manoir Drummond. M. Fortier a tracé un bref exposé sur les amendements récents aux impôts sur les successions et sur les dons.